

**PAGES
MANQUANTES**

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Propriété Foncière, Assurance

Publié par ALFRED et HENRI LAURENT, éditeurs-propriétaires, au No 25 rue Saint-Gabriel, Montréal. Téléphone Bell Main 2547, Boîte de Poste 917. Abonnements : Montréal et Banlieue, \$2.00; Canada et Etats-Unis, \$1.50; France et Union Postale, 15 francs. Le abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne sera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés. Adresser toutes communications simplement comme suit : LE PRIX COURANT, MONTREAL, Can.

VOL. XXIII

MONTREAL, MARDI, 6 JANVIER 1899

No 1

BIBLIOTHÈQUE
LE PRIX COURANT

Nos lecteurs ont en mains le PRIX COURANT sous son nouveau format, ainsi que nous l'avons annoncé la semaine dernière.

Ils sont à même de juger des avantages de cette transformation à tous les points de vue.

Sous sa nouvelle forme, le journal est plus maniable, plus commode et plus portatif.

Il est aussi plus facile à lire ; il ne nécessite pas de grands efforts pour le déplier et le replier, surtout quand on est dans les chars où la place est souvent plus limitée.

L'annonce y est plus accessible au lecteur, et plus profitable à l'annonceur.

Le lecteur qui est dans le commerce a grand intérêt à lire les annonces de son journal de commerce: il y trouvera toujours quelque chose à son avantage ; de son côté, l'annonceur n'est pas moins intéressé à faire connaître aux détailliers les spécialités de sa maison, ou les occasions qu'il peut avoir à leur offrir.

Nous croyons avoir résolu heureusement ce double problème de rendre service simultanément au lecteur et à l'annonceur.

Quant au lecteur, nous lui donnons sous ce format de revue, beaucoup plus de matières à lire et d'information de toute nature.

Il va sans dire qu'un remaniement aussi complet entraîne, au début, quelques imperfections inévitables et nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser celles qu'ils pourraient rencontrer, d'autant plus que la Fête des Rois nous oblige à avancer d'un jour la publication du journal et que le lendemain du jour de l'an, les imprimeurs le passent à prendre..... de bonnes résolutions ! De sorte que nous avons deux jours de moins à consacrer à ce premier numéro.

Il en est, d'ailleurs, d'un nouveau format comme d'un changement de logis : au début, on est un peu désorienté, mais cela ne dure pas—chaque chose finit par trouver sa place.

ETRENNES ET TAXE

Le commerce a eu ses étrennes du Ministre des Postes. A partir du 1er janvier, les lettres circulent dans le Canada entier avec un affranchissement de deux au lieu de trois centins.

Il eût été étrange, en effet, qu'une lettre pût se rendre en Australie en acquittant un port moindre qu'une lettre voyageant d'un bureau de poste à un autre bureau voisin du Canada.

Ce sont les journaux qui sont appelés à combler le trou que devra faire dans les recettes du département des Postes la réduction du port des lettres. En effet, à partir du 1er janvier, les journaux ne circulent plus en franchise. Le prix des abonnements n'ayant pas changé, ce sont les propriétaires de publications périodiques qui sont frappés directement. C'est une taxe lourde à porter mais qui, espérons-le, n'est que provisoire.

Le Ministre des Postes ne doit pas ignorer que la diminution du taux d'affranchissement des lettres amène partout une augmentation de recettes ; il n'y a pas de raison pour qu'il n'en soit pas de même au Canada. En présence d'une augmentation dans les recettes, le gouvernement ne serait pas justifiable de maintenir la taxe maintenant imposée aux propriétaires de journaux.

Ce sont ceux qui ont le moins d'argent qui paient le plus cher les objets nécessaires à la vie. J'ai réuni les prix comparés de certaines denrées achetées en gros par le bourgeois aisé, et en détail par le pauvre ouvrier. Il ne faut pas oublier qu'il y a encore plus de différence dans la qualité que dans le prix des choses. Et après avoir examiné et comparé j'ai dit : " Il n'y a pas beaucoup de riches qui auraient le moyen d'être pauvres."

APRES LES FETES.

Maintenant que les jours de fêtes sont passés, les ventes dans le commerce de détail vont subir un bon moment de ralentissement forcé.

Il faut profiter du calme pour mettre ordre à ses petites affaires, affaires personnelles et affaires de famille.

Quand nous disons affaires de famille, nous comprenons que l'Association qui réunit dans son sein un certain nombre de commerçants doit être considérée par ses membres comme une famille envers laquelle ils ont certains devoirs à remplir.

Les associations de commerçants ont été fondées dans le but de prendre en mains les intérêts des corporations dont les adhérents font partie. Il arrive souvent que ces intérêts sont menacés par une corporation d'autres commerçants ; c'est le cas des pharmaciens contre les épiciers. Parfois, le commerce de détail est mis en péril par des entreprises à gros capitaux, comme actuellement les marchands de nouveautés et les épiciers par les magasins à départements. Dans le premier cas, c'est le monopole à abattre et dans le second c'est l'accaparement à terrasser.

L'action des associations corporatives se fait sentir de diverses façons. Elles peuvent lutter avec succès contre les projets de loi des gouvernements et les règlements des municipalités. L'impôt provincial ou la taxe d'affaires imposée par le gouvernement de Québec n'a pu tenir devant les protestations des diverses associations commerciales et financières. Si ces mêmes associations n'avaient pas lutté avec autant d'énergie qu'elles l'ont fait contre le règlement de la fermeture à bonne heure, la municipalité de Montréal aurait demandé à la législature une loi lui permettant de mettre en vigueur le règlement

adopté, il y a deux ans, et que les tribunaux ont déclaré *ultra vires*.

Il n'est pas douteux que, plus une association de ce genre compte de membres, plus aussi elle est forte et puissante pour lutter avec avantage contre les embarras, les mesures vexatoires ou onéreuses et les périls suscités à chacun des membres de la corporation.

Dans ces conditions, c'est un devoir pour chaque commerçant de faire partie d'une association. C'est l'intérêt de chacun en particulier et l'intérêt de tous en général.

Un épicier qui fait partie de l'Association des épiciers et un marchand de nouveautés qui s'est enrôlé dans l'association des marchands détailliers de nouveautés font chacun leur devoir envers eux-mêmes et envers leurs confrères. Seuls, ils seraient incapables de lutter ni même de faire entendre leur voix. Unis à leurs collègues, ils représentent une puissance, celle du nombre, et le nombre a toujours une voix assez forte pour se faire écouter.

Que les marchands s'unissent pour la défense de leurs droits, de leurs intérêts et de leurs libertés. Que ceux qui ne font pas encore partie de l'Association fondée par leurs confrères ne tardent pas à se faire inscrire, et que les membres actuels de ces associations ne négligent aucun effort pour attirer leurs camarades à eux.

Nous souhaitons que durant l'année 1899, l'Association des Epiciers de Montréal et la Société des Marchands Détailliers de Nouveautés, augmentent considérablement le nombre de leurs adhérents : plus les rangs des combattants sont serrés, plus l'ennemi éprouve de difficulté à les rompre.

L'ORDRE EN AFFAIRES

La semaine dernière, nous cautions dans le commerce de gros des commandes pour articles de fêtes, et, comme nous demandions d'un air de doute, s'il arrivait encore des ordres à remplir pour le jour de l'an il nous fut répondu : détrompez-vous, il en arrive toujours et nous en recevrons encore, car il y a les ouvriers de la dernière heure auxquels vous ne songez pas.

“ A ce propos, vous ne vous doutez pas,” ajouta-t-on, “ du peu de gêne qu'ont certains marchands. Ainsi, nous avons reçu une commande de l'un d'eux s'élevant à environ \$1,500. C'est un marchand qui a des propriétés ; nous le croyons au-dessus de ses affaires ; nous en sommes même persuadés, car sans cette conviction, nous lui couperions net le crédit, et voici pourquoi :

“ Non content d'attendre au dernier moment pour passer un ordre d'un chiffre assez rond vu l'importance de son commerce, il laisse en arrière des billets impayés dont il ne parle même pas. C'est sans-gêne, comme vous le voyez. Il nous met dans une situation embarrassante, car nous ne pouvons obtenir dans le court délai qu'il nous donne, les garanties nécessaires devant nous permettre de nous couvrir pour le montant du crédit qu'il nous demande. D'autre part, comme nous savons, autant qu'il est possible de le savoir, qu'il a un surplus dans son actif, nous ne voudrions pas lui couper les vivres. C'est d'ailleurs pour lui un bon moment, car les fêtes lui seront sans doute profitables, et il serait fâcheux qu'il manquât des ventes.

“ Nous avons donc écrit à ce marchand et lui avons fait remarquer que sa façon d'agir n'était pas absolument commerciale. Il nous a envoyé un à-compte sur l'arrière, et

nous lui envoyons, non pas toutes les marchandises qu'il a commandées, mais une partie seulement; nous n'avons pas rogné sur l'assortiment, mais nous avons coupé sur les quantités."

Cette petite conversation ne doit pas être inutile à nos lecteurs.

Où le marchand a demandé, en passant son ordre, une quantité exagérée de marchandises, s'attendant à voir sa commande réduite par suite de sa négligence à payer les billets dus; ou il a commandé juste ce qu'il jugeait nécessaire pour ses besoins des fêtes.

Dans le premier cas, il a agi en finaud, mais les fournisseurs n'aiment pas beaucoup les finasseries de ce genre qu'ils finissent toujours par découvrir.

Dans le second cas, avec sa commande réduite, il aura manqué des ventes et par conséquent perdu des bénéfices que devaient lui assurer les marchandises non envoyées par le fournisseur.

Nous l'avons maintes fois répété déjà, une des conditions de succès en affaires, une des conditions essentielles est, pour le marchand, d'asseoir son crédit sur des bases solides.

Or, un marchand qui agit comme celui dont nous venons de raconter la petite aventure nuit forcément à son crédit. Il ne témoigne d'aucun désir de payer les vieilles dettes qu'il a même l'air de d'ignorer; passe un ordre assez élevé au dernier, moment alors qu'il est impossible, faute de temps, de lui demander de solides garanties pour le crédit supplémentaire qu'il sollicite.

Qu'il se mette un instant à la place de ses fournisseurs, ce marchand, et qu'il pense de lui-même, au point de vue des affaires, ce que peuvent penser ces fournisseurs. Le moins qu'il puisse dire c'est qu'il manque d'ordre. Aurait-il confiance dans un client qui manque d'ordre à

ce point de ne pas payer ses billets à échéance, d'attendre qu'on lui réclame un à-compte avant de l'envoyer; de ne pas passer sa commande qu'à la dernière heure, au risque de ne pas recevoir les marchandises dont il a besoin à date fixe?

Evidemment non.

Cependant, nous le répétons encore, une des conditions essentielles de succès en affaires est, pour le marchand, d'asseoir son crédit sur des bases solides. Sans ordre en affaires, pas de crédit solide chez les fournisseurs, qu'on le sache bien.

PROCEDE INDUSTRIEL

Le copal réduit en poudre que l'on arrose avec de l'ammoniaque caustique liquide se gonfle et se convertit en une masse gélatineuse qui est soluble en entier dans l'alcool.

Pour opérer cette solution qui forme un très beau vernis, on verse par partie de l'ammoniaque liquide sur la gomme copal pulvérisée, jusqu'à ce qu'elle ait pris son maximum de gonflement et se soit convertie en une masse claire et consistante.

On chauffe cette masse jusqu'à 25° centigrade, et on l'introduit par petites parties dans l'alcool, on agite après chaque introduction. Après que la masse est bien délayée, on fait une autre introduction, et ainsi de suite, on obtient une solution qui, après avoir déposé une quantité insignifiante de matière insoluble, est absolument incolore et claire comme de l'eau.

Ce vernis, l'un des plus beaux et des plus solides, convient à toutes espèces d'objets, tableaux, gravures, lithographies, meubles précieux, cartonnages.

Une égalité qui est restée acquise en France et ailleurs, c'est l'égalité des dépenses. Cela explique avec quelle ardeur et quelle fureur on se rue à l'égalité des recettes. Le pays tout entier tend à ne plus avoir qu'une passion, — sacrée passion, comme dit le poète, *auri sacra fames*, la passion du gain.

On s'est défat de toutes les autres! A l'exemple des matelots d'un navire en danger qui jettent par-dessus bord tout ce qui l'embarresse, on a jeté à la mer l'amour de la gloire, l'amour de la liberté, tous les amours y compris l'amour.

EPICERIE ET PHARMACIE

Nous avons déjà donné, dans un précédent article, une partie de la reproduction ci-dessous de notre confrère l'*Epicier* de Paris ; nous croyons devoir donner l'article en entier qui ne manquera pas d'être lu avec intérêt par les amis de la liberté commerciale qui crient sus aux monopoles et s'unissent pour les combattre.

Nous avons dû, il y a quelques semaines, à la suite de plaintes de nombreux abonnés, en butte aux tracasseries et vexations des conseils d'hygiène, adresser en leur nom une pétition au Ministre du Commerce, dont nous avons reçu accusé de réception et avis de transmission au Ministre de l'Intérieur.

Cette campagne, que nous ne faisons que commencer, nous a valu un grand nombre de lettres nous apportant l'approbation de nombreux lecteurs. Cependant, quelques-uns de nos correspondants trouvent que nous avons été trop modérés dans nos revendications, et désireraient voir appliquer le principe de la liberté commerciale non seulement aux spécialités pharmaceutiques, mais encore à certains médicaments simples, d'usage constant, et dont l'emploi est connu des populations de toutes les contrées de la France.

Nous reproduisons ici une partie d'une circulaire qui nous a été soumise et où sont indiquées les catégories de produits dont on voudrait voir la vente libre :

« Il faut songer aussi, aux habitants des campagnes, à ces populations agricoles si nombreuses et si intéressantes ; elles ont toujours une épicerie à leur porte, tandis qu'elles doivent se transporter à un endroit parfois très éloigné pour trouver une pharmacie.

Faudra-t-il donc toujours que les

malades de la campagne soient privés de secours rapides parce que le pharmacien aura fait rentrer dans son monopole des produits dont tout le monde sait l'usage qui en est fait d'après leurs vertus médicales, comme par exemple, la quinine, le quinquina, le sparadrap, l'ammoniaque, l'éther, l'antipyrine, l'eau sédative, les emplâtres, les sinapismes divers, les sirops, la douce-amère, la guimauve, la saponaire, le tilleul, la mauve, la farine de lin, le phénol liquide, la liqueur de goudron, les pilules purgatives, les pastilles contre la toux, le camphre, l'alcool camphré, les thés purgatifs, etc.

La pharmacie, fille de l'Épicerie, s'est séparée de sa mère il n'y a guère plus d'un siècle (1777) pour former une nouvelle branche commerciale et scientifique. Alors, elle s'est emparée,—mais sans pouvoir se les assimiler définitivement,—de nombre de substances médicamenteuses ou hygiéniques qui étaient du domaine de l'épicier-droguiste.

La pharmaceutique n'a été vraiment constituée que par suite des découvertes de la chimie ; ses procédés, ses formules ont été simplifiés. L'intervention du *Codex*, contenant les formules admises par les praticiens et décrivant la composition des doses, eut pour objet de prévenir les erreurs que peuvent contenir les ordonnances des médecins.

Donc, c'est dans la préparation des médicaments composés, c'est dans son laboratoire que nous reconnaissons le pharmacien. Mais, dans son magasin, il est resté l'épicier-droguiste d'autrefois, vendant des produits tout préparés et de toute origine.

Pourquoi donc les spécialités pharmaceutiques, qui offrent à tous le soulagement et la santé, ne seraient-elles pas mises à la portée de tous par l'intermédiaire des épiciers ?

Poser la question, c'est la résoudre.

Il est évident que la législation qui règle le monopole pharmaceutique est surannée et que l'application intransigeante et par trop égoïste qu'en veulent faire, à leur profit, les membres des conseils d'hygiène qui, pharmaciens eux-mêmes, sont à la fois juges et parties, est absolument contraire, non seulement au principe de la liberté commerciale, mais même au simple droit des gens.

En effet, quand on oblige le public à s'adresser à un pharmacien pour la préparation d'une ordonnance médicale, la restriction portée à sa liberté a du moins une contre partie dans la certitude — pas toujours absolue — que ses médicaments seront préparés par un homme offrant toutes les garanties de capacité nécessaires.

Mais quand, habitué à se servir d'éther ou de quinine ou d'eau sédative, un client se voit forcé de s'adresser au pharmacien pour se faire délivrer la quantité qu'il désire de ces médicaments ou pour avoir une spécialité quelconque à la préparation de laquelle le pharmacien est complètement étranger et qu'il se contente de débiter absolument comme l'épicier vend le sucre ou la bougie ; il n'y a plus de contre-partie pour l'acheteur en échange de sa liberté et la loi n'est plus en droit de lui interdire de se servir où bon lui semble. Ce faisant, elle entrave simplement la libre concurrence et loin de protéger le consommateur, elle assure contre lui la cherté factice des produits.

Les pharmaciens, n'ont, du reste, d'autres arguments, en faveur du maintien de la totalité de leur monopole, que la nécessité pour eux de reconquérir les frais de leurs études coûteuses et le prix élevés de leurs officines.

Ne voulant pas nous permettre de

discuter cet argument -- qui nous paraît d'une valeur toute relative — nous y répondrons par deux considérations différentes :

La première, c'est que l'avantage que leur assure ce monopole est, dans les grandes villes, fortement combattu par la concurrence que les pharmaciens se font entre eux et qui permet au consommateur des grands centres de bénéficier sur les médicaments courants, d'un tarif réellement modéré. Mais nous ne voyons pas pourquoi les habitants des campagnes seraient, en quelque sorte, systématiquement maintenus à l'écart de ces avantages, car MM. les pharmaciens n'ont garde, pour la plupart, d'aller y enterrer leur science et leur capitaux, et par suite de s'y faire concurrence.

La deuxième considération est que nous trouverons naturel, et n'avons jamais demandé autre chose, que les produits fabriqués ou composés continuent à avoir besoin de l'estampille d'un pharmacien pour être couramment débités, et la science de ces messieurs continuera à trouver son emploi dans cette préparation et dans celle des ordonnances.

Si une pléthore se produisait parmi eux, le public y gagnerait en sécurité, puisqu'ils ne seraient plus obligés, comme cela arrive fréquemment encore, de confier des préparations délicates à des garçons de laboratoires ou commis insuffisamment imbus de la science patronale, et qui commettent de dangereuses méprises.

J'ai cité avec intention la quinine parmi les produits dont on pourrait accorder la libre vente. J'ai eu, en effet, l'occasion au Sénégal, de manier et administrer ce médicament qui, dans nos colonies s'emploie à larges doses, sans avoir jamais appris la moindre notion de la science pharmaceutique, et le fait est d'un usage constant chez nos troupiers.

Or, dans un pays où l'organisme débilite peut encourir plus de risques que dans nos climats d'un droguage immodéré, l'utilisation de cette drogue est laissée à la merci du premier venu : tandis que le même individu aura besoin du concours d'un pharmacien diplômé pour s'en administrer la moindre dose, si la fièvre le reprend une fois rentré dans ses foyers.

Décidément, Messieurs les pharmaciens en particulier et les membres des conseils d'hygiène en général, ignorent que le progrès a marché. Il faut le leur faire voir et pour cela, mettre la loi d'accord avec le bon sens.

On essaiera.

LES FAILLITES AU CANADA

Le tableau ci-dessous des faillites au Canada en 1897 et 1898, indique une comparaison entièrement favorable à l'année 1898, tant par la diminution du nombre des faillites que par celle du passif des faillis. L'année 1897 pouvait déjà se comparer favorablement avec celle de 1896 et nous avons l'espoir que l'année 1899, dans laquelle nous entrons marquera encore un nouveau progrès dans la prospérité commerciale du pays.

Pour le Canada entier le nombre des faillites a été en 1898, de 1427, en diminution de 480 sur le chiffre de l'année précédente. Quant au passif, de \$13,147,929 en 1897, il est tombé à \$9,644,100 en 1898. L'actif des faillis qui, en 1897, était de \$5,191,649 a été de \$4,085,722 en 1898 ; c'est-à-dire que la proportion de l'actif au passif qui n'avait été que de 39 p. c. en 1897, s'est élevée à 42 p.c. en 1898 ; que le nombre des faillites a diminué de 24 p.c. et que le passif a baissé de 35 p.c.

De toutes les provinces du Canada, celle du Nouveau Brunswick est la seule qui ait eu une augmen-

tation dans le nombre des faillites, 78 au lieu de 62. Deux provinces, celles du Nouveau-Brunswick et de la Colombie Anglaise ont eu, en 1898, un passif supérieur à celui de 1897 : \$37,000 pour le Nouveau-Brunswick et \$53,554 pour la Colombie Anglaise.

Voici le détail par provinces :

Provinces.	No. de faillites.		Actif.		Passif.	
	1898.	1897.	1898.	1897.	1898.	1897.
Ontario	633	866	1,739,739	2,177,989	3,532,697	5,201,159
Québec	500	669	1,303,350	1,851,396	3,910,782	5,569,743
Nouveau-Brunswick	78	62	2 2,156	190,365	417,666	380,667
Nouvelle-Ecosse.....	125	181	306,711	466,772	650,415	976,739
Ile du Prince Edouard...	4	10	21,100	36,350	35,900	84,202
Manitoba.....	20	43	152,521	232,057	323,185	470,397
Terr. du Nord-Ouest.....	6	10	24,600	39,400	57,000	78,347
Colombie Anglaise.....	52	63	245,545	157,318	410,154	336,600
Totaux.....	1,427	1,907	4,085,722	5,191,647	9,644,100	13,147,929

Voici une nouvelle qui laissera sans doute fort indifférents nos lecteurs, mais qui fera tressaillir de joie plus d'un fumeur invétéré :

La *Presse médicale allemande* apprend que le professeur Gerold, de Halle, a trouvé un moyen vraiment efficace, cherché depuis longtemps, de neutraliser l'action de la nicotine dans le tabac. Avant la fabrication, les feuilles de tabac sont trempées dans une décoction dont le principal élément est la marjolaine sauvage (*origanum vulgare*). Ce procédé ne fait, paraît-il, que supprimer les effets nuisibles du tabac sans lui enlever rien des qualités et de son arôme.

COMMERCE, INDUSTRIE, FINANCE

Le Banquet annuel des voyageurs de Commerce du Canada. — Notre Ministre des Postes. — Distillation de "brandy" en Californie. — Un marché au Japon pour la vente de la farine canadienne. — Demande d'incorporation. — L'or d'Australie. — La banque de St Hyacinthe. — Un don de Lord Strachona. — Plaintes du commerce au sujet de la malpropreté des billets de banque de la Puissance. — Une falsification du lait. — Les poulets canadiens : un marché profitable en Angleterre pour notre volaille. — La McKay Milling Co. — Les procédés de fabrication du beurre et l'hygiène. — La récolte des vins en Californie. — L'émigration Japonaise. — A propos d'étrennes. — L'achat d'une législature.

Les voyageurs de commerce du Canada ont eu leur banquet annuel jeudi soir au Windsor. Tout s'est passé en famille, la réunion a été des plus gais et des plus cordiales sous la présidence de M. Max Murdock le nouveau président qui avait à ses côtés l'honorable J. D. Rolland C. L. président sortant, M. F. D. Monk, M. Watson et d'autres anciens présidents ou officiers de l'Association des Voyageurs de Commerce.

Le menu était à la hauteur des circonstances de même que les toasts. Le nouveau président a créé une très bonne impression et son discours, au cours duquel il a souhaité une bonne et heureuse année à ses collègues Canadiens-français, a été fort bien accueilli, surtout lorsqu'il a annoncé qu'il espérait obtenir des compagnies de chemins de fer en faveur des voyageurs de commerce des avantages sérieux. Il espère également que les hôteliers offriront aux voyageurs plus de facilités que par le passé au point de vue de l'exposition de leurs échantillons. En terminant M. Max Murdock a porté la santé de la Reine.

L'hon. D. Rolland a parlé ensuite des services rendus par les voyageurs de commerce au pays tout entier en développant des rela-

tions interprovinciales, appelant l'attention de ses auditeurs sur le Nord de la province. En terminant, M. Rolland a dit un mot du fonds de secours mutuel et a remercié l'Association de sa double élection présidentielle, terminant son discours par ses souhaits de prospérité à tous.

M. R. Giles de la Cie des Eaux Radnor a déclamé avec beaucoup d'assurance " Mon cheval castor."

M. Arthur Fournier répondant au nom des voyageurs en épicerie a déclaré que dans la ligne de l'épicerie comme dans celle des nouveautés, les affaires avaient été excellentes.

M. D. Watson a recommandé aux membres de l'Association le fonds de secours comme une œuvre utilitaire que l'on devait encourager sans relâche ; il espère que l'année 1899 verra cinq cents nouveaux membres de plus contribuer à ce fonds.

Le chant et la déclamation ont fourni successivement à MM. Ed. Lebel, Gurd, Common, McGregor, Heller, Moore, J. H. Morin, David Herron et Alen Rough, l'occasion de faire valoir leurs talents naturels et de les faire applaudir.

Voici une liste forcément incomplète des personnes présentes à cette joyeuse manifestation :

MM. J. LeSueur, L. O. Demers, Alex Strachan, H. Pearce, J. Laporte, Rob A. Craput, J. G. Wallace, Toronto ; Thos Johnston, T. A. Davis, Toronto ; H. J. Tellier, J. E. Beaudry, Wm Ireland, A. Filion, Thos P. Coghlan, A. F. McTavish, Alex Rough, H. W. Wadsworth, Pantaléon Jobin, F. D. Monk, R. C. Wilkins, W. H. Olive, J. D. Holland, David Watson, W. A. Gurd, E. H. Copland, W. J. Common, John A. McGregor, Samuel Woods, E. A. Prévost, F. S. Cote, H. G. Frost, E. Brodeur, T. M. Barnard, C. H. A. David, F. J. Patenaude, C. L. David-

son, J. Paterson, James J. Gardner, J. Randolph Douglas, A. G. Gardner, D. M. Lefebvre, P. E. Duplessis, T. L. Barlow, William C. Finley, Thos L. Paton, Walter C. Wonham, J. H. Morin, John T. Dwyer, E. LeBel, W. McK. Barlow, F. F. Dugan, W. R. V. Bowie, J. E. Garneau, A. L. Friedman, A. M. Vineberg, J. Weinberg, C. C. Ballantyne, J. H. Gordon, R. D. Munro, H. M. Levine, H. N. Friedman, J. P. Dumarescq, Milton, J. Savage, Alfred P. Weary, P. Gauthier, Rob. Thompson, A. R. Colvin, J. O. Bourcier, W. M. Angus, J. Bevans Giles, J. Gouldthorpe, R. H. Bullen, Fred. F. Pitou, J. P. Jackson, M. R. Cuddihy, F. X. D. de Grandpré, J. H. Club, W. P. Beauchamp, L. O. Demers, Arthur Fournier, Thos. G. Savage, B. Trudel, A. B. Lize, Ludger Gravel, Angela Daigneault, Henri Labelle, Alfred Lortie, D. Freeman, P. F. Flanagan, Chas Roberts, John Cusack, Thos Beilby, John D. Baile, Newton Tucker, Z. P. Benoit, W. Lauriault, J. Carson, R. Leslie, D. Hy Herron, W. F. Rowell, J. D. Rowell, Geo. A. Stone, Willie A. Jackson, W. S. Heney, F. J. Greene, J. C. Brimms, E. M. Haldimand, Arthur Ibbotson, Chas R. Rice, Ch. Robillard, Albert Laberge, John Kingan, Alex. Moore, Alex. B. Rattray, T. T. Cartwright, F. Ellsworth Ibbotson, George Fred. Helleur, Percy T. Moore, W. C. Strachan, Harry Reeves, M. A. Phelan, etc.

* **

Notre ministre des postes—I, William Mullock!—qui spéculé abusivement sur les manies, d'ailleurs inoffensives, des philatélistes, a fini convenablement l'année 1898 en offrant au commerce l'uniformité de tarif postal à 2c dans toute l'étendue du Canada.

Pour des raisons majeures ou mineures, il finit exactement par où il aurait dû commencer. Bref, depuis

le 1^{er} janvier, nous avons le droit d'expédier nos correspondances d'une localité à une autre localité du Canada au tarif de faveur accordé pour les correspondances du Canada à destination de n'importe quelle contrée reculée faisant partie des possessions de l'Empire Britannique.

Tout est bien qui finit bien—grâce à la guerre d'épigrammes déclarée par *La Presse* et, à sa suite, par les journaux indépendants du gouvernement, à l'administration qui règne à Ottawa.

* **

Une convention conclue entre le Département des Postes à Ottawa et les autorités américaines, les maisons qui font usage d'une cartepostale spéciale pourront s'en servir indifféremment aux Etats-Unis ou au Canada. Une condition essentielle à l'expédition de ces cartes-postes, c'est qu'elle devront être affranchies avec les timbres du pays d'où elles seront expédiées.

* **

Le développement de la culture de la vigne en Californie a incidemment provoqué la distillation du "brandy" en quantités. Les eaux-de-vie californiennes se vendraient maintenant assez bien sur les marchés de l'Est de l'Union et seraient même exportées jusqu'en Allemagne et en Angleterre.

Il est relativement peu de consommateurs en Californie qui apprécient la supériorité de l'eau-de-vie de fruits sur l'eau-de-vie de grains dont le bas prix favorise d'ailleurs la vente. Actuellement, les marques de "whiskey" vendues sur la place de San Francisco sont tellement nombreuses qu'elles ne se comptent plus, et les propriétaires de chaque marque dépensent de grandes sommes en publicité pour en faciliter le placement. Tel marchand qui fait beaucoup de réclame,

arrive souvent à vendre très cher un produit inférieur, selon son habileté à employer certaines essences qui ont la propriété de donner l'apparence de l'âge au whiskey et le tact qu'il apporte pour se former une clientèle. Un bon whiskey, ou du moins réputé tel, se vend en moyenne \$2.75 le gallon, par baril, dont \$1.10 de droits.

**

Au Japon, il existerait un bon marché de vente pour les farines du Canada. Les Japonais ne sont pas grands consommateurs de pain, mais ils emploient maintenant la farine de blé, de préférence à celle de riz, pour confectionner beaucoup d'aliments. D'autre part, il aurait été prouvé qu'une maladie connue sous le nom de "Beriberi" serait provoquée par l'absorption régulière de la farine de riz et le gouvernement aurait ordonné l'usage occasionnel de la farine de blé pour l'alimentation de l'armée et de la marine. Jusqu'ici les qualités ordinaires requises ont été surtout demandées à l'Orégon et au territoire de Washington.

Mais pour établir un marché avec les Japonais, nos exportateurs canadiens ne devront pas perdre de temps, car il est fort probable que la Rue, une fois le Transsibérien construit, songera elle aussi à écouler ses blés en Chine, au Japon et à Formose.

Les premiers arrivés sur le marché auront naturellement un grand avantage sur leurs concurrents futurs.

**

Une demande sera adressée au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte constituant en corporation la "Compagnie d'Assurance la Laurentian," pour faire des opérations d'assurance contre l'incendie et sur les navires. Le siège d'affaires de la

compagnie sera à Montréal, dans la province de Québec.

**

D'après un cablegramme de Melbourne à la date du 28 décembre, les expéditions d'or d'Australie pour l'année 1898 représentent un montant de \$60,100,000.

Les expéditions d'or aux Etats-Unis ont augmenté de \$10,000,000.

**

Un dividende de trois pour cent sur le capital payé de la banque de St-Hyacinthe a été déclaré pour le semestre courant et sera payable au bureau de la banque, mercredi, le premier jour de février prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 17 au 31 janvier courant, ces deux jours inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la banque aura lieu à son bureau, à St-Hyacinthe, mardi, le 14 février prochain, à une heure de l'après-midi.

**

Lord Strathcona vient de faire don en faveur de l'Ecole Irlandaise Catholique de Belmont Park d'un chèque de \$5,000 qu'il a adressé à l'Hon. Juge Curran.

Pour peu que cela continue—et nous le souhaitons, car il y a encore de bonnes œuvres à créer au Canada—la générosité de notre Haut Commissaire Canadien à Londres passera à l'état de proverbe.

Voilà un bon exemple à suivre pour ceux de nos compatriotes favorisés des biens de la fortune.

**

Le commerce se plaint de la malpropreté des billets de \$1 et \$2 du Dominion, actuellement en circulation.

Informations prises aux banques, il paraît qu'au lieu de les mettre au pilon, le gouvernement continue à

les lancer dans la circulation et qu'on a bien de la difficulté d'échanger les billets hors de service.

L'honorable ministre des finances est respectueusement prié de prendre en bonne considération les plaintes du commerce et des banques.

* **

Une fabrique de Chicago a mis en circulation commerciale, sous forme de poudre, une préparation à base de gélatine qui, ajoutée au lait écrémé lui rendrait l'aspect du lait complet. Dans le *Chemiker Zeitung* on signale ce produit étranger et on indique le procédé de recherche suivant pour y caractériser l'impureté.

On prend une solution de nitrate mercurique à 25 p. 100, et on ajoute à 10 c. c. de lait 10 c. c. de cette solution. On agite énergiquement; puis on laisse reposer cinq minutes et on filtre. S'il y avait de la gélatine, la solution filtrée, traitée par une solution d'acide picrique donnerait un précipité jaune caractéristique.

* **

Nous avons parlé il y a quelque temps de l'envoi en Angleterre par la station d'engraissement de Carleton place, de volailles engraisées adressées en compartiment froid par l'Hon. Sydney Fisher à l'échevin James Ruddin de Liverpool. Ces poulets se sont vendus rapidement au prix de 16 cts la livre en gros. Ils étaient plumés, mais non vidés pesaient en moyenne 5½ livres chacun. Le prix en gros a, comme on le voit, atteint \$1.70 la paire.

Le département fédéral de l'agriculture nous communique à ce sujet les extraits suivants d'une lettre du consignataire de ces volailles :

J'ai été agréablement surpris de l'excellence générale de votre petit envoi expérimental de chapons canadiens. A l'ouverture des boîtes, on trouva les volailles en belle condition et d'une apparence fort engageante.

Après avoir sorti les volailles des

boîtes, j'en suspendis une pour quelque temps afin de voir combien de jours elle conserverait sa belle apparence. Je trouvai que la chair prenait une blancheur de lait aussitôt que l'humidité occasionnée par l'état frigorifié eut disparu. Aujourd'hui, après cinq jours écoulés, elle est aussi belle qu'une volaille fraîchement abattue.

Je pense que les prix obtenus vous seront agréables en même temps qu'ils vous rapporteront un profit. C'est un bon prix sur le marché aussi élevé que ceux que l'on offre actuellement pour les poulets du Surrey. Pour de petits arrivages hebdomadaires, j'ose dire que ce prix pourrait être maintenu à sept pence (14 sous) la livre.

Au moment de leur engraissement, les poulets valaient 50c la paire.

Les aliments consommés dans le cours de l'engraissement coûtèrent 31 sous, faisant un total de 81 sous par paire, si l'on n'alloue rien pour la main d'œuvre. Les boîtes d'emballage revinrent à 3 sous la paire, et les frais de transport et de vente reviendraient dans le cours ordinaire des affaires pour de tels poulets à pas plus de 22 sous la paire; un total de \$1.06 ce qui laisse 70 sous la paire pour le travail et le profit.

* **

La McKay Milling Co., d'Ottawa, a ouvert une succursale à Montréal au No 305 du *Board of Trade*, sous la direction de M. W. A. Burns, qui est chargé d'affaires de la compagnie pour la ville et le district de Montréal.

* **

Le beurre et l'hygiène. — Dans une réunion récente du Comice agricole de Gembloux (Belgique) on s'est occupé de la création d'une laiterie coopérative.

L'ingénieur agricole de Gembloux publie à ce sujet une étude comparative très intéressante des deux procédés généraux d'écémage, spontané et centrifuge, au point de vue de la contamination possible du beurre par les microbes infectieux.

Un fait bien acquis, c'est que les bacilles tuberculeux peuvent se trouver dans le beurre, qu'ils y conservent leur virulence et qu'ils représentent un danger pour le consommateur.

Comment ce danger peut-il être évité ?

Deux moyens se présentent : l'écrémage centrifuge et la pasteurisation.

Dans l'écrémage centrifuge, les impuretés et les microbes sont projetés à l'état de boue sur les parois du bol de l'écrémeuse. La crème, le lait écrémé sont exempts de microbes.

Le beurre de centrifuge offre donc infiniment plus de garanties que celui obtenu par les anciens procédés.

Quant à la pasteurisation du lait, qui poursuit la destruction, par la chaleur, des microbes que ce liquide renferme, c'est une opération qui nécessite une installation assez coûteuse.

Mais la difficulté, dans ce procédé est de ne pas atteindre le goût de cuit du lait correspondant à une dépréciation des qualités digestives. D'après le Dr With de Bruxelles et malgré des affirmations contraires du docteur de Rotschild, la température que peut subir le lait sans que sa digestion soit contrariée est de 75° ; au delà, la constitution des albuminoïdes du lait est altérée et par suite leur digestibilité modifiée.

* **

En 1897, la récolte de vins, en Californie, aurait dépassé 26 millions de gallons, contre 10 millions de gallons en 1896. C'est là un résultat auquel on était loin de s'attendre.

Le phylloxera ayant causé de grands ravages en Californie, beaucoup de viticulteurs avaient entrepris la culture de la betterave à sucre et des céréales, cependant,

grâce aux leçons d'expérience reçues d'Europe et à l'activité du département agricole de l'université de cet Etat, de nouveaux plants résistants ont été replantés et donneraient maintenant des résultats.

* **

A propos d'étrennes !

Dans une maison de gros, le 3 janvier, avant l'arrivée du grand patron, les employés devisaient entre entr'eux. On rappelait que M. X, que M. Y, et que M. Z avaient offert des dindes à chacun de leurs employés à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'an et on comparait la générosité des uns avec la mesquinerie du... patron de la maison.

Le " boy " de l'établissement, tout en passant l'époussetoir à droite et à gauche, suivait la conversation d'une oreille attentive.

A un moment donné, il s'approche du cercle des employés :

— " Vous vous plaignez, dit-il, de ce que le patron ne vous a pas donné *un* dinde pour vos étrennes. J'ai pas à me plaindre, moi, il m'en envoie des " dindes " toute l'année et j'en suis pas pus fier pour ça. "

Le patron fait son entrée à ce moment et la conversation prend fin.

* **

Politique payante..... partout excepté au Canada.

— Ahèteriez vous une législature ? demandait avec indignation un jeune et ardent patriote.

— Si par là vous entendez la législature tout entière, répondit le sénateur xxx, je vous répondrai immédiatement et catégoriquement : " non. " Ce serait une extravagance inutile. Un petit peu plus que la moitié de la législature est amplement suffisant en pratique pour tous les besoins. (*Traduit de l'anglais*).

MAGASINS A DEPARTEMENTS

Le défenseur des grands bazars vient déclarer devant le comité de révision de la Charte :—

“Je comprends que le comité dans tout cela, a en vue la taxe nouvelle devant mettre fin à une perte de revenu, mais on ne réussira qu'à enlever le trafic aux petits magasins au bénéfice des grands. Il s'en suivra une dépréciation de la propriété immobilière dans tous les petits magasins, sans que la ville puisse d'autre part, se dédommager suffisamment de cette perte de revenu. Cela est facile à prouver. Il suffit d'examiner la valeur des propriétés avant et après qu'il y eut des magasins à départements, sur les dites propriétés.”

Nous ne comprenons pas qu'en frappant d'une taxe plus lourde les grands magasins à départements et en ne changeant rien aux impôts qui pèsent actuellement sur les petits magasins, ceux-ci puissent perdre du trafic. Evidemment l'avocat des bazars tient à confondre les petits magasins—au point de vue des taxes spéciales à appliquer à l'avenir—des extrémités de la ville, où forcément il se tient un peu de tout, avec les véritables magasins à départements.

Nous avons déjà dit qu'il y avait une distinction à faire entre ces deux sortes de magasins, et que le Conseil municipal avait catégoriquement déclaré qu'il n'était nullement question de frapper ces petits magasins ; nous n'y reviendrons donc plus.

Par le fait, tombe cette prédiction qu'il s'en suivra une dépréciation de la propriété immobilière par la suite de la taxe. Ce qui pourrait causer une dépréciation—et nous l'avons déjà démontré—ce qui la cause déjà même en certains quartiers de la ville, c'est l'existence de ces magasins à départements qui ruinent les petits commerçants.

On peut bien venir nous citer l'augmentation de la valeur des propriétés près et autour des grands magasins à départements ; nous

n'avons nul doute que les chiffres cités par leur avocat ne soient exacts, mais de ce qu'un coin de la ville où s'entassent ces magasins ait bénéficié de cet état de choses, il ne s'en suit pas que le gain compense les pertes subies ailleurs du fait de ces mêmes magasins à départements. Une partie de l'ouest de la ville a pu y gagner, mais tout l'est et une autre partie de l'ouest y a perdu. Y a-t-il des endroits plus désolants à voir au point de vue des magasins non loués que la rue Notre-Dame à l'est et la rue Bleury, pour ne citer que ces deux-là ?

Si l'on demandait aux propriétaires, à la masse des propriétaires, ce qu'ils en pensent des magasins à départements, ils ne diraient pas comme M. Wm Darlington qu'ils sont un bienfait pour eux, ils montreraient la diminution constante du nombre de magasins dont ils tiraient autrefois des revenus et qui leur sont maintenant une charge.

Mais M. Darlington s'en console facilement : “Il est vrai,” dit-il, “que quelques petits magasins sont absorbés par les grands, mais ce n'est que le résultat du progrès qui s'est fait en tout ce qui appartient au commerce et à l'industrie.”

Malheureusement, ce n'est pas quelques petits magasins qui disparaissent, puisque nous voyons des rues devenir désertes, sans vie, sans commerce, tandis que toute l'activité va se concentrer sur des points isolés, ceux-là mêmes qu'occupent les grands bazars.

Il ne s'agit pas de distraire ceux-ci, mais bien de les empêcher de ruiner ceux là, c'est pourquoi nous demandons qu'une taxe spéciale imposée aux magasins à départements soit assez lourde pour qu'ils puissent rendre à la ville le revenu qu'ils lui font perdre d'autre part, assez forte pour que les petits magasins ne soient pas écrasés par leurs concurrents aux puissants capitaux.

L'ASSURANCE A L'ECOLE

Un exemple à suivre dans nos maisons d'éducation et même dans nos écoles de campagne est celui que nous donne la province du Hainaut, en Belgique. Voici ce que dit *l'Assurance Moderne* d'un enseignement très pratique donné dans les écoles d'une partie de la Belgique et qu'il serait facile et avantageux d'implanter chez nous :

On se préoccupe en Belgique des accidents qui peuvent atteindre l'écolier ; or, voici à ce sujet quelques renseignements très intéressants :

On demande une cotisation de 10 centimes par semaine afin de payer médecins et médicaments.

De plus, le baron du Sart a voulu que cette création servit à former l'intelligence des enfants.

Dans les écoles de Hainaut, les règles de l'arithmétique sont enseignées d'après les statistiques de la mutualité qui n'ont pas l'abstraction ardue des problèmes.

Les instituteurs doivent expliquer l'histoire et le but des institutions de prévoyance, donner des problèmes pris dans la pratique courante de l'épargne, la retraite, la mutualité, les assurances, alimenter cette éducation par des récits *ad hoc*.

Dans le Hainaut, depuis septembre 1896, 127 sociétés de prévoyance, dont 119 en vue de la retraite, se sont constituées dans les écoles.

C'est là une excellente préparation à la prévoyance et à l'assurance sous ses diverses formes, dont l'initiation ne saurait commencer trop tôt.

Ce serait une épouvantable chose que l'avarice, si les avarés vivaient toujours.

Mais ils font dans la société l'office des citernes qui tiennent enfermée l'eau recueillie par les gouttières de la maison.

LE CAMEMBERT

La fabrication du fromage de Camembert est une des sources de richesse de la Normandie. L'industrie fromagère dans cette contrée paraît remonter au quinzième siècle mais la fabrication du Camembert en particulier est de date beaucoup plus récente.

Non loin de Vimoutiers, dans le département de l'Orne, vivait une famille Harel, qui exploitait sur la commune de Camembert une ferme où se trouvaient des vaches laitières. Vers la fin du dix-huitième siècle ces fermiers commençaient à préparer ce fromage qui est devenu célèbre et qui prit son nom du lieu de sa fabrication. Suivant la chronique Madame Harel se rendait sur la place d'Argentan les jours de marché et vendait d'une manière avantageuse ce produit tout nouveau.

Le succès fut si complet qu'en l'année 1798, Madame Harel établissait un dépôt à Argentan. Pendant plusieurs années ce dépôt fut le seul à alimenter les acheteurs, en 1813, c'est encore une fille de Madame Harel, qui, ayant épousé un sieur Paynel demeurant à Champoult, se trouve à la tête de l'industrie des Camemberts.

A partir de ce moment l'industrie prend plus d'extension, et la famille Paynel fonde quatre maisons, puis Madame Morice de Lessart filleule du père Paynel établit dans le Calvados la première fabrique des fromages dits camemberts.

Après cet aperçu sur l'histoire de l'origine de cette industrie qui prit naissance par l'initiative d'une fermière intelligente, voyons en quoi consiste la préparation du produit.

La fabrication du Camembert ne peut pas être poursuivie pendant toute l'année. Au mois de mai et d'août, le lait n'ayant pas les qualités requises, ou bien la fermentation ne s'accomplissant pas d'une ma-

nière satisfaisante, on ne fait que des fromages maigres. Le reste du temps on procède à la bonne fabrication du fromage gras c'est à dire de celui qui se forme en laissant dans le lait, pour le faire coaguler, toute la crème qu'il contient. Pour obtenir la coagulation on additionne le lait de présure, puis après l'avoir remué doucement pour amener la répartition de la présure dans la masse, on l'abandonne à lui-même dans des vases munis d'un couvercle en bois. On donne dans le pays, à ces vases le nom de *serènes*. Lorsque la coagulation est arrivée au point convenable on procède à la mise en moule. Les fromagers ont un moyen empirique assez simple pour reconnaître si la coagulation est satisfaisante. Le revers du doigt posé sur la masse ne doit pas être taché par le lait. Les moules ou éclisses dans lesquels on verse alors le caillé sont ouverts aux deux bouts et posés sur des nattes de jonc de sorte que, par les clairevoies, le petit lait s'écoule facilement.

On sale ensuite ces fromages et, pendant vingt à vingt cinq jours, on les laisse séjourner dans une chambre qui est le *haloir*, au sortir de la pièce où s'est faite la mise en moule et que l'on nomme l'*égouttoir*. Après deux ou trois jours de séjour au haloir les fromages commencent à se parsemer de petites ponctuations brunes ; vers le dixième jour ils sont recouverts d'une végétation cryptogamique de couleur blanche qui laisse çà et là des parties intactes.

Une troisième série d'opérations commence alors. On surveille le moment où les fromages ne collent plus au doigt et suivant l'expression consacrée où ils commencent à *suer*. A ce moment on les place sur des planchettes et on les porte dans une nouvelle pièce, la *cave de maturation* ou de *perfection*. Cette perfection s'obtient en une période de vingt à trente jours pendant lesquels les fro-

mages doivent être surveillés et soignés. Il ne reste plus à ce moment qu'à faire les emballages et la livraison. L'emballage se fait dans du papier ; de petites nattes en paille de blé assemblées par des ficelles isolent les disques les uns des autres. Le paquet comprend six fromages qui ainsi apprêtés sont appelés *pailots*. Ces procédés d'emballage subissent quelques variantes ; tantôt on réunit les disques dans des caisses de bois blanc tantôt on les expédie dans des paniers d'osiers. Le principal est dans la bonne exécution des opérations précédentes et surtout dans les soins pendant la période de maturation. Il ne faudrait pas s'attendre à produire infailliblement du Camembert en tous pays par le seul soin que l'on prendrait de répéter exactement la pratique normande, mais on peut réussir cependant, et dans bien des cas il paraît possible de réaliser des produits très satisfaisants et dont les amateurs apprécieraient les qualités.

Quelques données peuvent permettre de calculer le bénéfice de cette industrie. On estime que deux pintes de bon lait suffisent pour fabriquer un fromage qui au moment de la vente pèsera 10 onces. Le prix de vente de ces fromages varie au pays de production de \$1 à \$2 la douzaine. M. P.

Deux moyens de devenir riche :

Le premier est d'augmenter son revenu jusqu'à ce qu'il se trouve en équilibre avec les désirs et les besoins. C'est le plus commun, le plus difficile, et le seul que l'on es aie.

Le second est de diminuer ses besoins et ses désirs jusqu'à ce qu'ils se trouvent en équilibre avec le revenu.

Le commerce du sel est un monopole du gouvernement en Chine, qui perç de ce fait un revenu annuel de \$11,000,000. Il se consomme annuellement en Chine 3,300,000,000 de livres de sel. L'importation du sel étranger est strictement prohibée.

L'ARBRE A PAIN

C'est le grand panetier des forêts tropicales comme le palmier du voyageur en est le grand échanson. L'un donne à manger, l'autre verse à boire. Porteur de pain et porteur d'eau, ce sont deux arbres bénis.

L'arbre à pain abonde surtout aux Philippines et aux Mariannes, dans beaucoup d'îles de la mer du Sud. Par son feuillage d'un beau vert il ressemble à notre pommier. Son aspect est noble et sympathique. On voit, tout d'abord, que ce n'est pas le premier venu de la forêt.

Son fruit est rond, enfermé dans une épaisse écorce d'un jaune éclatant. On dirait un fruit d'or. Bien mieux, c'est la " Pomme de vie, " comme dit l'insulaire.

Ce fruit précieux et charmant, on le fait cuire sous la cendre chaude comme un marron du Périgord. Bientôt l'écorce tombe, et il reste une croûte mince qui recouvre une substance aux senteurs appétissantes, tendre et blanche comme la mie de notre pain.

Ce pain-là ne se mendie pas, il se donne ; il ne se pèse, il se prodigue ; il n'est pas besoin de le gagner à la sueur de son front, on le cueille librement aux branches hospitalières et charitables.

Ce n'est pas le pain cher qui se vend, le pain quotidien qu'on implore ; c'est le pain éternel de la nature qui s'offre à tout venant et tombe dans la main.

A lui seul, cet arbre est tout ; semeur, moissonneur, dépiqueur, vaneur, meunier et boulanger.

Tous les travaux des champs, des granges et du moulin s'accomplissent en silence sous son écorce féconde.

Le client qui passe d'aventure est sûr d'avoir son poids et le pain est toujours bon, toujours frais, toujours réussi, car c'est la nature elle-même qui met la main à la pâte.

Comme tous les grands rôles, l'arbre à pain a ses doublures qui le remplacent quand il est absent. Ces doublures alimentaires et végétales sont le rima et le douctou. Le fruit du rima, de la grosseur d'un melon et de la couleur d'une datte, est tout hérissé de piquants, mais cette écorce rébarbative renferme un noyau d'une blancheur éclatante et d'une saveur exquise.

Ce fruit qu'on fait bouillir comme des châtaignes, se conserve cinq ou six mois sans que sa substance s'altère. Manger aussi délicat que nourrissant, il a de grandes et curieuses analogies avec certains pains d'Europe, particulièrement avec le pain anglais.

Quand au douctou, il a la forme et la grosseur d'une belle poire. La pulpe, qui est blanche et molle renferme quinze noyaux que l'on fait rôtir. Leur goût est absolument celui de la châtaigne. Un Limousin s'y tromperait.

Ces arbres-boulangers ne sont plus des plantes ; ce sont des fours, ou, pour mieux dire, des huches inépuisables, si bien que j'aurais pu vous les présenter sous ma rubrique : " l'Événement à Table. " — Avec de tels fournisseurs, l'insulaire est toujours assuré d'avoir du pain sur.... la branche.

Sans nul doute, l'arbre à pain, le rima, le douctou, le cycas, et autres végétaux de la même farine sont d'honnêtes et parfaits boulangers, les geindres et les mitrons très curieux du monde botanique ; sans nul doute, ils rendent les plus grands services aux tribus innombrables qu'ils nourrissent et qui, pour dîner, n'ont qu'à courber ses branches semées de bouchées de pain ; mais combien ces grands arbres sont petits à côté de notre blé aux épis d'or, à côté de notre pain sacré qui résume les efforts et les espérances, le travail et la vie de l'homme.

minées fourragères abondent elles et prospèrent-elles dans l'île.

Un indice de la douceur du climat d'Anticosti est la présence sur la côte sud-occidentale, au nord du 49^e parallèle, du thuya d'Occident, qui, *sur tout le continent américain*, ne peut s'élever au nord du 45^e parallèle. Contrairement aux erreurs courantes, cette île se trouve donc être le pays le moins froid du Canada.

Les côtes d'Anticosti n'offrent qu'un très petit nombre de baies et de criques ; la côte septentrionale en est même entièrement dépourvue. Les naufrages ont été nombreux dans les parages de l'île. En dix ans seulement, de 1870 à 1880, 106 navires, montés par 2,000 matelots, sont venus s'y briser, et ces naufrages ont coûté la vie à 300 personnes.

La population permanente de l'île n'était, en 1891, que de 253 habitants, dont 167 Canadiens-Français, ou Acadiens, massés pour la plupart autour de la baie des Anglais, près de la pointe occidentale de l'île. Mais en été, cinq à six mille pêcheurs, venus de tous les points de la côte canadienne, s'y établissent temporairement, car les eaux de l'île abondent en poissons de toute espèce, et les petites rivières de l'intérieur sont pleines de saumons et de truites.

M. Menier autorisa tous les habitants de l'île à rester sur sa propriété, mais il se réserva d'y introduire de nouveaux colons, et prépara leur établissement par des travaux immédiats dans les environs de la baie des Anglais. Il fit construire à leur intention, par un entrepreneur canadien, M. Peters, un hôtel à deux étages, dit la *Maison des Arrivants*, d'une trentaine de mètres de longueur — et deux entrepôts.

Une douzaine d'édifices particu-

liers furent élevés de manière à recevoir chacun une famille.

Un chemin carrossable de 20 à 25 pieds de largeur a été pratiqué à travers la forêt. Il part de la baie des Anglais, puis bifurque à droite pour rejoindre l'anse aux Fraises, à gauche pour gagner la baie Gamache, meilleur mouillage de l'île.

Depuis lors, des colons choisis avec soin par M. Menier parmi des familles françaises sont arrivés par le navire *Savoy* et se sont établis immédiatement dans les locaux qui les attendaient.

M. Menier a offert ainsi à la colonisation un champ d'essai très intéressant. Le Français peut fort bien travailler à Anticosti : le froid y est beaucoup moins rigoureux que sur le continent ; on n'y connaît pas, comme au Labrador, ces hivers implacables où l'on n'a quelquefois d'autres ressources que de se terrer dans sa tanière. Disons cependant qu'on y est, en été, la proie de moustiques voraces qui font de cruelles piqûres.

Ce n'est pas loin de France ; il n'est ni long, ni difficile, ni très dispendieux d'y tenter un voyage d'exploration et d'étude. On y entend parler presque partout le vieux patois français. Les indigènes canadiens, quoique loyaux sujets de Sa Majesté Britannique, gardent bon souvenir à la patrie de leurs pères.

Enfin, M. Menier a projeté également de faire de l'île un vaste terrain de chasse.

Outre les animaux que l'île possède déjà, et dont il veut encourager la reproduction, l'ours brun, les renards roux, noir et argenté, la loutre et la martre, il se propose d'introduire dans l'île tous les animaux à fourrure des autres parties du Canada, le cerf rouge (*red deer*), le caribou, le castor. — *Le Tour du Monde.*"

RECTIFICATION DE L'ALCOOL

(*Dictionnaire de l'Épicerie par A. Seigneurie.*)

(*Suite*)

D'après le principe que nous avons indiqué, les vapeurs alcooliques subissent, en traversant chaque plateau, une condensation partielle qui porte surtout sur les vapeurs du liquide à point d'ébullition plus élevé, c'est-à-dire l'eau. Les vapeurs qui dépassent le dernier plateau sont donc des vapeurs d'alcool pur, et sont conduites dans un refroidisseur spécial.

Mais la traversée des différents plateaux ne prive pas seulement les vapeurs alcooliques de leur teneur en vapeur d'eau. Les huiles essentielles qu'elles entraînent sont, pour une grande part, plus solubles dans l'alcool bouillant que dans sa vapeur. Comme la condensation successive des vapeurs dans les différents plateaux liquéfie aussi des vapeurs alcooliques, et cela d'autant plus que leur teneur en eau est devenue moins grande, plus un plateau est moins élevé, plus il s'enrichit en alcool, d'où il suit qu'au cours de l'opération, le plateau le plus élevé ne contient plus que de l'alcool bouillant. Les vapeurs qui sont conduites au refroidisseur ont donc abandonné, en outre de l'eau, les huiles essentielles les moins volatiles.

Celles de ces vapeurs qui passent les premières, sont au contraire chargées des huiles essentielles les plus volatiles, celles que l'ébullition à fait se dégager tout d'abord et qui n'ont pu être abandonnées dans les plateaux.

En se refroidissant elles constituent les mauvais goûts de la tête. Elles ont une odeur très forte, due à la présence d'aldéhyde acétique,

et d'éther acétique. On les conduit dans un réservoir spécial.

Le condensateur liquéfie ensuite les moyens goûts de tête qui sont également mis de côté ; puis viennent les alcools fins goûts, dont la rectification est suffisante et dont la quantité est de 72 à 85% de l'alcool contenu dans les flegmes mis en œuvre.

L'opération de la rectification se termine par le passage des alcools moyens goût de queue, enfin des huiles essentielles.

Ces dernières, résidus de la rectification sont recueillies par la vidange de l'appareil rectificateur.

Les moyens goûts de tête sont réunis aux moyens goûts de queue et les mauvais goûts de tête aux mauvais goûts de queue, pour être retravaillés et subir de nouvelles rectifications. Le liquide chargé d'huiles essentielles est conduit dans un bac où par le repos, les huiles montent. On les décante et l'eau alcoolisée qui reste est reprise dans de nouvelles opérations.

Les procédés de rectification que nous venons de décrire, ainsi que tous ceux qui ont été proposés jusqu'à ce jour, ne permettent pas d'obtenir d'alcool absolument pur et ne font que lui enlever la majeure partie de l'eau et des impuretés contenues dans les flegmes.

Cela s'explique aisément, attendu que certains des homologues de l'alcool éthylique qu'il s'agit d'en séparer ont un point d'ébullition très peu différent, et que l'eau et l'alcool, même en vapeurs, forment une combinaison que la condensation fractionnée est impuissante à détruire en totalité.

Si la rectification absolue de l'alcool n'est pas, théoriquement, absolument impraticable, il est fort probable que si l'on découvre des procédés la rendant possible, ils seront à la fois trop méticuleux et trop dispendieux pour pouvoir être industriellement appliqués.

C A C A O

Le cacao est la graine du cacaoyer. Il consiste en une sorte d'amande contenue dans un fruit allongé appelé mazorka ou cabosse, qui est à peu près de la grosseur et de la forme de nos concombres.

La surface des cabosses est dure, raboteuse et marquée de huit à dix côtes.

L'intérieur est divisé en cinq loges remplies d'une pulpe enveloppant les amandes qui y sont contenues au nombre de 25 à 30.

Historique — Le cacao fut importé du Mexique par Christophe Colomb, qui observa qu'il servait à confectionner le breuvage du peuple et qu'il était employé comme monnaie.

Plus tard, Montezuma, l'empereur aztèque, fit servir à Cortès, lorsqu'il le visita, une boisson d'une couleur brune, douce et aromatisée de vanille, qui était préparée avec le cacao.

Les Espagnols furent d'abord peu enthousiastes de cette boisson, et ils ne pensèrent pas que le cacao put devenir un élément de puissance commerciale. Cependant peu à peu il fût importé en Espagne, et devint un des mets favoris des riches Espagnols.

Puis il se répandit ensuite dans les nations voisines, en France et en Italie surtout.

Le mélange intime du cacao broyé et du sucre, aromatisé ou non, prit le nom de chocolat.

Depuis deux siècles, l'importance de la consommation du cacao a suivi une marche ascendante, et la culture du cacaoyer a été importée aux Antilles, et particulièrement à la Guadeloupe, la Martinique, la Jamaïque, Sainte-Lucie; dans les Guyanes, le Vénézuéla, le Brésil, le Pérou et toute l'Amérique centrale; en Asie, aux Philippines; en Afrique, à la Réunion.

L'abolition de l'esclavage fit ce-

pendant diminuer considérablement dans les colonies françaises, espagnoles et hollandaises, la culture du cacao, et l'Amérique centrale produit aujourd'hui la plus grande partie de celui nécessaire à la consommation universelle.

Culture—Le cacaoyer, arbre de la famille des byttneriacées, atteignant de 15 à 40 pieds d'élévation selon les espèces, exige une température constamment élevée: il lui faut donc le climat des tropiques.

Les cultures portent le nom de cacaoyères. La terre propre à la culture du cacao doit être, autant que possible, une terre vierge, le cacaoyer étant extrêmement délicat et se plaisant spécialement sur un terrain nouvellement défriché.

Les cacaoyères sont généralement placées, autant que possible, dans le voisinage d'une rivière, à l'abri de trop grandes chaleurs et du vent. On établit, pour les abriter, des rideaux d'arbres de différentes essences: bananiers, citronniers, cossolliers, etc.

Vers deux ans, les arbustes atteignent une hauteur de cinq pieds environ et commencent à porter des fleurs; mais elles sont enlevées pour permettre à l'arbre de se fortifier. C'est vers quatre ans qu'il commence à porter des fruits; enfin à six ans, il est adulte.

On reconnaît que les cabosses sont mûres lorsqu'elles ont pris une couleur jaune foncé, sauf la pointe qui reste verte après maturité.

La récolte a lieu toute l'année, et il est deux saisons (différentes selon les latitudes) où cette récolte est plus abondante. La cueillette a lieu au moyen de longues fourches en bois, ou même d'appareils spéciaux munis d'une sorte de sécateur.

Elle est faite le plus souvent par des noirs, des indigènes des pays de production et des métis.

Les cabosses tombées à terre sont généralement ramassées par des

femmes et des enfants. Puis elles sont ouvertes avec un instrument tranchant.

Les amandes extraites sont placées dans des corbeilles et portées à l'habitation.

Là, elles subissent différentes préparations, selon le pays. Généralement, elles sont placées dans de grands coffres de bois et pressées au moyen d'une charge de planches supportant des gueuses de fer ou de grosses pierres. On les laisse fermenter dans cet état pendant plusieurs jours, en ayant soin de les découvrir et de les remuer de temps à autre.

La fermentation les fait passer de la nuance de l'ardoise à celle du rouge-brun. Ce traitement a pour but d'extraire l'humidité superflue qu'elles possèdent, de façon à leur permettre de se conserver.

Les amandes sont ensuite séchées au soleil, et il ne reste plus qu'à les emmagasiner, à les mettre en sacs, en caisses ou en tonneaux, et à les expédier sur tous les points du globe.

Dans certains pays, et spécialement au Vénézuéla et au Mexique, les graines sont, aussitôt leur extraction de l'écorce, enfoncées dans une sorte de terre rougeâtre.

Cette opération a pour but d'enlever au cacao un peu de son âcreté, de le rendre plus léger et de lui retirer la faculté de germer.

Le rapport des cacaoyères était autrefois considérable ; mais depuis l'abolition de l'esclavage, cette culture, confiée à des mercenaires et qui demande de grands soins, n'est guère plus lucrative que telle autre culture coloniale que ce soit.

Le cacao est, comme chacun le sait, la base du chocolat, qui ne doit être normalement composé que de cacao, de sucre, et quelquefois d'un parfum, le plus généralement la vanille.

Au siècle dernier, et même au commencement de ce siècle, les épiciers fabriquaient eux-mêmes, soit au moyen de procédés manuels, soit par des procédés mécaniques rudimentaires, le chocolat qu'ils débitaient ; depuis cinquante ans, l'Épicerie est arrivée à se pourvoir complètement de chocolat près de la grande industrie, qui a pris à ce sujet des proportions considérables.

Nos confrères n'ont donc plus à se pourvoir eux-mêmes du cacao naturel.

On désigne communément aussi sous le nom de cacao, des produits prêts à être livrés à la consommation et qui contiennent plus ou moins de sucre.

Ces cacaos, préalablement torréfiés et broyés, sont présentés sous forme de poudre quelquefois impalpable, ils sont alors désignés sous le nom de cacao en poudre. Quelquefois aussi, ils sont présentés en minces lamelles irrégulières, prises directement sous le couteau des broyeurs, et portent alors le nom de cacao en feuilles.

Le cacao entre également dans la composition de produits secondaires, tels que le cacahout.

Les sortes de cacaos les plus estimées dans le commerce sont celles de Caraque et de Maragan. La plupart des colonies françaises d'Amérique, la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe, cultivent également des sortes de cacaos estimées.

De tous les arbres, c'est le baobab qui vit le plus longtemps, environ 6000 ans. Viennent ensuite le taxodium, 4500 ans ; l'if, 3000 ans ; le podocarpus, 2000 ans ; le chêne, 1600 ans ; le tilleul, 1200 ; le cèdre, 900 ans ; le platane, 800 ans ; l'olivier, 750 ans ; l'oranger, 650 ans ; le mélèze, 580 ans ; le hêtre, 500 ans ; le poirier, 450 ans ; le cheirosteman, 400 ans ; le cyprès, 380 ans ; l'ormeau, 350 ans ; le figuier, 280 ans.

— MAISON DE GROS EN —

EPIGERIES, VINS ET LIQUEURS

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce. Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que

Thés, Cafés, Sucre, Mélasses, Sirops, Fruits Seés, Poissons, Etc.

Grande variété de fines denrées et choix considérable de Vins et Liqueurs des meilleures marques dont elle a le monopole de plusieurs.

HUDON, HEBERT & CIE,

41 rue St-Sulpice, et 22, rue De Bresoles,

MONTREAL.

Un grand nombre de mets délicieux peuvent être préparés en employant le



Benson's Canada Prepared Corn

(Farine de Blé-d'Inde préparée)

Pour Blanc-Manger, Flanes, etc. Pas de falsification. Pendant 40 ans sur le marché, et sa qualité toujours sans rivale.

Empois SILVER GLOSS

— ET —

EMPOIS SATIN DE BENSON

Pour usage général dans tout l'ouvrage fin de Buanderie. Evitez les imitations.

EMPOIS ENAMEL DE BENSON

Un empois parfait à l'eau froide pour devants de chemises, aux cols, manchettes, où l'on désire surtout obtenir de la raideur et de la fini, ou bien, lorsque l'on veut obtenir un lustre brillant.

AUSSI.....

De la **Glucose** de qualité supérieure à l'usage des confiseurs, et un **Sirop de Table** d'un parfum agréable.

Le tout manufacturé par

THE EDWARDSBURG STARCH CO., Ltd.

MONTREAL.

LES SOUS PRODUITS DES FORETS

La parfumerie et la médecine utilisent un grand nombre de sous-produits forestiers. Les huiles essentielles viennent au premier rang : elles servent à la préparation des parfums ou trouvent leur emploi en thérapeutique.

On les obtient par distillation ou pression. C'est surtout dans les régions chaudes particulièrement favorables à la formation de ces huiles qu'on trouve les essences forestières du tissu cellulaire desquelles on les extrait.

Aux Etats-Unis, on distille le bois du *Betula lenta* ; au Canada, c'est du tissu d'une cricacée, la *Gauthi-ree*, que l'on retire une huile volatile, très recherchée par les parfumeurs et désignée sous le nom de *Winter Green*.

Une résine très odorante, le *storax*, est produite par l'*Aliboufier officinal*. Le *benjoin*, employé en médecine contre les affections de poitrine et utilisé en parfumerie, est également extrait d'un aliboufier. Les différentes parties constitutives des *eucalyptus* donnent une huile balsamique à odeur pénétrante. Par distillation de leurs feuilles, on obtient une gomme jaune à saveur aromatique. La rectification de l'essence d'*eucalyptus* donne l'*eucalyptol* dont les propriétés fébrifuges sont bien connues.

L'encens de Cayenne n'est autre que le produit du balsamier.

Le camphrier renferme dans ses cellules une matière solide : le camphre, qui, après purification, prend l'aspect qu'on lui connaît.

La fleur de l'*Eugenia aromatica* est universellement appréciée des ménagères sous la désignation de clon de girofle.

On utilise les jeunes pousses de bouleau contre les affections rhumatismales. Dans le traitement des

maladies qui affectent les voies respiratoires on se sert du goudron, de la térébenthine, de la créosote, produits retirés de plusieurs de nos résineux.

L'aulne nous fournit par son écorce un remède contre les angines ; l'emploi de ses feuilles est conseillé par plusieurs personnes comme aidant à la cicatrisation des plaies. Parmi les fébrifuges il convient de mentionner, en outre des alcaloïdes extraits des rubiacées, l'écorce et le bois du frêne.

Les feuilles de noyer trouvent leur emploi dans le traitement de certaines maladies scrofuleuses. La médecine vétérinaire utilise les capsules de fusain dans le traitement de la gale. Le sureau est un excellent sudorifique. Les fleurs du tilleul servent à la préparation d'infusions théiformes indiquées comme remède dans les affections nerveuses. L'écorce de chêne, réduite en poudre, est utilisée pour la cicatrisation des plaies de mauvaise nature.

Les propriétés vésicantes de la clématite des haies, de l'ancienne sylvie, sont bien connues de tous. Dans les préparations pharmaceutiques rentrent à des doses infinitésimales les sucres de la jusquiame, de la belladone, de la digitale, etc. Il nous faut borner ici cette énumération, sans quoi nous nous verrions obligés de citer les mille petites plantes qui tapissent le sol de nos forêts.

En dehors des divers produits mentionnés dans cette étude, il convient d'indiquer quelques substances chimiques et autres que l'on peut à bon droit faire rentrer dans la catégorie des sous produits forestiers : l'acide pyroligneux qui, rectifié, donne l'acide acétique du commerce, l'alcool méthylique désigné aussi sous le nom d'esprit de bois, etc.

Les sciures employées telles quel-

H LAPORTE
J. B. A. MARTIN
J. O. BOUCHER

Maison fondée 1870

L. A. DELORME
J. ETHIER
J. A. MARTIN

LAPORTE, MARTIN & CIE

•• EPICIERS EN GROS ••

72 à 78, RUE ST-PIERRE, MONTREAL

Seuls représentants au Canada, de...



PHILIPPE RICHARD, Cognac, France.
Vve AMIOT, Saumur, France,
MITCHELL & CO., Belfast et Glasgow.

Thé Japon "PRINCESSE LOUISE"

Thé Japon "VICTORIA."

EXIGEZ LES CELEBRES...

Sérialités:

Tabacs en Poudre:

Rose et Fève,
No X Rose
Extra,
No 1 Rose,
No 2 Naturel,
No F 2 Naturel
et Fève,
Merise.

Tabacs en Feuilles,
Cigares,
Cigarettes.



Tabacs en Poudre

FRECHETTE

Vendus garantis
par les manufacturiers.



MILLER & LOCKWELL

Québec,

ECHANTILLONS ENVOYÉS GRATUITEMENT SUR DEMANDE.
EN ENVOYANT VOTRE COMMANDE, S. V. P. MENTIONNEZ CE JOURNAL.

les comme litière ou mélangées avec du poussier de charbon aggloméré au moyen de goudron de bois servent à la confection de briquettes pour le chauffage.

Le liège, substance sur l'origine de laquelle il est inutile d'insister : l'amadou, substance spongieuse servant en chirurgie pour arrêter les écoulements sanguins ; quantité d'autres produits devraient être indiqués ici si l'on voulait obtenir une étude très complète de toutes nos richesses forestières.

BARILS EN METAL

Le ciment contenu dans des barils en bois étant souvent détérioré en cours de route, les fabricants allemands leur ont substitué des barils en fer avec fonds en bois. Cela constitue certainement une amélioration, mais, après avoir été ouverts, ces barils ne sont pour ainsi dire plus d'aucune utilité. Mais, comme le fait justement remarquer *Chamber of Commerce Journal*, les barils en métal suffisamment étanches présenteraient un grand avantage pour ce transport surtout pour les ciments expédiés en Chine. Dans ce pays en effet il existe un produit, l'huile de Tung Yu ou arbre à huile, qui est sans égale, paraît-il, pour la fabrication des vernis et des laques, mais elle est tellement fluide qu'elle passe à travers les joints des meilleurs barils en chêne de fabrication européenne et qu'à l'arrivée en Europe il y a généralement une perte de 30 p. c.

Dans ces conditions les barils complètement métalliques ayant servi à l'expédition du ciment devenant d'excellents récipients pour cette huile, prendraient une certaine valeur.

Un ingénieux appareil.

On vient d'inventer, aux Etats-Unis, un ingénieux appareil destiné à dégeler les terrains glacés des tunnels et des galeries souterraines, et dont l'emploi permettra de continuer les travaux durant les gelées qui, dans certaines contrées des Etats Unis, se prolongent pendant plus de la moitié de l'année.

En voici la description sommaire :

Le foyer, de forme conique, ressemble assez à un foyer de charbonnier pour la fabrication du charbon de bois ; il est entouré d'un tube enroulé en spirale et recouvert d'une couche de glaise et d'une chemise en tôle.

Ce tube, qui prend l'air à l'extérieur, sort du fourneau pour déboucher dans un ventilateur qui aspire l'air chaud. Celui-ci est refoulé par un autre tube jusque dans une chambre placée à l'avancement de la galerie où la chaleur fait dégeler la couche de terrain à abattre.

Les parties de tuyaux situées à l'extérieur sont logées dans des gaines en bois, remplies de sable ou de matières non conductrices, afin d'éviter la déperdition de chaleur.

On comprend l'avantage de ce système qui, en dégelant la face soumise à l'abattage et laissant glacées les parois latérales des galeries tend à supprimer les boisages souvent dispendieux, surtout dans les terrains argileux et humides, et permet l'exécution des maçonneries au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Ce procédé a déjà, dit on, trouvé son application aux mines du Klondike où le froid rigoureux persiste durant huit mois de l'année et où le travail des mineurs pourra se continuer sans interruption grâce à l'emploi du nouvel appareil.

BOVRIL

Est mis en Bouteilles de 1, 2, 4, 8 et 16 Onces.

Ne s'abime pas, à la longue.

DONNE UN BON PROFIT.

N'arrive au consommateur que
par l'intermédiaire du détailleur.



Ecrivez pour les listes de prix
et cotations.....

BOVRIL, LIMITED

30 Farringdon St., Londres, Ang.

25, 27 Rue St-Pierre, Montréal, Can.

PROFITEZ DE L'OCCASION!

GOFFRE FORT D'OCCASION,

MOBILIER DE MAGASIN (Fixtures)

A Vendre à très Bon Marché.

S'adresser au No. 331 Rue St-Denis ou

CHEZ

L. H. HEBERT

297, 299 rue St-Paul

MONTREAL.

L'ETIQUETTE OU LA MORT

MŒURS D'EXTRÊME-ORIENT.

Les souverains orientaux font, on le sait, bon marché de la vie de leurs sujets.

On se rappelle peut-être que, lors de sa tournée à travers les capitales d'Europe, le roi de Siam décida à Lisbonne qu'un personnage de sa suite serait condamné à la décapitation, pour s'être rendu coupable d'un manque d'étiquette, à savoir l'oubli d'un mot en *pali*, la langue officielle dans laquelle les humbles mortels doivent adresser la parole à Sa Majesté Siamoise.

Du reste, quiconque a vécu à Bangkok est obligé de convenir de la cruauté des mœurs siamoises. Je me rappelle y avoir assisté, en 1883, à la décapitation en masse de neuf pauvres diables qui subirent leur peine après une longue torture ayant duré toute la journée. Au sortir de leur prison, traînant une lourde chaîne aux pieds et les mains liées au dos par un instrument que l'on appelle *Kia meu*, empêchant de faire tout mouvement, on commença par leur infliger un certain nombre de coups de bambou. Après quoi on les amena presque nus jusqu'à la place d'exécution, où on les fit attendre pendant plusieurs heures la venue du bourreau. On les mit ensuite à genoux, on leur boucha les oreilles avec des feuilles de banane, et après plusieurs pas grotesques dansés autour d'eux, les exécuteurs, armés de longs sabres japonais, tranchèrent les têtes, qui roulèrent aux pieds des spectateurs.

Après l'exécution, le spectacle fut plus barbare encore. Pour ôter plus facilement les anneaux des suppliciés, on leur coupa les pieds. Finalement on laissa sur place les cadavres mutilés, sur lesquels les vautours se jetèrent avec avidité.

En Corée, l'étiquette et la sépa-

ration des castes règnent souverainement. Je me trouvais l'été de 1889 à Séoul, chez mon ami le colonel Chaillé-Long, alors Consul-général des Etats-Unis d'Amérique, et voici ce dont je fus témoin.

Un nommé Kim-Tchang-Yo, employé comme intendant au Commissariat de France, sortait de chez lui, lorsqu'il passa tout près de la résidence du noble Coréen Tso-Piang-Tso, laquelle résidence, comme toutes les maisons appartenant à la classe aristocratique coréenne, était entourée d'une enceinte. Malheureusement Kim était de très haute taille, et le mur de l'enceinte se trouvait plus bas que d'ordinaire. Si bien que Kim-Tchang-Yo, le pauvre hère, osa nonchalamment jeter son regard dans l'intérieur de l'enceinte, et que ses yeux se portèrent sur les femmes de Tso Piang-Tso.

C'était bel et bien un crime selon les mœurs coréennes. Le pauvre Kim n'eut pas fait dix pas qu'il fut saisi par les gens du noble propriétaire, entraîné dans la maison. où là, séance tenante, on lui appliqua une forte bastonnade.

Ses amis de la garde consulaire de France arrivèrent à temps. Ils l'arrachèrent à une mort certaine, et, indignés du fait, ils se saisirent du noble Tso, qui fut amené au Consulat. Immédiatement relâché, il entra dans la plus vive colère, révolté de la honte dont on venait de le couvrir, en l'empêchant de redresser une insulte pareille. Il s'adressa donc à son ministre des Affaires étrangères, qui s'empressa de demander au Commissaire de France, M. Collin de Plancy, la livraison du coupable, afin de le punir selon les lois du pays. Or, la punition prévue était tout simplement, comme l'indiquait le ministre dans sa requête, la décapitation.

Le ministre coréen ajoutait en-
core :

“ Pourquoi voulez-vous garder un

Une Suggestion-

Brantford Prepared Corn

Le Blé d'Inde Préparé de Brantford, est manufacturé avec du **Blé d'Inde blanc du Sud**, et raffiné avec de l'eau de source pure. C'est le Blé d'Inde le plus blanc, le plus pur et le plus délicat qui puisse être préparé. :- :- :- :-



Lily White Gloss Starch...

en paquets de 1 lb,
et en canistres de 6 lbs.

EST L'EMPOIS FAVORI DES MENAGERES.

The Brantford Starch Co.. Limited,
Brantford, Ont.

homme qui a commis un crime si abominable, celui d'insulter un noble en regardant dans son intérieur? La lumière du ciel serait obscurcie et nous subirions des malheurs interminables, si la justice de notre pays ne pouvait pas frapper le coupable. J'espère donc que vous voudrez livrer à mes hommes ce Kim-Tchang-Yo qui est un grand criminel. Il appartient au tribunal de le juger, et, bien qu'il soit au service de votre Consulat, j'ai le droit de le réclamer et de le faire arrêter."

M. Collin de Plancy refusa naturellement d'accéder à la demande du Ministre des Affaires étrangères, basant son refus sur son droit de protéger un employé du Commissariat qui, à ses yeux, n'était pas coupable.

Mais ce ne fut pas le dernier mot de l'affaire. Le parti de la noblesse, mécontent de l'attitude du représentant français, tenta d'exciter la populace en dénonçant l'intervention étrangère et ses menées pour sauver un criminel, à tel point que le corps diplomatique se réunit pour en délibérer.

Le doyen de ce corps, à la surprise générale, défendit le gouvernement coréen et osa affirmer que le représentant de la France aurait dû respecter les lois et les mœurs du pays et livrer Kim aux autorités coréennes.

M. Collin protesta énergiquement contre une telle manière de voir, qui ne s'accordait ni avec les traités, ni avec les sentiments d'humanité; il soutint qu'il aurait été atrocement barbare d'envoyer un pauvre diable à une mort certaine pour une cause si insignifiante et si puérile.

On finit par lui donner raison; mais que d'excitation pour un simple manquement à l'étiquette.

G. VIGNA DAL FERRO.

LA CHAUSSURE EN CHINE ET AU JAPON

Les modèles de plâtre des pieds chinois et les souliers ou sandales portées par les malheureuses femmes du monde chinois, ont souvent une forme tellement monstrueuse qu'en les considérant on secoue involontairement la tête.

Chez les femmes, le *lacement*, opération qui entraîne la déformation du pied, est pratiqué dans la mesure la plus large; les hommes ont les pieds un peu moins difformes.

Dès l'âge de cinq ans, le pied des filles des classes supérieures est serré de telle manière que les quatre petits orteils se trouvent pliés en dessous, et qu'en même temps le talon est courbé en haut et en arrière.

On comprime alors les pieds avec de longues bandes de drap fort, et ils sont mis une fois tous les mois dans de l'eau chaude.

Ensuite, on les délivre passagèrement de leurs entraves pour les *masser suivant le but* que les parents veulent atteindre.

La compression des pieds dure environ un an, et pendant cet espace de temps les victimes de cette mode doivent toujours, étant au lit, dormir couchées sur le dos et les pieds suspendus par dessus le bord du lit.

On continue alors la torture jusqu'à ce que la petite personne marche comme sur des échasses et ne puisse plus quitter la maison, aller en ville que portée dans une litière.

La déformation des pieds produite de cette manière est appelée *Kin lien* (lys d'or).

Mouvoir librement les pieds est pour les Chinoises chose impossible, et ce n'est que dans une mesure restreinte qu'elles y parviennent à la longue.

Les filles des classes moins aisées ne sont la plupart du temps soumi-

MARINADES HEINZ

Les Pickles et Produits Alimentaires de Heinz sont toujours exactement conformes à l'attente de l'acheteur—ou un peu meilleurs.

QUELQUES-UNES DE NOS SPÉCIALITÉS :

Marinades Sucrées.

Baked Beans, sauce aux Tomates.

India Relish.

Chutney aux Tomates.

Ketchup aux Tomates.

— EN VENTE PAR —

Hudon, Hébert & Cie,
MONTREAL
H. P. Eekardt & Co.,
TORONTO.

MEDAILLES--

PARIS
CHICAGO
ANVERS
ATLANTA ETC

The **GENUINE**
ways bear this
Keystone trade-mark.



REGLISSE



La Réglisse Y & S, 4, 6, 8, 12 ou 16 batons à la livre, empaquetée dans des feuilles de laurier, 25, 50 et 125 lbs net à la caisse. Il n'y a rien qui fasse un étalage plus attrayant chez les pharmaciens qu'une caisse de cette marchandise. Ventes promptes et profits très rémuniérateurs. Les préparations à la réglisse de YOUNG & SMYLIE sont très efficaces pour les maladies de la gorge et sont délicieuses comme bonbons. En vente chez tous les pharmaciens de gros. Catalogues illustrés sur demande.

Etablis en 1845

Young & Smylie, Brooklyn, N.Y.

ses à ce long et douloureux procédé de déformation qu'à l'âge de quatorze ou quinze ans.

Plus la position sociale de la femme est élevée, plus les pieds sont comprimés.

Les femmes des classes inférieures, qui sont tenues de travailler, ont les pieds à l'état naturel et ne les ont pas ou peu déformés.

Ce traitement des pieds ne se rencontre pas non plus chez les femmes mandchoux et tartares, qui se contentent de fourrer leurs pieds, naturellement très petits et de plus bien conformés, dans des pantoufles brodées.

L'impératrice de Chine qui, comme du reste toute la maison souveraine, est de la race des Mandchoux, n'a pas non plus les pieds estropiés.

Or, depuis quelques années, il s'est constitué des sociétés qui travaillent pour l'abolition de la déformation des pieds.

Il faut citer en particulier une association de Chinoises à Shangai, association dont toutefois font aussi partie beaucoup d'étrangères. Dans ces efforts, l'influence des missions étrangères joue évidemment un grand rôle.

Fréquemment, ces sociétés adressent même des appels aux Chinoises éclairées, en les engageant à abolir la torture de la déformation des pieds de leurs filles ; souvent aussi elles ont, par la voie des affiches, attiré l'attention de la bourgeoisie sur les suites funestes de ce barbarisme à l'égard des pieds.

.

Quant à la chaussure des Chinois, la forme en est aussi singulière que celle des femmes.

Ce que les enfants du Céleste Empire trouvent plein de goût n'est en définitive qu'une fantaisie dillettantesque.

Les chevilles des femmes sont en-

veloppées de bandes de coton blanches ou bleues. Les chaussures, en étoffe, pour la plupart, sont munies d'une épaisse semelle de feutre et, en tant que cela se peut, sont ornées de broderies.

Les semelles de bien des chaussures ont une épaisseur de près de dix centimètres. C'est, d'ailleurs, avec prédilection que les Chinois placent sur tous les objets imaginables des broderies et ornements délicats. De même, certains cordonniers chinois aiment à peindre des caractères d'écriture sur les chaussures qu'ils ont faites.

Fait curieux, vu l'habitude de ces cordonniers de peindre des lettres sur les chaussures faites par eux, suivant un préjugé chinois datant des temps les plus reculés, on ne doit pas faire usage pour un but profane des caractères imprimés ou écrits.

.

Dans quelques contrées de la Chine, en sortant, les femmes portent des pantoufles brodées munies de petits bois ressemblant à des échasses et dont le but est de les protéger contre la boue de la rue.

Les femmes des classes pauvres parcourent, malgré leurs pieds difformes, nullement rares dans ces classes, des chemins considérables. D'ailleurs, beaucoup de ces femmes dont les pieds sont en apparence liés et lacés, ont en réalité des pieds naturels ; elles les enveloppent seulement comme on enveloppe les pieds difformes, sans doute pour avoir l'air de ne pas faire exception.

Le préjugé qui consiste à croire que les Chinois, quand ils se rencontrent pour la première fois avec leur fiancée, apprécient particulièrement la déformation des pieds comme le meilleur moyen de l'attacher à la maison, est absolument faux.

POUVEZ-VOUS VOUS EXPOSER

à tenir en stock des marques inconnues de vernis pour les fourneaux (stove polish) dont vos clients n'ont jamais entendu parler, des marques qu'ils ne demandent pas, dont la qualité est inférieure, ne leur donne pas satisfaction et dont la vente a pour conséquence de jeter du discrédit sur votre magasin ? Votre meilleur jugement répond NON ! Alors vendez

Enameline

The Modern STOVE POLISH.

En Pâte, en Pain ou en Liquide

Si vous êtes en affaires pour réaliser des bénéfices, vous trouverez votre profit à tenir tous nos articles.

J. L. PRESCOTT & CO., NEW-YORK.

G. R. Renfrew & Co.

QUEBEC et TORONTO



Les plus Grands Manufacturiers de
Fourrures Choies au Canada...

Pardessus pour Hommes, en Drap doublés en
Seal, Martre, Mouton de Perse, Rat Musqué.

Mocassins Indiens et Raquettes en Gros.

Demandez notre Catalogue de Patrons et nos prix-courants de Fourrures.

Comment on fabrique un sou

Avant qu'on procède à la frappe, c'est-à-dire au passage sous le balancier qui comprime le métal entre la matrice et le coin pour y imprimer le dessin de la face et du revers, le moindre sou demande des opérations préliminaires très minutieuses. On commence par fabriquer le mélange de cuivre, de laiton, de zinc qu'apprend le système métrique; puis on liquéfie cette matière première dans des creusets en fer forgé, et on la coule dans des lingotières où elle se solidifie en plaques de cinq à six millimètres d'épaisseur. Il faut d'ailleurs que ces plaques aient l'épaisseur légale à un millième près, et dans ce but, on les lamine jusqu'à ce que le résultat soit obtenu. On les découpe ensuite en *flans* au moyen d'un balancier formant emporte-pièce: ces flans, ce sont des rondelles métalliques qu'on soumet à des vérifications multiples pour s'assurer qu'elles ont les dimensions et le poids officiels. Avant la frappe il faut encore les passer à la machine à cordonner, qui refoule légèrement le bord extérieur de manière à former le cordonnet circulaire bien connu. Ce petit bourelet aura pour but de protéger la gravure et de l'empêcher de s'user aussi vite sous les frottements et les manipulations. Un coup de balancier pour frapper la gravure, et enfin tout sera terminé.

Emplois du papier.

M. J. Dollar, vétérinaire, New Bond Street, à Londres, préconise un fer à cheval en *papier*. Il est fait de papier comprimé et fixé au sabot du cheval avec de la glue, il est léger et durable. Ce nouveau fer à cheval en papier a un grand succès à Berlin.

Paper and Pulp, de Londres, dit que dans les fouilles de Pompeï il a été trouvé des souliers faits en papier. Ils sont légers et imperméables.

On ferait également des bicyclettes en papier et aussi solides que n'importe quelles autres machines. La pâte de papier pour faire les tubes est la même que celle employée pour faire les roues de wagon.

On faisait jusqu'à ce jour des plastrons de chemise en papier. En Allemagne, on vient d'avoir l'idée de faire *sept* plastrons l'un sur l'autre, comme un éphéméride à effeuiller ? Quand le plastron est sale, on enlève la feuille du dessus. On a poussé plus loin l'originalité, en imprimant au dos un calendrier avec un feuilleton, à suivre, et des réclames.

Par ce moyen, ces plastrons peuvent être même donnés et seront d'un prix inestimable pour les voyageurs; quand ils voudront se distraire, ils enlèveront une feuille de leurs plastrons et s'orneront l'esprit par la lecture de la littérature du verso !

Le recensement du bétail en Allemagne

Les résultats du recensement du bétail qui a eu lieu en Allemagne, 1er décembre 1897, viennent d'être publiés. On comptait à cette date, dans l'empire, 4,038,485 chevaux, 18,490,772 bœufs, 10,866,772 moutons et 14,274,557 porcs. Si l'on compare ces chiffres à ceux du dernier recensement, opéré en 1892, on constate une augmentation de 203,500 chevaux, de 910,000 bêtes à cornes et de 2,100,000 porcs. En revanche, le nombre des moutons a diminué de 2,725,000; c'est là un phénomène qui se produit normalement depuis 30 ans.

Le royaume de Prusse comptait,

Pour le Commerce

Les Epiciers et les Confiseurs
devraient se procurer :

**Nos délicieuses barres de Chocolat
à la Crème.**
Notre Gingembre au Chocolat.
Nos "Wafers" au Chocolat.
Nos Tablettes de Chocolat.
Notre Gingembre Crystallisé, etc.

The COWAN CO., Ltd., Toronto
Manufacturiers de Cacao et de Chocolats.

Le "WALLA GALLA" (Enre-
gistré)
ou Thé de la Croix Rouge

Vendu en paquets, à 40c., 50c. et 60c. par livre.

Clubhouse (Enregistré)

Vendu en Canistres de 2 livres et en boîtes de
ferblanc de 50 et 100 livres. Ce sont les thés les
plus choisis qu'il y ait au Canada. Tous les
épiciers trouveront leur profit à les vendre. :-

Empaquetés et mélangés par
The
Cowan, Ramsay Co, Ltd., Toronto.

Z. PAQUET...

— QUEBEC et MONTREAL

Importateur et Exportateur,
Appreteur, —
Epilleur et Teinturier de



Pelleteries
Aussi Manufacturier de
Fourrures

Gants, Mitaines, Souliers-Mous, Galottes, Casques en
Imitation, et Importateur de Chapeaux.

à lui seul 2,808,419 chevaux, 10,552,672 bêtes à cornes, 7,850,096 moutons, 9,390,231 porcs ; en outre, 2,164,245 chèvres, et 36,471,324 animaux de basse cour, dont 3,786,144 oies, 1,564,409 canards, 31,120,771 poules.

Machine à faire les boites en bois

D'après le *Philadelphia Record*, une nouvelle machine automatique à faire les boites en bois vient d'être inventée par M. T. McRea, après cinq ans d'études préparatoires. Elle porte la dénomination d'*Eureka* et travaille d'une manière différente de toutes les anciennes machines destinées au même but. Le bois, préalablement coupé à la grandeur voulue, arrive de quatre côtés à la fois, et la boite est finie à chaque révolution de la machine. Un ouvrier, même peu habitué, pourrait faire facilement mille boites à l'heure, son travail consistant tout simplement à fournir à la machine le bois nécessaire. Celle-ci se règle facilement à un certain nombre de grandeurs différentes : la même machine peut faire par exemple tous les formats de boites à cigares, tandis qu'une autre fera les différents formats plus grands.

La production de l'*Eureka*, qui fait aussi bien les boites rondes que les boites carrées, est tellement rapide que l'on a beaucoup de mal, paraît-il, pour enlever les boites à leur sortie de la machine.

La production de l'huile d'olive

De tous les pays d'Europe qui se livrent à la culture de l'olivier, l'Espagne est celui où la production atteint le chiffre le plus élevé.

En France, la superficie des terrains consacrés à ce genre de culture diminue de jour en jour. Dans l'Aude, l'Hérault

et les Pyrénées Orientales, la production n'a fait que décroître depuis une trentaine d'années et la reconstitution des vignobles en plants américains a porté un dernier coup à la culture de l'olivier. Cependant, grâce aux brillants rendements que fournit encore la Provence, la production de l'huile d'olive en France atteint en année moyenne 6,500,000 hectolitres environ. La fabrication ne laisse rien à désirer, ce qui explique l'excellente renommée dont jouit l'huile française.

La production de l'Italie s'élève à 28,500,000 hectolitres : comme en France, la fabrication y est des plus soignées.

L'Espagne produit en année moyenne 74 000,000 hectolitres ; mais les prix à la lb sont loin d'égaliser ceux des huiles françaises et italiennes, principalement des premières.

Le mode de fabrication est généralement défectueux, quoique de réels progrès aient été accomplis pendant ces dernières années, surtout depuis que des maisons françaises sont venues se fixer dans le pays.

La production représente actuellement une valeur de \$57,000,000, chiffre qui ne tardera pas à être sensiblement dépassé.

NOUVELLE DECOUVERTE

Aimez-vous l'électricité ? on en a mis partout. Un journal annonce qu'il est question en ce moment de curieuses et intéressantes expériences qui seraient faites sur les vins traités par l'électricité.

Des électrodes plongées dans le vin et tenues en activité auraient rendu agréables et moelleux des vins durs et "inbuables."

Ces expériences continuées auraient démontré que le courant électrique, agissant sous quelque forme que ce soit, modifie les vins, les vieillit et les améliore.

Le bitartrate est décomposé ; la potasse mise en liberté sature l'acide du vin et lui enlève ce que les vigneron appellent la fertilité.

Enfin, vous voyez, il est question tout simplement d'improviser électriquement du vin vieux. Au moyen de l'électricité, nous aurons en quelques jours du vin de huit, dix, vingt ans.

Qu'on dise que la science ne fait pas de progrès et que nous ne sommes pas dans un siècle où tout va vite !

Vignoble Concordia,

SANDWICH, Co. ESSEX, Ont.

Nos célèbres Clarots et Sauternes sont en usage dans tout le Dominion, et donnent la plus grande satisfaction. Vin de messe une spécialité.
Pour prix et renseignements, s'adresser à

E. GIRARDOT & CO., SANDWICH, ONT.

E. GIRARDOT & CO.

Viticulteurs et
Manufacturiers de Vins Canadiens.

NOTRE

FABRICATION :

Lager,

India Pale Ale

Porter,

Royal Stout XXX

BRASSERIE de BEAUPORT

BIÈRES ET PORTERS

De :: Qualité :: Supérieure.

Le commerce trouvera double profit en vendant nos bières et porters. Leur qualité facilitera et augmentera la vente, et par conséquent, le profit du marchand qui retiendra la clientèle en lui donnant à prix égal, pleine et entière satisfaction.

La Qualité

supérieure de nos produits est due à la délicieuse eau des Laurentides, au choix des malts canadiens et irlandais, à l'emploi exclusif du houblon de Bavière sans rival dans le monde entier.

C'est là tout le secret de notre succès.

LA CIE DE BRASSERIE DE BEAUPORT,

Ruelle Perrault, près de la rue Craig, MONTREAL.
No. 44, rue St-Joseph. QUEBEC.

Nos Sacs "Gladstone"

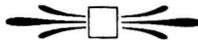
Se recommandent au commerce par la modicité de leur prix et leur bonne fabrication.

Escompte libéral au commerce.	Dimensions	Prix	Dimensions	Prix	Dimensions	Prix
	14 pouces	40cts.	18 pouces	50cts.	22 pouces	60cts.
	16 "	45cts.	20 "	55cts.	24 "	65cts.

Nos Valises "Telescope"

L'article pour les voyageurs. Elles sont couvertes en toile (duok), avec coins en cuir, 2 et 3 courroies, poignée solide. Des rivets spéciaux à large tête en assurent la solidité.

Escompte libéral au commerce.	Dimensions	Prix	Dimensions	Prix	Dimensions	Prix
	14 pouces	30cts.	18 pouces	60cts.	22 pouces	\$0.90
	16 "	45cts.	20 "	75cts.	25 "	1 05



Hector Lamontagne & Cie,

304-306, rue St-Paul, Montreal

REVUE COMMERCIALE

ET FINANCIÈRE

FINANCES

Montréal, 4 janvier 1899.

L'année 1899 a commencé à la bourse comme a fini l'année 1898, c'est-à-dire bien, tant au point de vue du nombre des transactions qu'à celui de la fermeté des valeurs.

Les actions des chars urbains de Toronto et de Montréal dont les recettes vont toujours en augmentant, gagnent du terrain. Toronto est arrivé à 110 et Montréal à 294½.

Le War Eagle a monté aujourd'hui de 305 à 309½, 2500 parts ont été vendues aujourd'hui à cette dernière cote (\$3.09½ la part).

A part ces trois valeurs qui attirent toute l'attention de la spéculation, le reste de la liste est négligée.

Quelques transactions sur le C. P. R. qui atteint à la dernière vente 86½.

Dans les autres valeurs nous trouvons : Banque d'Hochelaga vendue à 164 ; Royal Electric à 161½ ; Richelieu et Ontario à 102½ ; Montreal Gaz à 209½ ; Montreal Cotton à 157 ; Montreal Telegraph à 173, ex div. ; Dominion Cotton 108½ et Colored Cotton à 68.

COMMERCE

Semaine de fêtes, semaine de commerce pour le détail, mais de grand calme pour le négoce de gros.

La température a été favorable au début mais le dégel est arrivé qui menace d'interrompre momentanément un bon commencement d'année.

Nous donnons, d'autre part, le tableau des faillites durant l'année 1898, il est intéressant de constater, d'après les chiffres qu'il renferme, l'amélioration sensible des affaires pendant les douze mois écoulés, en les comparant aux douze mois précédents qui, cependant, avaient déjà été en progrès marqués sur l'année 1896.

Nous voyons par les tableaux que dressent les agences mercantiles, que la même prospérité s'étend à toute l'Amérique du Nord : Canada, Etats-Unis et Mexique ; souhaitons qu'elle continue longtemps encore et faisons en temps d'abondance nos réserves pour les jours de disette ; come la fourmi, amassons pour la morte-saison.

A la campagne, on se plaint des chemins, les routes sont inégales, ça et là

la couche de neige est épaisse tandis qu'un peu plus loin le vent l'en a balayée ; le dégel ne va pas améliorer la situation, tant s'en faut en gênera le transport des produits de la ferme qui devrait normalement reprendre après le repos et les visites de famille des jours de fêtes.

Les collections, il ne faut guère en parler pour la semaine que nous venons de traverser, mais nous aurons sans doute la semaine prochaine à en dire du bien, car les recettes ont été bonnes pour le détail.

Cuir et peaux.—Le commerce des cuirs est tranquille et celui des peaux mornes. Les prix sont absolument sans changement.

Comme nous l'avons annoncé le syndicat est revenu sur sa première décision, ses membres ont décidé de proroger son existence pendant une nouvelle année, après laquelle on examinera si sa durée devra être encore prolongée. Dans les circonstances actuelles, il est peut-être bon que cette décision ait été prise, car la dislocation du syndicat à un moment où les affaires de tannerie ne sont pas excessivement brillantes aurait eu pour effet de pousser les anciens syndiqués à se livrer à une concurrence effrénée et les prix seraient tombés à un niveau trop bas et pour les marchands et pour les bouchers.

Le syndicat a vendu, il y a une dizaine de jours, environ deux chars de peaux aux Américains, à 10c la lb, inspection à Montréal.

Draperies et nouveautés. — Affaires tranquilles dans les maisons de gros, mais bonne activité de saison dans le commerce de détail.

Epiceries, vins et liqueurs. — Cette branche de commerce est beaucoup plus tranquille ; on va commencer bientôt à s'occuper des approvisionnements pour le carême, ce qui ramènera l'activité des bons jours.

Les sucres sont sans changement à nos cotes de la semaine dernière.

Les mélasses, toujours très fermes, se vendent en gros aux prix du détail ; ceux qui n'ont pas en mains les quantités nécessaires à leur commerce d'ici les prochains arrivages, feront sagement de ne pas trop attendre pour s'approvisionner ; nous considérons toujours comme à peu près certaine une hausse sur les prix actuels.

Les cafés sont très fermes au dehors ; les thés se maintiennent sans changement.

Les épices sont à peu près fermes, les poivres notamment.

Blancheur

Eau de Javelle supérieure pour le lavage.
Annoncée dans les journaux quotidiens.
La favorite des ménagères.
Rend le linge blanc comme neige.

Ecrivez à... **JOHN BROADHURST & CO., 708 rue St-Laurent, Montréal**

(Voir nos prix courants)

ou Téléphonez: Bell East 172.

POUDRE A PATE
Cook's Friend

Le Nec Plus Ultra
de la Qualité.

Amène la clientèle et la maintient.



TOUS LES EPICIERS DE GROS
VENDENT DE LA

Cook's Friend



La
Seule
Véritable.

Fabriquée par **W. D. McLAREN, MONTREAL.**

BERNIER & CIE,

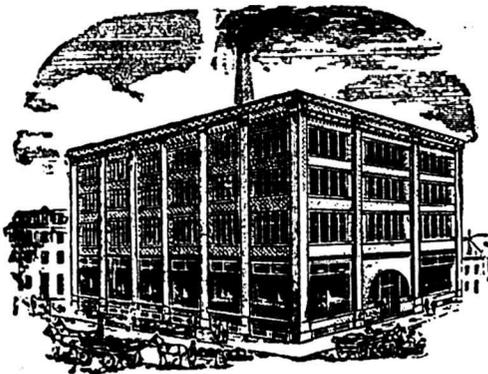
GRAINES DE SEMENCES,
GRAINES FOURRAGERES,
ETC., ETC.

MARCHANDS DE GRAINES

— BUREAU ET ENTREPOT : —

Pres de la Gare du Grand Tronc, **ST-HYACINTHE.**

CORRESPONDANCE SOLLICITEE.



Courroies en Cuir

Tanné au Chêne

Manufacturées par

Sadler & Haworth

(CI-DEVANT ROBIN, SADLER & HAWORTH.)

BUREAU ET MANUFACTURE

Coin William et des Seigneurs, Montreal.

Pas de changement à signaler dans les prix des fruits secs, qui, pour le moment, ne sont pas intéressants, le commerce de détail étant bien approvisionné.

Les allumettes de Eddy : Telegraph, Telephone, Tiger et Phoenix ont été baissés de 25c par caisse. Les Eagle Parlor qui remplacent la marque Beaver Parlor valent \$1.40 la caisse.

Fer, ferronneries et métaux.—Le fil de fer poli et brûlé No 14 retombe sous le prix de la liste; nous le cotons à \$3.40 les p. c. lbs, escompte 40 p. c., ce qui le met à \$2.04 net au lieu de \$1.85, d'où augmentation de 19c.

Les clous de broche sont à prix fermes; les fabricants ont retiré leurs prix; l'un d'eux a même augmenté les siens de 2½c; le commerce de gros vend cependant encore aux prix anciens.

Huiles, peintures et vernis.—L'essence de térébentine est à 65c le gallon, soit une nouvelle avance de 3c.

Salaisons, saindoux, etc.—Commerce peu actif pour les lards, les jambons et les saindoux; les prix sont sans changement.

La graisse Fairbanks est cotée par les fabricants à 2½c de hausse; mais le commerce de gros qui est fortement approvisionné n'a pas changé de prix jusqu'à présent.

Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de dire que le public délaissait de plus en plus les saindoux et les graisses composés ce qui expliquerait sans doute le fort approvisionnement des maisons de gros et leur indifférence en face du relèvement des prix du fabricant.

Pour conserver le vin sans être obligé de le mettre en bouteilles et éviter qu'il ne tourne en vinaigre au bout d'un certain temps de vidange, le moyen est fort simple.

Avant de mettre le vin en perce, râcler vivement la douve supérieure du fût, y faire un trou avec une vrille, et obturer aussitôt ce trou avec la douille d'un entonnoir de verre, dans lequel on aura tassé modérément une poignée de ouate. Puis, appliquer le robinet, qu'on aura préalablement trempé dans de l'eau bouillante.

De cette façon, il n'est pas, en effet, nécessaire de faire un trou qu'on ferme ensuite avec une cheville pour que le vin puisse couler. L'air entre facilement, mais il est stérilisé par son passage au travers de la ouate, et si le vin ne possède pas déjà par lui-même des ferments nocifs, il n'en prendra pas à l'air ambiant.

Revue des Marchés

Montréal, 4 janvier, 1898.

GRAINS ET FARINES

MARCHES ETRANGERS

La dernière dépêche reçue de Londres par le Board of Trade, cote comme suit les marchés du Royaume-Uni, à la date d'hier :

“Londres—Chargement à la côte, blé et maïs, acheteurs et vendeurs ne s'entendent pas; cargaison en route, blé tranquille pour le blanc et facile pour le rouge. Maïs tranquille. Marchés anglais de la campagne, fermes.

A Liverpool—le blé disponible, ferme; maïs disponible, tranquille, maïs américain mélangé disponible 3s 11¼d. Farine première à boulanger de Minneapolis, 19s 6d. Futurs, blé facile 5s 10¼d mars 5s 9d mai; maïs lourd 3s 11d janvier; 3s 11d mai.

A Paris, le blé est à frs 20.70 janvier, frs 21.50 juin; la farine à frs 44.85 janvier, frs 45.90 juin.

Nous lisons dans le *Marché Français* du 17 décembre 1898,

“Le froid ne vient toujours pas et les doléances de la culture prennent, par suite, de jour en jour, plus de consistance. On appréhende une croissance trop rapide des blés, qui plus tard pourrait leur être funeste; on se plaint aussi des dégâts occasionnés par les insectes et surtout du développement exagéré des mauvaises herbes. L'arrivée de petites gelées est donc vivement souhaitable, mais, malheureusement, rien dans l'état du ciel ne permet de prévoir un revirement prochain dans ce sens.

“En ce qui concerne les affaires, la semaine écoulée n'a pas montré plus d'animation que la précédente; l'approche de Noël a amené sur la plupart de nos marchés de province une recrudescence d'offres qui, jointe à la lourdeur du marché de Paris, a provoqué de nouveaux cas de baisse, sans que ces transactions aient été plus suivies, car la meunerie n'achète que difficilement, la température actuelle lui étant tout aussi défavorable qu'aux cultivateurs, en réduisant la consommation de ses produits.”

Jusqu'à samedi inclus les marchés américains étaient fermes et à la hausse. Après deux jours de repos une réaction s'est produite, mardi. La demande pour l'exportation aux ports d'embarquement était nulle. La liquidation a amené quelques réalisations, qui ont eu

MELASSES En magasin

...DES **PETITES ANTILLES, BARBADES, PORTO-RICO, FAJARDO.**

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, Négociants,

54-58, rue Dalhousie, Basse-Ville, QUEBEC



PARK, BLACKWELL & CO., Ltd.,

MARCHANDS DE PROVISIONS EN GROS,

Empaqueurs de Lard
et de Viandes de Bœuf.

Toronto, Ont.

Faites l'essai d'un baril échantillon de nos **JAMBONS FUMES** et **DOUX** ainsi que notre **BACON** pour le déjeuner.

Ce qu'il y a de plus délicieux et appétissant

Huile de Charbon

☞ **"PERFECTION,"** Prime White ; **"CROWN ACME,"** Water White

Ces marques sont manufacturées à notre nouvelle raffinerie, la plus grande, la plus complète et la mieux outillée en Canada.

Demandez nos prix et nos échantillons avant d'acheter votre approvisionnement d'automne. Nous vous intéresserons.

Nous donnons une attention toute spéciale aux commandes reçues par la malle.

THE BUSHNELL CO., Ltd.

RAFFINEURS

Bureau : Bâtisse du Board of Trade, MONTREAL



La plus grande manufacture du genre en Canada.

MARQUE **LION "L"**

MARCHANDISES PURES
ARTICLES INDISCUTABLES.

Les principaux marchands d'un Ocean à l'autre les ont en magasin

**VINAIGRES PURS, MARINADES,
MIXTURES, GELEES, MARMELADES
ET CONFITURES.**

TOUS ARTICLES DE PREMIERE CLASSE SOUS TOUS RAPPORTS.

MICHEL LEFEBVRE & Cie, Manufacturiers

Médailles d'Or, d'Argent et de Bronze. ...20 Premiers Prix.

MONTREAL

une influence fâcheuse sur les cours. La aiblesse du marché était telle que l'annonce d'une diminution de 1,890,000 boisseaux dans le visible et la nouvelle de pluies qui retardent les travaux de la récolte dans la République Argentine n'ont pu influencer le marché et lui donner une meilleure orientation vers la clôture.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des États-Unis :

Chicago, No 2, rouge.....	71½
New-York, No 2, rouge.....	79½
Duluth, No 1 du Nord.....	66½
Détroit, No 2 rouge.....	71

Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier :

	Mai	Juil.
Chicago.....	70½	68½
New-York.....	74½
Duluth.....	69½
Détroit.....	72½

Voici les prix en clôture sur le marché de Chicago pour chaque jour de la semaine écoulée pour les livraisons futures :

	Mai	Juillet
Jendi.....	70½	68½
Vendredi.....	71½	69½
Samedi.....	71½	69½
Lundi.....	pas de marché	
Mardi.....	70½	68½
Mercredi.....

Le blé d'inde est faible en clôture sur le marché de Chicago, après avoir décliné à la bourse d'hier de 1c à 1½c. On cotait à la fermeture 35½c. Janvier ; 37½c. mai et 37½ juillet.

L'avoine, en baisse de ½c à ¾c, hier, a cloturé comme suit : 26c. janvier, 27½c. mai et 25½c. juillet.

MARCHES CANADIENS

Nous lisons dans le "Commercial" de Winnipeg du 31 décembre :

"Le marché local suit les marchés des États-Unis à la bourse. Il ne se fait pas beaucoup d'affaires, les livraisons à la campagne sont faibles et les quantités vendues par les premiers, plus faibles encore. La valeur du No 1 dur pour l'exportation est au-dessus des prix que l'on peut obtenir des acheteurs locaux. A la fin de la semaine dernière, le No 1 dur Fort William était à 68c par minot livrable en décembre. Lundi était jour de fête. Mardi le prix était de 67c et il s'est maintenu à ce taux mercredi et jeudi ; bien qu'au taux le plus élevé du marché quelques chars se soient vendus à 67½ ; mais les marchés améri-

cains ayant baissé ont entraîné une tendance à la baisse. Les acheteurs se sont retirés et dans l'après-midi il était difficile de vendre même à 67c.

Hier avec un marché à la hausse à Chicago, les prix se sont de nouveau améliorés et le ton du marché accusait plus de confiance. Une certaine quantité de No 1 s'est vendu à 68c disponible à Fort William ; mais il est probable que 67½c dans l'après-midi était le taux réel du marché ; le No 2 dur et le No 1 du Nord sont à 3½ au-dessous du No 1 dur. Un grand nombre de chars allant à l'est vers Fort Williams ne sont pas classés à l'inspection ; mais quant à présent, il ne se fait en réalité aucune affaire dans cette ligne, les marchands n'ayant pas encore trouvé ce qu'il y avait moyen de réaliser pour cette sorte de blé. Hier, un char de blé humide, No 2, a trouvé acheteur à 60c par minot en magasin à Port Arthur, après dessiccation. Cela a l'air comme si le blé devait être essayé par les meuniers avant que l'on puisse en établir le prix du marché.

La dépêche de Toronto, en date d'hier, cote comme suit les marchés d'Ontario :

"FARINE : Patente d'Ontario en sacs, \$3.60 à \$3.80 ; Straight rollers, \$3.25 à \$3.35 ; Patentes du Manitoba, \$4.00 à \$4.10 ; à boulanger du Manitoba \$3.70 à \$3.80.—BLÉ : rouge et blanc d'Ontario, fermes, 69 à 69½c. nord et ouest ; blé pour volailles, ferme à 70c ; No 1 Manitoba, dur, 79 à 80c à Toronto ; No 1 du Nord à 74c.—AVOINE. Blanche, cotée à 29c ouest — SEIGLE : Coté à 51c.—ORGE : plus facile, cotée de 46c à 47c ouest —SARRASIN : Ferme à 46c nord et à 48c est. —SON : les moulins de la ville vendent le son à \$14.00 et le GRU à \$15.00, en lots de chars f. o. b. Toronto.—BLÉ-D'INDE : Canadien, 33c, ouest ; Américain, vienz 44½c, Américain, nouveau 41½c à 42½c sur rails, ici.—POIS : fermes à 65c, nord et ouest, en lots de chars. —FARINE D'AVOINE : Roulée en sacs, par lots de chars, sur rail à Toronto, \$3.50 ; en barils, \$3.60."

La période des fêtes a eu son influence sur notre marché à considérer le volume des affaires. Quant aux prix, ils restent fermes sur toute la ligne.

Les blés ont été plus fermes que la semaine dernière, en sympathie avec les principaux marchés américains, mais maintenant que ceux-ci ont un peu de faiblesse, les marchés canadiens suivront, si cette faiblesse s'accroît.

Les farines se sont ressenties de la fermeté des blés et la meunerie est

EN VENTE PARTOUT

LE...

CACAO ET LE
CHOCOLAT DE**FRY**250
Médailles d'Or et
Diplomes.

D. MASSON & CIE., AGENTS, MONTREAL.

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

EN GROS ET A COMMISSION

Spécialité: Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

AVANCES LIBERALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.
CORRESPONDANCE SOLLICITEE.....

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

GRAINS DE SEMENCE**Blé** (rouge et blanc) Manitoba et Ontario; **Avoine**, Banner
Welcome, Merveilleuse, Canadienne, etc.; **Pois, Orge,**
Sarrasin, etc. **Blé d'Inde** à silos, **Lentilles, Mil** canadien
et de l'ouest; **Trèfle** rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth; **Plâtre à terre**; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 126 à 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

A. D. MCGILLIS

596, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

Achète le Beurre, le Fromage, les Œufs et les Pro-
visions Générales.

ENTREPOT FRIGORIFIQUE SUPERIEUREMENT INSTALLE.

Capacité des moulins représentés: au delà de 3,000 barils par jour

FARINES **JOHN WILKINS**

AGENT DES MEUNERIES

No 44, RUE ST-JEAN, - MONTREAL

... GRAINS ...Nous sommes acheteurs de toutes sortes de Grains aux prix les plus
hauts du marché, quelque soit la quantité dont vous disposiez. -- -- --
Nous faisons un grand commerce d'exportation: faites-nous vos offres.**MICHAUD FRERES & CIE**

CHAMBRE 202, BOARD OF TRADE.

38, rue St-Sacrement, MONTREAL

moins disposée à faire des concessions. La demande locale est passable ; les ordres arrivent plus nombreux et en lots ronds des Provinces Maritimes. Nous ne changeons rien à nos cotes de la semaine dernière.

L'avoine se maintient assez ferme à 32½c en magasin. Les farines d'avoine ne peuvent plus s'obtenir à des prix au-dessous de nos cotes qui sont très fermes.

Les pois ont fait une avance ; on les cote 69c par 60 lbs en magasin.

Le sarrasin est sans changement.

Les issues de blé sont très fermes avec une excellente demande. Le son de Manitoba, sacs compris, vaut \$15 00 et le gru de même provenance, sacs compris, \$16.50 à la tonne, par lots de char. Les issues d'Ontario sont fermes mais sans changement.

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 79 à 0 80
" No 2 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 1.....	0 78 à 0 79
Avoine blanche No 2.....	0 00 à 0 32½
Blé d'Inde, Américain.....	0 44½ à 0 45
Orge à engrais, 48 lbs.....	0 34 à 0 36
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 00 à 0 69
Sarrasin, par 48 lbs.....	0 00 à 0 50
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 à 0 56

FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 75 à 4 00
Patente du printemps.....	4 40 à 4 55
Straight rollers.....	3 50 à 3 65
Forte de boulanger (cité).....	4 05 à 4 15
Forte du Manitoba, secondes	3 50 à 3 70

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard,	
en barils.....	\$3 50 à 3 60
Farine d'avoine granulée,	
en barils.....	3 50 à 3 60.
Avoine roulée, en barils.....	3 50 à 3 60

MARCHE ANGLAIS

Notre courrier d'Angleterre par la ligne Cunard ne nous est pas parvenu au moment où nous allons sous presse. Il nous est donc impossible de donner les marchés anglais pour le fromage, le beurre et les œufs cette semaine.

FROMAGE

Le fromage est peu actif. Les exportateurs demandent 10½c aux acheteurs d'Angleterre. Le câble de Liverpool a de nouveau avancé et cote les fromages blancs et colorés à 50s.

Il s'est fait quelques ventes de petits

lots de fabrication récente de 9c à 9½c. la qualité ne commandait pas de meilleurs prix malgré la fermeté du marché.

BEURRE

Peu d'activité également pour les beurres, la demande se borne aux besoins locaux. Les prix sont sans changement depuis notre dernière revue et nous cotons encore : beurre de crémeries, frais barattés, de 18½c à 19c et beurres de ferme, de 13 à 14½c.

ŒUFS

Les œufs sur le marché de Montréal. sont toujours à prix fermes avec une bonne demande. Nous cotons : œufs frais de 25c à 30c la doz. ; œufs mirés de 13c à 16c suivant choix, et œufs chaulés de Montréal de 14c à 15c. et d'Ontario de 13c à 14c la doz.

LÉGUMES

Nous cotons :

Salades 40c la doz ; carottes 25c le panier ; choux, de 20 à 25c la doz et 50c le quart.

Les haricots triés à la main valent de 90 à \$1.00 par lots de char et de \$1.10 à \$1.20 par minot suivant quantités pour lots de moindre importance.

Les prix d'aujourd'hui sont : le céleri de 25 à 60c la douzaine de paquets ; les navets 40 à 50c le sac ; les betteraves de 20 à 25c le panier ; les oignons du pays de \$1.75 à \$2 00 le quart ; et les patates sucrées de \$3.00 à \$4.00 le quart.

Les pommes de terre se vendent suivant quantités 65c le sac de 90 lbs. et de 55 à 60c en lots de char, suivant qualité.

En primeurs des Etats-Unis, on cote : céleri de Californie de 65 à 70c la doz : de paquets et fèves vertes \$4.25 la boîte ; épinards, \$3.50 le quart ; concombres, \$2.50 la doz., et tomates, de 45 à 50c la livre.

On offre en gros des champignons du Haut-Canada et de la Côte des Neiges, de 75 à 80c la lb et qui se détaillent à \$1.00.

FRUITS VERTS

Les atocats sont moins chers après les fêtes, on les cote de \$5.00 à \$8.00 et comme cet article devient moins intéressant pour les consommateurs, ces prix se maintiendront difficilement.

Les oranges de Valence en boîtes de 420 sont un peu plus faibles, bien que nos cotes restent les mêmes cette semaine encore. Les boîtes de 714 se trouvent depuis \$3.75 au lieu de \$4.00, et vont à 4.25 suivant choix.

Les oranges de la Jamaïque valent de

La fortune totale de la France s'élève à 220 milliards de francs, dont 141 milliards pour la fortune immobilière et 79 milliards pour la fortune mobilière.

Les 141 milliards de la fortune immobilière sont représentés jusqu'à concurrence de 91½ milliards par les propriétés non bâties et jusqu'à concurrence de 49 milliards et demi pour les propriétés bâties.

La ville de Gand, en Belgique, est bâtie sur 26 îles, reliées par 80 ponts. Il y a 300 rues et 30 places publiques.

Amsterdam est bâtie sur pilotis. De nombreux canaux sectionnent la ville. On y compte 90 îles et 300 ponts.

Venise est assise sur 80 îlots, reliés entre eux par 400 ponts. Celle-ci a 8 milles de circonférence.

A VIS DE FAILLITE IN RE

A. J. MARTIN, Plombier,

314 Avenue Laval,

Les soussignés vendront à l'encan public, à la place d'affaires du failli, le 9^e jour de janvier prochain, à 11 heures a. m., l'actif mobilier comme suit :

Stock de plombier, outillage.....	\$358 00
Un cheval et voiture, harnais.....	108 00
3½ mois de loyer de la boutique au 1 ^{er} mai.....	21 00
	\$487 00
Dettes de livres, par liste.....	359 59
	\$846 59

Le stock sera visible le 7 janvier; la liste des dettes et l'inventaire sont à nos bureaux.

BILODEAU & RENAUD, Cessionnaires,
15 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

A VIS DE FAILLITE Dans l'affaire de

AIMÉ GEOFFRION,

Marchand de Chaussures, Montréal, Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, au No 69 rue St-Jacques, Montréal.

Mercredi le 11 Janvier 1899 à 11h. a.m.

L'actif mobilier du failli, comme suit :	
Fonds de commerce, consistant en chaussures, claques, etc.....	\$1,855 31
Ameublement du magasin.....	47 00
	\$1,902 31

Pour être vendu en bloc, pour argent comptant. Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock, mardi, le 10 janvier 1899.

LAMARCHE & BENOIT,
Curateurs conjoints.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Nous avons environ 50 beaux sleighs actuellement en magasin, non vendus (et environ une douzaine de sleighs d'occasion) qui devront être vendus d'ici à quelques jours, attendu que des changements et des travaux d'amélioration au magasin vont être commencés dans la première semaine de Janvier. Les acheteurs auront leur mot à dire pour les prix. Nous avons l'intention de vendre et nous voulons vendre. C'est le moment pour vous en ce moment d'acheter bon marché pour du comptant.

**R. J.
LATIMER
& CO.,**



**146,
RUE MCGILL,
MONTREAL.**

Les célèbres Harnais de "RUDD" entièrement cousus à la main, en magasin ou faits sur commande. Plus de 40 modèles différents. Prix, de \$10 à \$100. Donnez-nous un ordre d'essai, sujet à approbation, votre argent rendu si vous n'êtes pas satisfait. Frais de transport payés dans un rayon de 100 milles sur tous les ordres par la malle. 25% d'économie à acheter vos harnais chez nous. Dites-nous ce dont vous avez besoin et nous sommes en mesure de vous le fournir.

\$5.00 à \$5.50 le baril, soit 50c de moins pour le prix de début.

Les autres fruits sont sans changement.

GIBIER ET VOLAILLES.

Le 10 de ce mois, la vente du chevreuil prendra fin; notre marché est amplement approvisionné de ce gibier; les prix sont bas, et le dégel qui nous arrive n'est pas fait pour les relever. On cote de 3 à 3½ la lb.

Les perdrix No 1 valent de 60 à 65c et les Nos 2 de 35 à 40c la paire; les lièvres de 20 à 25c la paire.

Le commerce des volailles s'est encore ralenti, mais comme les arrivages ont été restreints durant la période des fêtes les prix de la semaine dernière sont encore maintenus; nous cotons: dindes, de 9 à 9½c.; poulets, de 5 à 7c.; canards, de 7 à 8c.; les oies de 5c. à 6c. la lb.

PORCS ABATTUS

La demande est assez bonne, les prix ont fléchi de 25c environ par 100 lbs. On paie de \$5.00 à \$5.50 suivant grosseur. Le dégel pourrait bien amener quelque ennui aux expéditeurs, dans un moment où le marché est faible.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer Robinson & Co, nous écrivent de Boston, le 29 décembre 1898:

“ Les arrivages pour la semaine dernière ont été de 238 chars de foin et 10 chars de paille et 51 char pour l'exportation. La semaine correspondante, l'an dernier, 464 chars de foin et 30 chars de paille et 55 chars de foin pour l'exportation.

Comme on s'y attendait, le commerce a été tranquille et il en sera ainsi jusqu'après le 1er janvier. Il n'y a rien de nouveau à dire au sujet du marché. Le foin et la paille sont à la fois tranquilles et fermes.

Nous cotons :

	Grosses balles.	Petites balles.
Foin, choix	\$12.50 à \$13.00	\$12.00 à \$12.50
— No 1	11.00 à 12.00	10.00 à 11.00
— 2	9.00 à 10.00	9.00 à 10.00
— 3	6.00 à 8.00	6.00 à 8.00
— mél. de trèfle.	7.00 à 8.00	7.00 à 8.00
— trèfle..	6.00	
Paille de seigle, long.	8.00 à 8.50	
seigle mêlée	7.00 à 8.00	7.00 à 8.00
— d'avoine	6.50 à 7.00	6.50 à 7.00

Le marché est toujours bien approvisionné et les cultivateurs continuent à venir vendre à la voiture; avec le peu d'activité dans les ventes des magasins, il est difficile que les prix soient fermes; cependant, ils semblent ne pouvoir descendre davantage, car les fermiers préféreraient garder leur foin que de le laisser aller pour des prix moindres que ceux actuellement cotés.

“ Nous cotons :

Foin pressé No 1, la tonne.....	8 00 à 9 00
do do No 2 do	6 00 à 6 50
Paille d'avoine do	3 50 à 4 00
Moulée, extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Gru blanc do	00 00 à 17 00
do No 2, do	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	09 00 à 18 00

Et au char :

Foin pressé No 1 à choix.....	6 50 à 7 50
do do No 2.	4 50 à 5 00
do mél. de trèfle.....	4 00 à 5 00
Paille d'avoine.....	2 50 à 3 50

Beurre frais, beurre fondu et beurre noir.

Les estomacs susceptibles ont dû remarquer que le beurre simplement fondu qui se trouve au fond de certains plats, même préparés par une très bonne cuisinière, n'est point sans les fatiguer légèrement, leur donner une sorte de dégoût passager.

Un chimiste distingué, M. Gautrelet, confirme, par ses analyses, ce sentiment instinctif. Il a fait une classification de la digestibilité des beurres, et il arrive à mettre en première ligne le beurre frais, et à côté de lui le beurre salé, qui n'est nullement changé par le sel, au moins dans sa composition chimique, sinon dans son goût.

Quant au beurre fondu, celui des œufs sur le plat, par exemple, ou de l'omelette, il y a disparition de la plus grande quantité de l'eau que contient le beurre ordinaire, les matières grasses ont plus de cohésion, elles ne sont pas divisées: par suite, les sucs gastriques les attaquent bien moins facilement, et la digestion en est réellement difficile. Enfin, pour le beurre noir, de la raie par exemple, l'eau a bien disparu, mais la matière grasse s'est totalement transformée, partie en glycérine, directement assimilable, partie en acide gras qui excite la digestion; c'est dire qu'il est excellent dans l'alimentation.



Achetez le "Star Safety"

Rasoir qui donne parfaite satisfaction, et ne vous écorche pas, soit que vous l'employez en bateau ou en chemin de fer. Prix - \$2.00

PATINS pour tous les goûts, et toutes les bourses.

L. J. A. SURVEYER, Quincaillier

6, RUE ST-LAURENT, MONTREAL



AGENT pour le CANADA

La Cie d'Approvisionnements Alimentaires de Montréal

Les 11 Usines de Amieux Frères produisent annuellement

9 MILLIONS de BOITES

SARDINES, ROYANS, THON, MAQUEREAUX,

PETITS-POIS, HARICOTS-VERTS, CHAMPIGNONS.

Sauve Temps et Trouble à vos Clients

Si vous faites cela, vous plaisez et gagnez leur clientèle. Les raisins égrenés de la marque Griffin & Skelley sont séchés et emballés à l'endroit où les raisins sont cultivés—sur la côte.

Il n'y a pas de manipulation des paquets en route. C'est la meilleure qualité de raisin égrené que vous puissiez vous procurer. Il satisfait.

Raisin
Egrené
Marque **Griffin**

A. P. Tippet & Co., Agents, Montreal.

BOUCHER & ROFFEY

Marchands-Tailleurs...



No 110 Rue Saint-Pierre, Montréal.

LES MOUTARDES PURES DE DUNN
 sont fabriquées avec des graines choisies, toutes écorces enlevées. Résultat: un produit d'un goût délicat et d'un piquant excellent, difficile à égaler. Le meilleur article possible. Demandez nos prix.

DUNN'S MUSTARD WORKS, HAMILTON, ONT.

PRIME



à ceux qui produiront le 1er MARS prochain le plus grand nombre d'enveloppes à tabac à fumer ou à chiquer ST-LOUIS à 5 cts, que vous achetez votre tabac dans un endroit ou dans un autre.

1er prix, \$5.00. 2me prix, \$4.00. 3me prix, \$3.00.

JOS. COTE, propriétaire de la marque "St-Louis,"
 119 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

Le plus Pur et
 le Meilleur...

SEL WINDSOR

N'est surpassé par aucun sel manufacturé. Essayez-le et vous n'en emploierez pas d'autre...

Les personnes qui savent et celles qui disinguent veulent avoir le meilleur, surtout quand le prix n'est pas plus haut que celui de marques inférieures. Ayez en mains ce qui est reconnu être le meilleur.

THE WINDSOR SALT CO. - - WINDSOR, Ont.

MAISON
 FONDÉE
 EN 1851

N. QUINTAL & FILS, Epiciers en Gros,

270, 274 rue St-Paul et 113, 115 rue des Commissaires, MONTREAL.

Seuls représentants au Canada pour les Fameux Cognacs suivants :

Geo. Fabert & Co. , qts.....	\$7.50 par cse de 1 doz.	Cognac Denis Texier & Fils , qts.....	7.75 par cse de 1 doz.
do pta.....	8.75 " 2 doz.	Cognac L. PAULHIAC & CO. , (sans rival).....	9.00 " 1 doz.
do 1/2 flasks.....	9.50 " 4 doz.		
do 1/4 bout.....	9.50 " 4 doz.		
do flasks.....	\$7.75 " 2 doz.		

Une magnifique horloge valant \$10.00 sera donnée avec chaque commande de 5 caisses. Un essai suffira pour vous convaincre que ces Cognacs sont les meilleurs du marché.

Champignons Lagrave.....	0 13
"	0 17
"	0 19
Haricots vert moyens à l'anglaise.....	0 11
Capes au naturel Lagrave.....	0 17
Artichauts Entiers.....	0 26
Moutarde aux anchois, à l'hulle, aux fines herbes, à la ravigote, le gros flacon.....	0 18
Le 1/2 ".....	0 11
Le 1/4 ".....	0 09
Purée foie gras truffée, 1/2 bte à clef.....	0 20
" " " " 1/32 ".....	0 30
" " " " 1/16 ".....	0 45
" " " " ".....	0 60

Johnston's Fluid, Reef avec Hypo-phosphites.

Marque—Staminal—Enregistrée.

Liquide. Par doz. Par Gr.

Bout. de 2 oz. Stamina \$ 3 00 \$ 36 00

" " 4 oz. " 9 00 108 00

" " 16 oz. " 15 00 180 00

En paquets.

Bout. de 2 oz., 1 doz. en boîtes de papier en caisse de 1/2 et 1 grosse.

Bout. de 1/4 lb. 1 doz. en boîtes de papier, 4 doz par caisse.

Bout. de 1/2 lb., 1/2 doz. en boîtes de papier, 2 doz par caisse.

Bout. de 1 lb., 1/2 doz. en boîtes de papier, 2 doz par caisse.

Boirril.

Bout. de 1 oz.....par doz. \$2 00

" " 2 oz....." 6 75

" " 4 oz....." 11 50

" " 8 oz....." 18 25

" " 12 oz....." 25 00

Petites bout. (pour une tasse) " 1 00

Invalid Boirril.

Pots de 2 oz....." 3 85

" 4 oz....." 6 55

Tablettes de Beauf Bovril....." 1 20

Conserves Amieur Freres.

Sardines des Gastronomes, qualité extra, 1/4 bébé Vendée....." 0 11

do 1/4 bébé Bretagne....." 0 11

do 1/4 basse double couvert....." 0 15

do do do....." 0 24

do 1/2 haute....." 0 30

do do sans arêtes 1/4 b. à bande....." 0 18

do do do....." 0 25

Sardines au beurre, qualité extra.

do aux truffes 1/4 do....." 0 21

do St-Pierre à la tomate, 1/4 do....." 0 21

do do do....." 0 17

do do sauce ravigote 1/4 do....." 0 11

do do do....." 0 13

do do do....." 0 19

Royans à la Brillat-Savarin, aux achards aromatisés 1/4 ovals....." 0 13

Sardines A. F. Lagrave & Fils, bonne qualité, 1/4 basse, Tomates choux, 1/4 format Club....." 0 13

Sardines (arrand-Amieur, qualité choix, 1/4 format Club....." 0 12

Maquereaux au vin blanc....." 0 35

Harengs marinés....." 0 28

Petits pois Lagrave....." 0 09

" " fins à l'anglaise....." 0 13

" " très fins, à l'anglaise....." 0 16

Irates.

Wild Duck.....	1 10
Partidge.....	1 10
Chicken.....	1 10
Veal & Ham.....	6 75
Ox. Tongue Whole 1/2.....	8 00
" 2/3.....	2 75
Ench Tonque, 1 lb.....	8 00
Picnic Beans with Tomato.....	0 60

Soups.

Mulligatawny.....	1 10
Ox Tail.....	2 20
Kidney.....	1 10
Vegetable.....	1 10
Julienne.....	1 10
Chicken.....	1 10
Mock Turtle.....	2 20

Légumes.

Aperges 4 lbs.....	0 00
Baked Beans 3 lbs.....	1 00
Ble d'inde.....	0 00
Chickens 3 lbs.....	0 21
Charcoal 3 lbs.....	0 75
Haricots verts.....	0 80
Olives, Pints.....	3 75
" en quart, gallon.....	2 00
Petits pois français.....	0 00
" fins.....	0 12
" extra fins.....	0 14
" surins.....	0 16
Pois canadiens 2 lbs.....	0 85
Tomates.....	0 80
Truffes.....	4 80

Fruits.

Ananas 2 & 1/2 lbs.....	2 10
Bleuets.....	0 90
Fraises.....	1 50
Framboises.....	1 50
Pêches.....	2 85
Poires.....	1 60
".....	2 25
Pommes gal.....	2 00
Prunes vertes 2 lbs.....	1 60
" bleues 2.....	1 25

Poissons.

Anchois.....	3 25
Anchois à l'hulle.....	3 25
Ciams 1 lb.....	1 25
Harengs marinés.....	1 50
Harengs aux Tomates.....	1 40
Homards, boîte haute.....	2 65
" " plate.....	2 80



No 4, 3 doz. à la caisse.....Nett. 4 50

No 6, 3 doz. à la caisse....." 7 50

Mine Royal Dome.....gr. 1 70

" James....." 2 40

" Rising Sun-large dz....." 0 00

" " small....." 0 40

Mine Sunbeam large dz....." 0 70

" " small....." 0 35

Silverline, No 8....." 0 00

" " 4....." 0 00

" " 6....." 0 00

" " 8....." 0 35

Vernis.

Vernis à barnais.....	gal. 0 00
" " ".....	1 10
" A tuyaux.....	0 90
" Parisien.....	0 70
" Royal polish.....	0 00

Par doz.

Par doz.....	\$ 36 00
".....	60 00
".....	105 00
".....	171 00
".....	324 00

Par Gr.

Par Gr.....	\$ 12 00
".....	144 00

Par doz.

Par doz.....	\$ 15 00
".....	180 00

Par doz.

Par doz.....	\$ 12 00
".....	144 00



CHS. LACAILLE & CIE

Epiciers en Gros

IMPORTATEURS DE

Mélasses, Sirops, Fruits Sees,
Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,
Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier
MONTREAL

FARINES,
GRAINS,
MOULÉE

Provisions générales de toutes
sortes, aux plus bas prix du
marché.

Demandez nos Prix avant d'acheter.

G. G. GAUCHER
MARCHAND DE PROVISIONS EN GROS
83 et 85, rue des Commissaires,
et 22, Place Jacques-Cartier, Montréal

Quel bon marché !
Combien
sont exquis les

PORK & BEANS

A LA SAUCE TOMATE,

Marque
de Clark

Drogues et Produits Chimiques.

Acide carbolique.....lb.	0 30	0 40
" citrique....."	0 50	0 55
" oxalique....."	0 08	0 10
" tartrique....."	0 33	0 35
Alcools du Cap....."	0 14	0 16
Alun....."	0 01 1/2	0 03
Bicarbonate de Soude, brl.	2 45	2 65
Bleu (carré).....lb.	0 10	0 18
Bromure de potasse....."	0 05	0 07
Bromure de potasse....."	0 55	0 60
Campfire américain....."	0 80	0 90
Chaux anglaise....."	0 85	0 93
Cendres de soude....."	0 01 1/2	0 02
Chlorure de chaux....."	0 02 1/2	0 05
" de potasse....."	0 23	0 25
Couperose.....100 lbs	0 55	1 00
Crème de tartre.....lb.	0 20	0 25
Extrait de Campêche....."	0 10	0 11
" en paquets....."	0 12	0 14
Gélatine en feuilles....."	0 35	0 40
Glycère.....lb.	0 18	0 20
Gomme arabique....."	0 00	0 02
Gomme épinette....."	0 00	0 18
Indigo Madag....."	1 60	1 75
Iodure de potasse....."	0 80	0 85
" de potasse....."	4 00	4 25
Opium....."	4 50	4 75
Phosphore....."	0 80	0 75
Poudre de Paris....."	0 09	0 10
Résine.....(280 lbs)	2 75	3 00
Salpêtre.....lb.	0 05	0 07 1/2
Sels d'Éprou.....100 lbs	1 50	3 00
Soda caustique 60°....."	1 75	2 00
" 70°....."	2 00	2 25
" à laver.....brl.	0 75	1 00
" à pâte....."	2 00	2 50
Soufre poudre.....lb.	0 32	0 03
" bâtons....."	0 02	0 03
" rock, sacs, 100 lbs.	2 00	3 00
Styracine.....oz.	0 90	1 00
Sulfate de cuivre.....lb.	0 04 1/2	0 06 1/2
Sulfate de morphine....."	1 30	2 00
" de quinine.....oz.	0 40	0 45
Sumac.....tonne.	55 00	65 00
Vert de Paris.....lb.	0 11	0 08 1/2
Vitriol....."	0 04 1/2	0 06 1/2

Eau de Javel - Blanchœur.

1 doz bouteille "non comprise....."	0 48
" "comprise....."	0 60
1 doz....."	0 45
1/2 grosse....."	0 40
1 grosse....."	0 40

Epices pures.

Allspice, moulu.....lb.	0 18	0 20
" cardamome....."	0 15	0 18
" celtique....."	0 13	0 18
" en nattes....."	0 17	0 20
" de grosse moulu....."	0 10	0 12
" ronds....."	0 12	0 15
Gingembre moulu....."	0 20	0 25
" ronds....."	0 15	0 28
Macis moulu....."	0 00	1 00
Mixed Spice moulu Tin	0 00	0 45
" 1 oz....."	0 00	0 50
Muscade blanche....."	0 40	0 55
" non blanche....."	0 50	0 60
Piment (clove ronds)....."	0 17	0 18
Poivre blanc, rond....."	0 23	0 25
" moulu....."	0 25	0 27
" noir, rond....."	0 13	0 14
" moulu....."	0 08	0 18
Whole Pickle Spice.....lb.	0 18	0 20

Fruits Sees.

Abricots Calif.....lb.	0 10	0 12
Amandes 1/2 moines....."	0 09	0 09 1/2
" entières....."	0 13	0 14
" écarlates....."	0 28	0 30
Amand, amères (escalab)....."	0 45	0 50
" écarlates Jordan....."	0 00	0 06
Dattes en boîtes....."	0 13	0 18 1/2
Figues sèches en boîtes....."	0 00	0 04
" en sac....."	0 00	0 04
Nectarines Californie....."	0 00	0 00
Noisettes (Avelines)....."	0 08	0 09
Nolx Marbot....."	0 09 1/2	0 11
" Grenoble....."	0 11 1/2	0 12
" écalées....."	0 23	0 24
Noix du Brésil....."	0 12	0 17
Noix Pecan polles....."	0 09 1/2	0 11
Peanuts rôtis (arach)....."	0 08 1/2	0 08
Pêches Californie....."	0 00	0 15
Poires....."	0 13 1/2	0 15
Pommes séchées....."	0 05 1/2	0 06
Pommes évaporées....."	0 09	0 10
Pruneaux Bordaux....."	0 04	0 08
" Californie....."	0 04	0 04 1/2
" Bosnie....."	0 07 1/2	0 08 1/2
Raisins Calif. 2 cour....."	0 00	0 05 1/2
" 4....."	0 00	0 05 1/2
" 2....."	0 00	0 04 1/2
Corinthe Provinciais....."	0 00	0 07 1/2
" Fillatas....."	0 00	0 04 1/2
" Patras....."	0 00	0 05
" Vostizzas....."	0 05 1/2	0 06

Malag. London Layers bte.	0 00	1 50
" Connosseur Cluster " 0 00	0 00	1 85
" Buckingham....."	0 00	3 00
Cluster....."	0 00	3 00
Malaga Russian Cluster bte.	0 10	3 75
Sultana.....lb.	0 03 1/2	0 12 1/2
Valence fine stalk.....lb.	0 04 1/2	0 05 1/2
" selected....."	0 04 1/2	0 05 1/2
" 4 court....."	0 05 1/2	0 06

Fruits verts.

Attocas.....barl.	5 00	8 00
Bananes.....régime	2 50	2 75
Pommes.....barl.	3 00	5 00
Raisins Malaga barl....."	4 50	6 00
" Valencia....."	3 00	2 25
Oranges Valencia (420)....."	3 00	4 00
" (714)....."	4 75	4 25
" Navelis boîte....."	2 75	3 00
" Seedlings....."	5 00	2 50
" Jamaïque, barl....."	0 00	5 50
" Mexique boîte....."	2 75	3 00
" Messine 1/2 bte....."	0 00	0 00
" Saugrines....."	0 00	0 00
Citrons Messine.....casses.	2 00	3 50
" Malaga, bte 70 dz....."	0 00	6 00
" 30 dz....."	2 75	2 00
Oignons rouges.....barl.	1 75	2 00
" jaunes....."	0 00	0 00
" d'Égypte, 112 lbs	0 00	0 70
Oignons d'Espagne, boîte.	0 00	0 00
Noix de coco, par 100....."	3 00	3 50

Grains et Farines.

Blé roux d'iver Can. No 2.	0 00	0 00
Blé blanc d'iver Can. No 2.	0 00	0 00
Blé du Manitoba No 1 dur....."	0 75	0 80
" No 2....."	0 00	0 00
Blé du Nord No 1....."	0 78	0 79
Avoine blanche No 2....."	0 32	0 32 1/2
Blé d'inde Américain....."	0 44	0 45
Orge à engrais, 48 lbs....."	0 00	0 99
Pois No 2 ordinaire, 60 lbs....."	0 00	0 99
Sarrasin, 48....."	0 00	0 56
" 56....."	0 00	0 56
FARINES.....		
Patente d'iver....."	3 75	4 00
Patente du printemps....."	4 40	4 55
Straight roller....."	3 50	3 65
Forse de boulang. cité....."	4 05	4 15
Forse du Manitoba, secondes	3 50	3 74
FARINES D'AVOINE.....		
Farine d'avoine Standard,	3 50	3 60
" sac....."	1 70	1 75
" granulée baril....."	3 50	3 60
" sac....."	1 70	1 75
Avoine roulée baril....."	3 60	3 70
" sac....."	1 70	1 75

Son d'Ontario, au chat, ton 00	00	14 00
" de Manitoba....."	00	00
Grn d'Ontario.....char	15	00
" d'Ontario....."	16	00
Moulée....."	16	00
Farines préparées.....		
XXX, 8 lbs....."	2	60
" superb 3....."	1	36
" 4....."	1	25
Orge mondée (pot barley) sac	1	80
" perlée.....quart	3	80
".....sac	0	00

Huiles et graisses.

Huile de morue, T. N., gal.	0 35	▲ 0 40
" soup-marin raffi....."	0 00	0 00
" palme.....gal.	0 55	0 60
Huile de féc, extra....."	0 50	0 55
" No 1....."	0 90	1 00
" d'olive p. mach....."	0 65	0 75
" d'olive à lampion....."	1 20	2 60
" despermaceti....."	1 30	1 50
" de mersoulin....."	0 50	0 60
" de pétrole, par char....."	0 00	0 13
" par quart....."	0 00	0 15 1/2
Acrid Crown.....gal.	0 14 1/2	0 16 1/2
Huile Américaine par quart....."	0 00	0 17
Prime White....."	0 00	0 00
Pratt's Astral....."	0 00	0 18 1/2
Huile d'olive Barton et Quentier	casses	qts 8 50
" de foie de m. Nor. gal.	1 20	1 40
" T.N. " 1 00	1 10	1 10
" de castor "E. I." lb.	0 08 1/2	0 09
" franc. qrt. lb.	0 08 1/2	0 09
" case " 0 09 1/2	0 10	0 10

Spécialités de Lazenby.

Huile à salade....."	1/2 pt.	1 40
"....."	1/2 pt.	2 15
"....."	1/2 pt.	3 75
"....."	1/2 pt.	6 00
Crème à salade petite....."	quarts	6 50
" grande....."	quarts	3 75

Liqueurs et spiritueux.

Brandies.....	(trois payes.)	
" à la caisse....."		
Hennessy *pintes....."		13 00
" *chopines....."		14 25
" *pintes....."		16 75
" * *pintes....."		17 25
" V. O. pintes....."		17 25

Les Marques Suivantes

FABRIQUÉES PAR LA

American Tobacco Co'y

of CANADA, (Limitée)

Sont vendues par toutes
les principales maisons

TABACS COUPES :

- " Old Chum "
- " Seal of North Carolina "
- " Old Gold "

CIGARETTES :

- " Richmond Straight Cut "
- " Sweet Caporal "
- " Athlete " et " Derby ".

Huitres

Si vous avez
besoin d'Huitres
fraîches, à la
mesure, écrivez
ou téléphonez à

Léon Archambault

198, St-Chs. Borromée, Montréal

Marchand d'Huitres et de Homards
vivants ou bouillis.

Commandes pour la campagne remplies avec soin.
Prompte livraison. Satisfaction garantie.

C. O. Genest & Fils

MARCHANDS EN GROS DE

GRAINS, FARINES, POISSONS et
PROVISIONS GENERALES

Conserves alimentaires, Sucres, Huile de charbon,
Epiceries générales, Et., Etc.

Nous offrons au commerce, l'huile de charbon
SILVER STAR, et autres marques au prix
de la raffinerie, par quantité de chars.

SHERBROOKE, P. Q.

Une qualité invariable est
certainement un grand
avantage pour tout mar-
chand intelligent. Ce ré-
sultat est obtenu en ven-
dant des produits de pre-
mier ordre.

SALADA

Le Thé de Ceylan.

Le dernier paquet d'une
caisse assure le même pro-
fit régulier que le premier
et pardessus tout cela, la
caisse tout entière ou une
partie quelconque peut
être renvoyée à volonté et
sur réception, un chèque
sera retourné pour le plein
montant du prix original.

PAIN POUR OISEAUX et le Cottam Seed,
fabriqués d'après six brevets. Marchan-
dises de confiance ; rien ne peut les approcher
comme valeur et comme popularité. Chez
tous les fournisseurs de gros.

"**DEMANDEZ-LE**"; il n'y a pas de sub-
stitution qui soit tout aussi bonne."

IL Y EN A SEULEMENT UN.

un paquet de thé vendu au Canada, qui soit mis
en paquets scellés à Ceylan même. ...Son nom est

MONSOON

THÉ INDO-CEYLAN....

En paquets cachetés seulement.

Jamais en vrac.

25c, 30c, 40c, 50c, 60c.

Purs, pas de parfum artificiel, pas fausse, de
conservation parfaite. Son arôme ne s'en va pas à
l'infusion.

Détenteux, fortifiant, donne satisfaction.

Directement du Producteur au Consommateur.

<i>Hyge Canadien à la caisse.</i>	
Walker's Imperial.....	16 quarts 7 50
" " " " " "	" " " " " " 8 00
" " " " " "	" " " " " " 32 " 8 50
Walker's Canadian Club.....	16 quarts 9 00
" " " " " "	" " " " " " 32 " 9 50
" " " " " "	" " " " " " 10 " 10 00
En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.	
Gooderham & Worts 1891 1 A 4 c.	6 75
Seagram 1894 (Star Brand) quarts	6 75
" " " " " "	9 00
" " " " " "	53-53 " 9 00
En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.	
Corby J. X. L.	8 50
Purity, qts.....	7 50
" " " " " "	32 flasks..... 8 50
Canadian, qts.....	7 50
" " " " " "	32 flasks..... 9 50
En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.	
F. O. B. Montreal, 30 jours net ou 1 o/p	10 jours.
<i>Apéritifs.</i>	
Angostura, caisse 2 doz..	0 00 15 00
Orange Bernard.....	9 75 7 25
Vermuth Holly's Frank.....	7 00 7 25
Saratoga Cook-Tails.....	par caisse 8 25
<i>Bénédictine</i>	
Litres, 12 à la caisse.....	00 00 19 00
1/2 litres, 24 à la caisse.....	00 00 20 00
<i>Liqueurs Frederic Mugnier, Dijon.</i>	
<i>France.</i>	
Crème de Menthe verte.....	00 00 11 00
" " " " " "	blanche..... 00 00 12 25
Curacao triple sec cur.....	00 00 12 25
Curacao triple sec cur.....	00 00 11 00
Figarron (Coley Evy).....	00 00 11 00
Chiffon (Coley Evy).....	00 00 12 25
Phara à la Vanille.....	00 00 13 25
Marsaquin.....	00 00 11 25
Kirsch.....	00 00 13 25
Prunelle de Bourgogne.....	00 00 12 25
Crème de Framboise.....	00 00 12 25
Fine Bourgogne 12 lit.....	00 00 21 15
Eau de Vie de Marc.....	00 00 18 25
Crème de Cassis.....	00 00 11 25
Crème de Musigny.....	00 00 12 25
Apéritif Mugnier.....	00 00 10 25
Alcool de Menthe.....	00 00 6 15
Absinthe Ed. Pernod.....	00 00 14 50
<i>Stewers.</i>	
Lime Juice Cordial p. 2 dz.	0 00 4 70
" " " " " "	q. 1 " 0 00 3 20
Double Ref. lime j'ces 1 dz.	0 00 3 95
Lime syrup bout. can 1 "	0 00 4 20

Melchers poney.....	0 00 2 50
" " " " " "	0 00 8 00
" " " " " "	" " " " " " 8 25 15 00
Wynand Fockink.....	0 00 10 00
Bernard O' Todm.....	0 00 7 25
Booth " " " " " "	0 00 7 85
" " " " " "	" " " " " " 5 caisses 7 00
Maïrose Drover Old Tom.....	0 00 7 70
South London, Dry.....	0 00 7 75
Burnett " " " " " "	0 00 7 25
Maïrose Drover Dry.....	0 00 7 00
Coste Plymouth.....	0 00 9 25
<i>Gins en futs.</i>	
De Kuyper, barrig, le gal.	0 00 3 00
" " " " " "	quarts " 3 05
" " " " " "	octaves " 3 10
" " " " " "	au gallon " 3 20
Tous autres gins, 5c. de moins.	
F. O. B. Montréal, 30 jours net ou	1, 10 jours.
Booth's Old Tom, quart.	0 00 3 45
" " " " " "	le gal. " 3 50
" " " " " "	octaves " 3 50
" " " " " "	au gal. " 3 80
J. Hirsch Sons & Co. Old Tom.	30 2 65
" " " " " "	extra..... 2 05 2 25
" " " " " "	No. 2..... 1 80 2 10
<i>Whisky Canadiens au gallon, au quart ou plus.</i>	
Gooderham & Worts 65 O. P.....	4 50
Hiram Walker & Sons.....	4 50
J. F. Wieser & Son.....	4 49
J. E. Seagram.....	4 48
E. Corby.....	4 49
Gooderham & Worts 50 O. P.....	4 05
Hiram Walker & Sons.....	4 05
J. F. Wieser & Son.....	4 04
J. E. Seagram.....	4 04
E. Corby.....	2 70
Rye Gooderham & Worts.....	2 19
" " " " " "	Hiram Walker & Sons..... 2 19
" " " " " "	J. F. Wieser & Son..... 2 19
" " " " " "	H. Seagram..... 2 19
" " " " " "	H. Corby..... 2 80
Imperial Walker & Sons.....	2 80
Canadian Club Walker & Sons.....	3 60
Four quantité moindre qu'un quart d'origine:	
65 O. P.....	le gall. 4 15
50 O. P.....	" " 2 30
Rye.....	" " 3 10
Imperial Club.....	" " 3 80
Canadian Club.....	" " 3 80
F. O. B. Montreal, 30 jours net ou 1 o/p	10 jours.

H. Fairman & Co.....	7 50 8 50
Royal Eagle.....	9 25 9 50
Sheriff's.....	10 00 18 00
Mackie's R. O. spec.....	10 00 10 25
" " " " " "	8 25 8 50
Islay.....	8 75 8 80
Glenfalloch.....	9 00 9 25
" " " " " "	10 00 10 25
Cabinet 1 crown.....	0 00 8 75
" " " " " "	0 00 9 50
" " " " " "	0 00 10 75
Harvey's R. O. S. spec. lg.	0 00 12 50
" " " " " "	0 00 9 75
Alex. MacAlpine's old	0 00 8 75
Watson old scotch, qts.....	0 00 8 75
" " " " " "	0 00 9 75
Thorn & Cameron.....	0 00 7 75
Bernard's Encore.....	9 25 9 50
Bullock, Lade & Co.....	10 75 11 00
Special blend.....	0 00 7 50
" " " " " "	extra special..... 8 75
Usher's O. V. G.....	0 00 8 75
" " " " " "	special reserve..... 12 00
Gaelic Old Smuggler.....	0 00 9 50
Greer's O. V. H.....	0 00 9 50
Stewart's Royal.....	0 00 10 00
au gallon.	
Banagher Irish.....	4 05 4 30
H. Fairman & Co.....	4 05 4 15
Sheriff's.....	4 55 4 85
Glenfalloch.....	3 70 3 85
Glenfalloch (old).....	4 30 6 30
<i>Whiskey Irlandais.</i>	
<i>à la caisse.</i>	
Henry Thomson.....	0 00 6 50
J. Kevin.....	0 00 7 50
S. J. Jameson & Son.....	0 00 7 75
" " " " " "	0 00 8 50
Geo. Roe & Co.....	0 00 11 50
" " " " " "	9 75 10 50
Barnagher.....	9 75 10 25
Thorn & Cameron.....	0 00 6 75
Burke's " " " " " "	0 00 8 00
flasks.....	0 00 11 75
Dunville.....	0 00 8 25
Bushmille.....	0 00 9 75
<i>Gins.</i>	
De Kuyper, case violette, 1 A 9 case.	2 55
" " " " " "	10 c. et plus 2 50
" " " " " "	cases vertes 1 A 10 cases. 5 95
" " " " " "	10 cases et plus 5 85
De Kuyper, case rougea, 1 A 4 c.	11 40
" " " " " "	5 c et plus 11 20
F. O. B. Montreal, 30 jours net, 1 o/p	10 jours.
Key Brand.....	5 00 10 00
poney.....	0 00 2 50

Martel " pintes.....	12 75
" " chopines.....	14 00
" " V. O. P. pintes.....	17 00
" " V. S. O. P. pintes.....	18 50
Par lot de 10 caisses assorties ou non,	
25c de moins par caisse	
F. O. B. Montréal, net 30 jours ou	
10 jours.....	9 00
Bouteilleau & Co., F. P.....	19 00
" " " " " "	12 00
" " " " " "	16 00
" " " " " "	18 00
" " " " " "	21 00
" " " " " "	8 50
P. Richard, carte blanche 12 qts.	10 50
" " " " " "	12 50
" " " " " "	14 50
" " " " " "	16 50
" " " " " "	18 00
" " " " " "	19 50
" " " " " "	20 25
" " " " " "	24 25
" " " " " "	30 25
" " " " " "	36 25
J. Borlaine " " " " " "	6 75
<i>à 1/2 gallon.</i>	
Hennessy.....	0 00 6 75
Martel.....	0 00 9 50
E. Furet.....	0 00 3 65
J. Borlaine depuis.....	0 00 3 75
J. Bisquit.....	0 00 4 55
Bisquit Dubouché.....	4 30 @ 4 55
Renaud & Cie.....	4 10 @ 4 30
Bouteilleau & Cie.....	3 80 @ 6 00
<i>Chams.</i>	
<i>à la caisse.</i>	
St-Georges, 12 lit.....	12 50
" " " " " "	14 50
Chauvet cachet or 12 lit.	0 00 14 50
" " " " " "	0 00 12 75
St-John.....	0 00 11 50
St-Joseph, Jamaïque.....	0 00 10 50
St-Réfil, Martinique.....	0 00 9 25
St-Marc.....	0 00 9 25
Jamaïque.....	4 25 6 15
<i>Whiskey Ecossais.</i>	
Dewar's Special Liqueur.....	12 25 12 50
Dewar's Extra Special.....	9 25 9 50

J. H. JACQUES

MARCHAND DE
CUIR, HARNAIS, FOURNITURES
 pour **CORDONNIERS** et **SELLIERS**

Demandez nos prix avant d'acheter, ils
 sont toujours les plus bas.
 Nous n'avons pas de voyageurs, nous
 faisons bénéficier nos clients de ces éco-
 nomies en leur vendant à bon marché.

Téléphone 470.

No 38, RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

J. W. HILL

Propriétaire d'Entrepôts

ENTREPOT, REFRIGERATEUR PUBLIC
 POUR EFFETS PERISSABLES EN
 DOUANE OU LIBRES

Entrepot No 73

Magasin : Bureau :
 Coin des rues No 48 rue William
 William et Queen MONTREAL

Jos. Amyot & Frere

— IMPORTATEURS DE —

Marchandises Françaises, Anglaises,
 Allemandes, Japonaises et
 Américaines....

Les dernières nouveautés dans les modes.

45 rue Dalhousie et 20 rue Union

QUEBEC

EN GROS SEULEMENT.

**A. RACINE & CIE**

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires

MONTREAL.

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de

BEURRE ET FROMAGE

55 RUE WILLIAM, . . . MONTREAL

THIBAudeau BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Sèches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAudeau FRERES & CIE

Montreal.

— QUEBEC —

THIBAudeau BROTHERS & CO.

— LONDON —

SPECIALITE DE

Tapis et Prélarts.

Gants

Perrin

Stock complet toujours
 en mains.

Qualité garantie.

PERRIN FRERES & CIE

7, PLAGE VICTORIA

MONTREAL

COMPTABLES.

MAURICE BOISVERT, ci-devant gérant de banque. S'occupe d'administration de successions, location de propriété, collection de loyers, d'achats ou recouvrement de créances sur comptes et billets.

25 ans d'expérience le recommandant au public.
No 90 rue St-Jacques, Montréal.

BILODEAU & RENAUD,

Comptables, Auditeurs et Commissaires. Spécialité: Règlement des affaires de Faillites.

No 15 rue St-Jacques, Montréal.
Téléphone Main 2903.

GEO. GONTHIER, Expert Comptable, Auditeur et Contrôleur. Introduceur du système de comptabilité "Self Proving." À feuille de balance perpétuelle. Compétence et diligence apportée dans tout travail de comptabilité de commerce, industrie ou succession.

11, 17 Côté de la Place d'Armes,
Tel. Bell Main 1480. Chambres 21 et 21.

LEFAIVRE & ONSLOW,

Comptables, Liquidateurs de Faillites, Règlement de Successions, etc.

1627 rue Notre Dame,
Montréal.

L. J. Lefavre.

Thos. R. Onslow, Tel. Bell Main 1072.

GAGNON & CARON,

Curateurs, Experts Comptables, Bâtisse des Chars Urbains.

Tel. Bell Main 815. B. P. 911 Montréal.

Arthur Gagnon, Gérant de la Succession Hon. Jean Louis Beaudry.

L. A. Caron, Auditeur de la ville de Maisonneuve et de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

ALEX. DELMARTEAU,

Successor de feu Charles Desmarteau, Liquidateur de Faillites. Représentant les Successions Chs. Desmarteau, Hon. J. S. Ferrier et M. Adolphe Roy.

1598 et 1108 rue Notre-Dame,
Montréal

MAJOR & BOURQUE,

Achètent des créances sur comptes, billets, etc. S'occupent de collection pour marchands de la campagne dont les débiteurs résident à Montréal.

Bureau: 1608A rue Notre-Dame,
Montréal.

ARCHITECTES ETC.

V. L. ACOMBE, 897 rue Ste-Catherine.

GAMELIN & HUOT, No 58 rue St-Jacques,

J. E. MILE VANIER, Ingénieur Civil et Architecte. Ancien élève de l'École Polytechnique. Constructions Civiles et Religieuses, Aqueducs, Egouts, Pavages. 20 années de pratique. 107 rue St-Jacques, Montréal.

L. Z. GAUTHIER, Architecte et Evalueur. Ci-devant de la société Roy & Gauthier. Bâtisse Banque d'Epargne, Chambre 7, Elévateur, 3me étage, 180 rue St-Jacques. Tel. Bell Main 2287.

L. R. MONTBRIAND, Architecte et Mesureur, No 230 rue St-André, Montréal.

HIRAM JOHNSON

Importateur, Exportateur et Manufacturier en gros de

FOURRURES

DE TOUTES SORTES

Capots, Manteaux, Casques et toutes sortes de vêtements en fourrures.

Spécialité de capots en chat sauvage et exportation de fourrures.....

N. B.—Nous payons toujours les plus hauts prix du marché pour les fourrures non-apprêtées.

494 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

Habillez-vous bien...

L'habit fait souvent le succès d'un homme dans le monde social ou des affaires.

Nous offrons a tous l'habit comme il faut—à la mode—style sobre—et petits prix.

Invitation cordiale à tous à notre nouveau magasin.

J. B. LARUE & FILS

266 RUE ST-LAURENT.

Savon.



A. F. TIPPETT & CO., AGENTS.

Maypole Soap, couleurs, per lbs... \$12 00
 noirs... 18 00
 10 p. c., escompte sur lots de grosses.

Sauces et Marinades.

Marinades Morton... dz. 2 10
 " Crosse & Blackwell " 0 00
 " Suffolk, 20 oz. " 0 00
 " 16 oz. " 0 00
 Essence d'anchois... " 0 00
 Sauce Worcester, 5 chop. 3 50
 " Harvey... " 3 25
 " " " 4 00
 Catemp de tomates... " 1 00
 " champignons " 3 40
 Sauce aux anchois... dz 3 25
 Sauce Chili... " 3 75

Sel.

Sel fin, quart, 3 lbs... 2 65
 " " 5 " 2 65
 " " 25 " 2 45
 " 1/2 sac 5 lb " 0 00
 " sac 2 cwts en ville " 0 00
 " gros, sac livré en ville " 0 45

Sirops.

Matchless... lb. 0 00
 Amber... qts. 0 02
 Diamond... " 0 02
 Perfection... " 0 02
 Strop Redpath, tins 2 lbs. 0 00
 " " 8 " 0 32
 Perfection, s. 25 lbs.seau. 0 80
 " seau 3 gall. " 0 00

Sucres.

(Prix aux 100 lbs.)
 Jaunes bruts... sac, lb. 0 00
 Jaunes raffinés... " 3 75

Tabacs Canadiens.

Spécialités de Joseph Côté, Québec
 Tabac en feuilles.

Grand Havane balles de 50 lbs... 0 26
 Petit Havane " 0 40
 Parfum d'Italie... " 0 40
 Rouge, en feuilles... " 0 35
 Connecticut, balles de 100 lbs... 0 25
 Blue Prior No. 1, 1894 200 " 0 25

Tabacs coupés.

" St-Louis ", à cliquer et fumer.
 " 110 lb, btes 4 fms. 0 40
 " " " 10 lbs. 0 40
 Casino " 5 et 10 lb. 0 24
 Théo " " " 0 40
 Petit Havane " 5 lbs. 0 60
 Quesnel " 5 lbs. 0 60
 Vendôme Virginia cut Plug 1/2 lb.
 la livre. 1 15
 Brazilian, bte 1 lb. 1 15

Cigares.

St-Louis... 120-1000 33 00
 Our Leaders... " 23 00
 Docteur Faust... " 23 00
 Golden Flowers... " 18 00
 Twin Sister... " 18 00
 Beauties... " 30 00
 Captain... " 60 00
 Special... 140- " 25 00
 Golden Glow... " 25 00

Tabacs.

American Tobacco Co. of Canada.

Old Cham 1 lb. " 0 68
 Seal of N. Carol., 1/2 & 1 lb. 1 00
 Old Gold, 1/2 & 1 lb. 0 80
 Old Virginia, 1 1/2 & 1 lb. 0 58
 " " " 0 58
 " " " 0 58

These veris Gun Powder.
 Moyune, caisses... lb. 0 40
 Ping Suey, bts, Pin head " 0 22
 " " " " 0 25
 Pea Leaf, choix, bis " 0 25
 " " " " 0 14
 " " " " 0 16

Thes noirs.

Kalrow... cs lb. 0 12
 Pan Young... " 0 14
 Kematics, Kin Tuck... " 0 18
 Morning, choix... " 0 30
 Packing, boites 20 lbs... " 0 34
 " " " " 0 11
 " " " " 0 13
 Packing, boites 20 lbs... " 0 18
 " " " " 0 10
 " " " " 0 18
 Packing, boites 20 lbs... 0 22
 " " " " 0 25
 Oram... bis 20 " 0 30
 Fomosa (Beloung, bis... 0 25
 Fomosa (de Pappilon)... 0 24
 20 lbs. 0 27

Thés de l'Inde.

Darjeelings, Bloomfield, lb. 0 32
 Assam Pekoe... " 0 20
 Pinditera, Pekoe Sou... " 0 16
 Anraut, Sauchong... " 0 14
 " " " " 0 18

Thés de Ceylan.

Taurus, Golden Tipped... lb. 0 37
 Pekoe... " 0 20
 Galdaria... " 0 20
 Bambera, Pekoe Sou... " 0 16
 " " " " 0 18
 Peatmorr, Sauchong... " 0 14
 Golden Tipped Pekoe... " 0 16
 (marque Abelle), No...
 S, caisses 40 lbs. " 0 38
 (10 x 1 lb et 60 x 1/2 " 0 38

Flowersy Pekoe, (marque Abelle), No 9, caisses 40 lbs, 10 x 1 lb et 60 x 1/2 " 0 30

" SALADA " CEYLON

Etiquette Brune, 1e et 2e Gros
 Verte, 1e et 2e 0 20
 Etiquette Bleue, 1e, 2e, 3e 0 30
 Rouge, 1e et 2e 0 50
 " " " " 0 60
 OR, 1/2 Conditions, 30 jours: 0 44

Puritan Cut Plug 110... " 0 75
 " " " " 0 75
 " " " " 0 69
 " " " " 0 65
 Miranda 119... " 0 70
 Rit, Smoking Mix, 1/2 lb. boites... " 0 85
 " " " " 0 80
 Rit, Navy Cut... " 0 52
 Unique 112... " 0 48
 " " " " 0 48
 " " " " 0 50
 O. K. 112... " 0 80
 Hd. cut Virginia, 1/2 lb. boites... " 0 10
 Lord Stanley... " 1 25
 Perique Mix... " 1 25
 Athlete Sm Mix 1/2 & 3/4 lb boites lb... 1 75
 Pure Perique 1/2 & 3/4 lb boites lb... 1 75
 St-Jeger... " 0 90
 P. A. K... " 0 80
 " " " " 0 85
 " " " " 0 85
 Old Fashioned 1110... " 0 85
 Rex Perique Mix... " 0 80
 Handy Cut Plug 1/5 bisques... " 0 85
 " " " " 0 70
 Bean Ideal, 119... " 1 05
 Athlete Cigaret Tob, 110... " 0 95
 Sweet Caporal, 112... " 1 05
 Southern Cigar et Tob, 112... " 1 20
 Old Judge... " 0 85
 B. C. " 0 90
 Puritan... " 0 90
 Fine Cut Chewing 1116... " 8 00
 Derby Plug, 3, 7 & 112... " 8 00
 Old Virginia, 3, torquette... " 0 00
 Old Cham Chewing palette... " 0 00

Thés du Japon.

Extra choisi du mois de mai:
 Castor No 1... lb 0 36
 Hibon No 1... " 0 33
 " " " " 0 30
 " " " " 0 30
 " " " " 0 32
 " " " " 0 24
 " " " " 0 23
 " " " " 0 21
 " " " " 0 19
 " " " " 0 16
 " " " " 0 15
 " " " " 0 08
 " " " " 0 14

Thés de Chine

These veris Young Hyson.
 Ping Suey, bis 30 lbs. lb. 0 12
 " " " " 0 18
 " " " " 0 18
 " " " " 0 20
 Moyune, caisses... 0 38

Toiles Opaques pour Stores

Stores a fenetres, unis, a dados,...
a garniture de dentelle et a franges

Fabriqués a la main par

The HUGMAN WINDOW SHADE Co.

120 et 122, rue William, Montréal, P.Q.

Téléphone Main 2771.
Boîte de Poste 549.

No fournit qu'au commerce...
Demandez échantillons et prix.

NOUS SAVONS que les temps sont durs, que l'argent est rare, les crédits longs, la collection difficile et nous avons marqué nos prix en conséquence. Nos échantillons de

Chaussures de Printemps

NOUS IGNORONS ce que c'est que de reculer dans les affaires. Avez-vous besoin de Chaussures, Claques, Vernis, Lacets, en gros? Écrivez-nous, notre voyageur ira vous voir.

J. H. BEGIN

Chaussures et Claques en Gros.

No 121, rue St-Joseph, QUEBEC

AVIS

CHAQUE SEMAINE
NOUS AURONS UNE

Offre Spéciale

Cuir Bruts, Qualité de Choix.

Cuir à Lanière, 50c par lb.

Valant réellement 75c par lb.

THE BALATA & GUTTA PERCHA BELTING CO.,

18, rue St-Alexis, Montréal.

Donnez à

VOS CHEVEUX GRIS

La couleur de leurs jeunes années, en faisant usage de

RESTAURATEUR ROBSON

En vente partout; 50c. la bouteille.

J. T. CAUDET, PHARMACIEN, - JOLIETTE, QUE.

**Gomme
du Dr. Adam****POUR LE MAL DE DENTS**

Donne un soulagement immédiat, ne coûte que dix centins, est reconnue comme le meilleur spécifique pour le mal de dents.

Vendue par tous les pharmaciens. Prix spéciaux aux marchands de campagne.

DÉPÔT GÉNÉRAL :

ROD. CARRIERE, Pharmacien
1406, rue Ste-Catherine, Montréal.**Essayez le...****Savon
Medicinal****POUR LE LAVAGE
ET LA TOILETTE.**Sans Rival—Immense Economie !
Donne un bon bénéfice aux Détailliers.
Echantillons-gratis-et Prix sur demande.**TANGUAY & LEMIEUX**

MANUFACTURIERS

DANVILLE, P.Q.

ST-ARNAUD & CLEMENT, MARCHANDS DE PROVISIONS

...EN GROS...

Spécialités { **BEURRE DE CREMERIE, BEURRE DE LAITERIE, BEURRE EN ROLLS, VOLAILLES, ŒUFS FRAIS ET CHAUMÉS, PORCS ABATTUS.**Nous achetons ferme ou recevons en consignation tous les produits de la campagne.
NOTRE DEVISE : **Prompt retour pour toutes consignations.****4, RUE FOUNDLING, MONTREAL.****JOS. CONTANT** Pharmacien
et Chimiste

GROS ET DETAIL

No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL

COIN DE LA RUE BONSECOURS

Tel. Bell Main 100.

UNE MEDECINE IDEALE

Pour la famille. Contre l'indigestion, l'état bilieux, le mal de tête, la constipation, le mauvais teint, la mauvaise haleine, et tous les dérangements de l'estomac, du foie et des intestins.

Les "RIPANS TABULES"

Agissent doucement et promptement. Une digestion parfaite résulte de leur emploi. Une seule soulage. En vente par tous les pharmaciens, ou envoyées par maille

Ripans Chemical Co., 10 Spruce St., N. Y.

Sirop d'Anis Gauvin

Le meilleur spécifique pour le soulagement des enfants, pendant leur dentition et contre l'insomnie

DEPOT GENERAL :

J. A. E. GAUVIN

* PHARMACIEN *

1286, rue Ste Catherine, Montreal

Le Poli "Royal Black Lead"

Ne tache pas les mains ni rougit au feu en exhalant des odeurs empoisonnées comme la plupart des pols en pâte ou liquide.

Il conserve son lustre même sur un poêle chauffé à blanc

C'est le poli le plus économique en usage. Il a subi une épreuve de plus de 30 ans.

TELLIER, ROTHWELL & CIE,

Seuls fabricants. MONTREAL

La Cie Royale Electrique

MONTREAL, QUE.

— Manufacturiers —

TORONTO, ONT.

d'Outillages et d'Appareils d'Electricité

Seuls Fabricants au Canada du

Systeme "S.K.C." Diaphase

De Générateurs de Courants Alternatifs,
de Moteurs et de Transformateurs 

Au moyen duquel les lumières incandescentes, les lumières à arc et les forces peuvent être fournies par le même dynamo et le même circuit.

 Dynamos à courant direct,
Moteurs à courant direct,
Générateurs pour Tramways,
Outillage complet de Tramways,
Dynamos pour lumière à arc,
Lampes à Arc, par série ou multiples,
Fils de toutes sortes,
Fournitures d'électricité. 

◆◆◆◆◆
— AGENT AU CANADA POUR —

La Lampe Incandescente 'Royal Beacon'

Pour Stations Centrales, Tramways, Transmissions de Force,
Appareils, Travaux de Mines et Moulins de tout genre.

Spécialité d'Appareils Electriques complets pour Fabriques.

 Correspondance sollicitée. 

NOTES SPECIALES.

Nous accusons réception—avec remerciements à qui de droit—du calendrier de la maison L. H. Hébert importateur de ferronnerie et de quincaillerie 297 et 299 rue St-Paul, Montréal.

Ceux de nos lecteurs qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu le Calendrier de la maison L. H. Hébert 297 rue St-Paul sont priés de vouloir bien le demander par carte-postale.

Nos remerciements à M. Isidore Crepeau pour l'envoi d'un joli calendrier offert par la National Assurance Co. of Ireland.

La Société d'Industrie laitière de la Province de Québec nous envoie, à l'occasion du jour de l'an, les portraits de ses officiers au nombre de 13. La mort de M. E. A. Barnard a réduit leur nombre à douze. Merci à l'aimable secrétaire de l'association.

Nous recevons avec les compliments de MM. Miller & Lockwell, manufacturiers des célèbres tabacs en poudre Fréchette à Québec, un morceau pour piano avec une gravure en couleur représentant une jeune fille en prière, adossée contre une croix. Nos remerciements.

M. Robert Munroe, directeur-gérant de la Canada Paint Co. Ltd., dans une lettre circulaire à ses clients se félicite de l'extension des affaires de la compagnie qui dépassent de \$100,000 les résultats de l'année dernière.

Ces chiffres ont leur éloquence : ils font l'éloge des produits de la compagnie et, par conséquent, celui de son actif et habile gérant.

Janvier 1899

Bien que pendant nombre d'années nous ayons eu le plus fort commerce de thé de Ceylan au Canada et aux Etats-Unis, le mois de janvier 1899 fait ressortir pour nous un plus grand trafic que jamais dans l'histoire commerciale de notre maison et nous croyons que nous l'avons fait meilleur que jamais auparavant. Le commerce de thé est un commerce par lui-même et en dehors du commerce ordinaire, un commerce dont la connaissance ne peut s'acquérir en peu d'années ; et le succès qui en découle est le résultat d'une étude d'une vie entière, du jugement et du capital. Bien que notre commerce ait eu dès le com-

mencement une large part du patronage public par suite de la qualité MARQUE et de la valeur de notre spécialité, il eut été pour nous d'un grand profit de posséder alors l'expérience et les facilités que nous avons maintenant. Tel est le cas avec toutes les autres entreprises puissantes et heureuses en affaires, aujourd'hui. Impossible pour nous, nous le savons, mais non pas pour nos clients de maintenant dont chacun partage les avantages des facilités de l'organisation, du capital et de l'expérience que nous avons accumulée dans notre existence commerciale passée. Nous ne nous flattons pas de connaître les affaires de nos concurrents (et les concurrents sont légions) et tous ont vu le jour depuis que " nous sommes à la tête " de ce commerce, et nous nous flattons de ne pas chercher à les connaître, mais nous sommes satisfaits de savoir que " nos " procédés d'affaires qui consistent à donner un article incomparable et à maintenir strictement dans la conduite de nos affaires, les principes que nous proclamons, constituent le moyen correct et durable ; nous en avons la preuve dans notre succès. " La qualité doit prévaloir et prévaudra. " Nous possédons les établissements les plus vastes et les mieux outillés pour mener à bien un commerce de thé en paquets, sur le continent américain, et, comme question de fait, dans le monde entier.

Nous donnons une valeur telle que le commerce et la faveur publique ont été établis et cimentés à un point qui ne peut se briser.

" SALADA " le Thé de Ceylan est le thé en paquets qui est le plus largement annoncé dans le monde aujourd'hui.

Il est devenu fameux en raison de son mérite.

Un grand nombre d'autres marques laissent au marchand un profit " apparent " plus élevé que le SALADA ; mais aucun n'est aussi grand et " réel " que celui donné par le SALADA qui se vend d'un bout à l'autre de la province et qui est une nécessité aussi grande que notre pain quotidien.

Nous croyons que nous pouvons intéresser tout marchand qui voudrait des informations mieux que n'importe quelle autre maison, compagnie ou société en existence, et nous les invitons cordialement à correspondre avec nous à ce sujet.

Le " Salada Tea Company " Bureau Principal, Toronto.

Succursales : Montréal, Buffalo, Détroit, Boston, Pittsburg, Toledo, Cleveland, Rochester.

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM
MARCHANDS DE METAUX,
FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB,

Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastie, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes Scies à moulins, Godendards et autres scies.

Bureaux: 144 rue William.

Usines: coin rues William et Dalhousie. MONTREAL.

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

Téléphone Main 576

**FERRONNERIES, HUILE,
 PEINTURES, CHARBON,
 ETC., ETC.**

McLanaghan Co.
 C^{OS} NOTRE DAME & SEIGNEURS

Manufacturiers et Importateurs,
 Montréal.

Balances

De 1re Classe et de
 Qualité Irréprochable



POUR FOIN,.....

A PLATEFORME ET POUR COMPTOIRS

Balances nouveau modèle pour beurre et fromage, etc.

JAMES FYFE, --- Manufacturier

COIN ST-PAUL ET ST-PIERRE, MONTREAL

INTERNATIONAL
Business College

Place d'Armes, Montréal.

Cette institution est une des mieux organisées du pays. Le programme comprend: la tenue des livres, l'arithmétique, la calligraphie, la correspondance, le droit commercial, la sténographie (dans les deux langues), la clavigraphie, l'anglais, le français, la préparation aux examens, du service civil, etc. Les cours ont recommencé, **Lundi 22 Aout**. L'enseignement se fait en anglais par des professeurs d'expérience. Un cours préparatoire est annexé au collège. Salles spéciales pour dames. Demandez le prospectus. Téléphone Main 309.

GAZA & LORD, Directeurs

Les Meilleurs

Livres de Comptes pour le
 commerce proviennent de
 l'établissement de

♦♦ **RELIURE** ♦♦

De _____

Ed. Leveillé & Cie,

No 37 RUE ST-GABRIEL,

MONTREAL.

THE CANADA ELECTRIC CO.

L. ROUSSEAU, Gérant

2501, STE-GATHERINE, COIN CRESCENT

Installations de lumière électrique et
 d'Horloges de contrôle électrique
 Téléphones pour entrepôts,
 Cloches Electriques, Etc., Etc.

SEULS AGENTS POUR LA

STANDARD ELECTRIC TIME CO.

de Waterbury, Con

C. H. LETOURNEUX, prés.

C. LETOURNEUX, vice-prés.

J. LETOURNEUX, sec.-trés.

LETOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS - FERRONNIERS

Nos. 259, 261, 263 ET 265 RUE SAINT-PAUL MONTREAL

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSIONS

Ange Gardien—Graveline Phyllas, mag. gén.
Belœil—Préfontaine A. J., mag. gén.
Pointe au Père—St-Laurent, J. A., mag. gén.
St Henri—Morgan Wm & Sons, empaqueteurs de porc.
St-Louis du Mile End—Cloutier Noé, hôtel.
Valleyfield—Bloom N. & Co., mag. gén. ass. 5 janv.

DECES

Lorette—Vincent Philippe, mfr de raquettes.
Québec—Bolduc, G. A. & Co., horlogers; G. A. Bolduc.
Roy E. & Fils, nouv.; Elisée Roy.

CURATEURS

Chicoutimi—Paradis et Jobin à Bolly & Claveau, mag. gén.
Grand-Mère—Paradis & Jobin à N. G. Lehouillier.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Kingsey—Morel & Lacroix, charrons.
Montréal—Bertrand G. & Cie., épïc.
Cameron D. Universal Shoe Dressing Co.
Lapierre Z. & Fils, mfrs. de chaussures.
Lalonde & Dépocas, épïc.
Dorken Bros & Co. importateurs de quincailleries; F. J. Dorken se retire et les autres associés continuent.
Martin Frères & Co., mfrs de boîtes.
Picard & Normandin, agents d'assurance.
Québec—Parisian (The) Corset Mfg. Co.; Jos A. Côté, Geo. R. Robitaille et Ernest E. Ross continuent.
Rigaud—Rigaud Milling Co.; De Lery Macdonald.
Richmond—Guardian Publishing Co.
Sherbrooke—Thibault & Co, plombiers

EN DIFFICULTÉS

Lachine—Denis E. L., nouv., ass 5 janvier.
Les Eboulements—Tremblay, J. W., mag. gén.
Montréal—Shindler L., hardes faites, ass. 9 janv.
Small E. A. & Co., mfrs de hardes faites
Valleyfield—Bourque T. J. D., nouv. offre 40c dans la piastre.

FONDS À VENDRE

Farnham—P. et A. Corset Co.
Montréal—Martin A. J., plombier, 9 janv.
Geoffrion A., chaussures, 7 janv.
Thouin W. A., épïc.
Papineauville—Côté E. A., mag. gén., 5 janv.
Québec—Hudon, Paradis & Co., planos, 5 janv.

FONDS VENDUS

French Village—Phœnix U. & Cie., mag. gén.
Les Eboulements—Gagnon Adolphe, mag. Gén à 32c dans la piastre.
Montréal—Davignon P. D., cigares, etc.
Dubois Fred, restaurant.
Murray Bay—Dufour H. & Co, mag. gén. à Paradi- & Jobin.
Newport—Ahearn James & Co, mag. gén.; à 42c dans la piastre.
Trois-Rivières—Bellefeuille Edm., charron, à Philippe Aubry.

INCENDIES

Ste-Cunégonde—Luttrell J. & Co, mfrs de biscuits (endommagés, ass.
Sherbrooke—Gardner W. R. (The) Tool Co, ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

D'Israeli—Parent J. & Frère, contracteurs; J. & J. H Parent.
Montréal—Bernier C. & Co, chaussures; Ernest Bernier.
La Cie de Frais Funéraires St-Jean-Baptiste; George Vandelaç.
Lafrenière P.B. & Cie, mfr et sellerie;
Jos. Pierre Baron dit Lafrenière,
Cameron D. Universal Shoe Dressing Co; Dme Julia Hainault épouse de Louis A. Dastous.
Rickner & Cie, bouchers; Mélina David, épouse de Wm Rickner,
St. James Hardware Co, quincaillerie;
Edm. Henri Lafrenière.
Elder Dempster & Co. expéditeurs;
Alf. Lewis-Jones, Wm J. Davey et Alex. Sinclair.
Lalonde & Frère, épïcier; Ovilla Lalonde et Chs Lalonde.
Labelle D. & Cie, écurie de louage;
Rose Délima Basher, épouse de J.-Bte Labelle.
Larente & Hurtubise, foin et grain;
Jos. Larente et Alf. Hurtubise.
De Laval mfrg Co demande incorporation.
Mantha J. B & Co. tabac, etc; Anne Hould épouse de J. B. Mantha.
Montreuil & Deforme, hétéal.
Q. & W. (The) Co of Canada, fournitures de chemin de fer, etc.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. **MARION & MARION**, Experts.

Bureaux: { Edifice New York Life, Montréal.
{ et Atlantic Build., Washington, D. C.

TEL. BELL MAIN 2367.

P. E. BEAUCHAMP

Agent d'Immeubles

Administration de Succésions,

Prêts d'Argent,

Assurances Feu, Vie, Accidents,

Location de Maisons,

Etc., Etc.

34 Cote Saint-Lambert, Montréal

MARCOTTE FRERES

ENCANTEURS

ET AGENTS D'IMMEUBLES

Avances faites sur consignations. Emprunts négociés sur hypothèques.

No. 69, Rue St-Jacques

MONTREAL.

NOUS SOMMES en position de placer sur le marché de Londres, des bons et débentures, et de gros emprunts aux conditions les plus avantageuses. Envoyez renseignements complets.

Tel. Bell 'Main' 1717

G. J. Adams & Co.

AGENTS FINANCIERS

STANDARD BLDG., MONTREAL

E. R. GAREAU

AGENT D'IMMEUBLES

Prêts et Administration de Succésions.

1511, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Près de la rue Gosford.

TELEPHONE BELL MAIN 2154

R. WILSON SMITH

COURTIER EN

DEBENTURES



Débentures Municipales, des Gouvernements et des Chemins de Fer achetées et vendues. -:-:-:-:-

Débentures de premier ordre pour placements de fonds en fidé-dépôts toujours en mains. -:-:-:-:-

Batisse Standard Life

151 rue St-Jacques, Montréal

LS. DESCHENES

ENCANTEUR DE COMMERCE

—ET—

Jobber en Chaussures

No 60 RUE ST-JEAN

QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de Jobs pour leur commerce.

Rigaud (The) Milling Co ; Rolph Douglass et W. N. Blumenthal.

Viau & Frère, mfrs de biscuits.

Sue Shing, épïc.

St Hilaire & Co, provisions ; Oliv. St Hilaire et Ed. St Hilaire.

Sanders W. A. & Co, agents à commission ; Willie A. Sanders et John Merchior de Bosch Kemper.

Carignan Alfred & Co, mfrs de chaussures ; Pommela Déay et Alf. Garignan.

Bédard G. G. & Cie, épïc. ; Geo. Godfroi Bédard et Jos Bédard.

Robinson—Boydell J. & Co, négociants Windsor Mills—Palmer & Co, horlogers ; Wm J. Palmer et W. T. Hart.

St Henri de Montréal—Leprohon R. E. & Co., pharmaciens

St-Hilaire—Hébert N. & Cie., bois et bétail ; Mme Rose D. Robert, épouse de Narcisse Hébert.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Berlin—Weseloh & Wing, chaussures et hardes ; Weseloh & Co., succèdent.

Brampton—Clark John, épïc. et liquieurs ; H. O. Gifford, succède.

CESSIONS

Bastard Canton—Knapp Joseph E., fabricant de fromage.

Sataract—Vanwyck Sophia, mag. gén.

Echo Bay—Armstrong W. H., mag. gén.

Erin—Dahl H. C., mag. gén.

Sarnia—McDermand Arthur, chaussures.

Woodstock—Long & Co., fruits, poissons, etc.

DÉCÈS

Toronto—Murray Janet E., épïc.

EN DIFFICULTÉS

Bridgetown Brown E. J., épïc. etc.

South Finch Cameron A. P., mag. gén.

Toronto—Griffith W. C. & Co, nouv.

Monahan John, plombier.

FONDS VENDUS

St. Thomas—Pratt Wm., épïc, à Wid-dis & Graham.

Welland—Wall Catherine M., hôtel, à E. L. Ramey.

INCENDIES

Ottawa East—Kells F. A. (succursale) chaussures.

Kelly B. W., épïc

Trenton—Pilkey J. A., hôtel.

Wallaceburg—Gordon John E., menuisier.

O'Leary Wm. D., grain, etc.

NOUVEAU-BRUNSWICK

CESSIONS

Moncton—Cowling Wm & Co., nouv.

COLOMBIE ANGLAISE

CESSATIONS DE COMMERCE

Kamloops—Clarke & Co, pharmacien ; Kamloops Drug Co, (lim), succède,

Sandon et Slocan—Slocan News Co, épïc. ; à Slocan seulement.

Slocan—O'Neil D. & Co, quincaillerie.

Vancouver—Armand & McDonald, hôtel ; Tamburino & Reda, succèdent.

FONDS VENDUS

Slocan—McLellan N. & Co, grain, etc.

Victoria et Sandon—Switzer & McKlusky, hôtel ; l'hôtel de Sandon à John Cadden.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
	Belœil	
Préfontaine Alex...	De S. Beauchemin et al	183
	Chambly	
Toupin François.....	Damase Charron	150
	Ile Bizard	
Théoret Arsène.....	Alh. Racine	474
Boileau Philias et al.....	Emila Walburg	666
	La Conception	
Henley Philias.....	Zenon Lavoie	416
	Longue Pointe	
Maisonnette Cléophas et al...	Jos Bélanger	118
	Montreal	
Armstrong Chs N. et al.....	T. Julien Charbonneau	132
Barbeau Albert....	Dame J. Paquette et vir	109
Beaudry L.....	Fabien Giroux	101
Bourgeois Claude et al.....	Amiot Lecours & Larivière	174
Berthiaume Trefflé.....	Sophie Desjardins	399
Berthiaume Tr. flé.....	Nazaire Laliberté	200
Courtemanche O.....	J. W. Kilgour & Co	130
Carrier Dame Chs.....	Ths Butler	150
Duncan John D.....	A. E. Gauthier	782
Dubois Gaspard.....	Hy. P. Bécharde	103
Dewitt Langlois Co et al.....	Ant. Comte	112
Doray J. L. E. esqual.....	Drapau & Champagne	236
Dubord Alfred.....	Banque du Peuple	250
Esplin George.....	Epurem Rivard	1900
Filiatrault Cyrille.....	Edm. La page et ux	5000
Gregory Malcolm.....	De H. A. Stevenson et vir	314
Grenier J. L. Als.....	Frs Gétinas	420

BOIS

T. PREFONTAINE

H. BOURGOVIN

T. PREFONTAINE & CIE**Bois de Sciage et de Charpente****GROS ET DETAIL****Bureau: coin des rues NAPOLEON ET TRACY****STE-CUNEGONDE**

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés. Téléphone Bell 8141, Montréal.

Spécialité : Bois préparés de toutes façons, assortis par longueurs et largeurs en grande quantité.

MENUISERIE**I. CHARBONNEAU & CIE**, Manufacturiers, spécialité; Balcon, galerie en tournage, lucarne et menuiserie de fantaisie de tout genre. Nos 1899 à 1896 rue-St-Laurent, Mile-End.**EUG. PAQUIN**, Entrepreneur Charpentier-Menuisier. Réparages de toute sorte à des prix défiant toute compétition. No 1 rue Calumet, Ste-Cunégonde.**JOS. BINETTE**, Constructeur-Général, 398 rue St-Jacques.

J.-BTE VIEN, PROP.

TEL. East 528

FYFE & CIE**CONTRACTEURS - MENUISIERS****ET MANUFACTURIERS DE****Fournitures de Bureaux et Magasins,
Comptoirs et Tablettes.****Nos 60 et 62, rue Cadieux, Montréal****PEINTRES****L. Z. MATHIEU**,Peinture et Décoration à bon marché,
No 215 rue Richelieu,
Ste-Cunégonde.**O. M. L. AVOIE**,Peintre-Décorateur,
Peintre d'enseignes
et de Maisons. Tapissier et Blanchisseur.No 482 rue St-Hubert,
Montréal.
Telephone East 1412.**PLATRE ET MARBRE****VICTOR-BOHEMIER**, Manufacturier d'ornements en plâtre, No 168 rue Ste-Elizabeth. Tel. Marchands 563.**HORMISDAS CONTANT**, Contracteur Plâtrier, 290 rue Beaudry. Téléphones, Bell East 1177, Marchands 90.**T. ROCHON & FILS**, Marbrerie Canadienne, (Successeurs de A. R. Cintrat). Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers. Réparations de tous genres, 36 rue Windsor. Tel. Bell Main 2373, Marchande 755.**J. BRUNET**, Propriétaire de carrières de Granit Rouge, Rose ou Gris, manufacturier et importateur de Monuments en marbre et granit, ouvrages de bâtisses en gros et en détail. Estimations données sur application. Bureau et atelier, Côte-des-Neiges, Montréal. Tel. Bell Up 1466, connexion gratuite pour Montréal.**PLOMBIERS ETC.****E. DOUVILLE**,
137 rue St-Urbain, Montréal.**L. GIRARD & CIE**, Plombiers, Couvreur, Ferblantiers. Spécialité: Corniche en tôle galvanisée. 460 rue St-Laurent. Tel. Marchands 116.**A. BLAIS**, Plombier Sanitaire et Couvreur. Poser d'appareils à chauffage, Fabricant de corniche en tôle galvanisée Ste-Anne de Bellevue, Qué.**EMILE JOSEPH, LL. B.****AVOCAT****Chambre 701 MONTREAL****New York Life Bldg. Tél. Bell Main 1787****BELL TEL. 8180.****TOUT OUVRAGE GARANTI****J. G. DUQUETTE**Autrefois de la
Montreal Roofing Co.**Couverture et Pavage****- - GENERAL - -****Bureau et Atelier 180 rue Guy, Montreal**

Spécialités pour les couvertures en Gravois et en Ciment. Planchers en Asphalte. Planchers en Volcanite, Caves mises à l'épreuve des rats et de l'humidité.

Réparations de toutes sortes faites avec promptitude.

Neige épléevée des toits par des hommes expérimentés.

Hart P. H.....	James Thompson	174
Levy De Rachel (épse de Mauricie Rudolph)	Benj. Lusher	2e cl.
Montreal Street Ry Co., Cité Ste Cunégonde		1e cl
Montr al Water & Power Co.....		3366
Monette Léandre et al.....	Louis Larose	1950
Montreal Water & Power Co.....	James Wilson	585
Pallascio Dame Vve Alph.....		
	Joseph Horsfall et al	250
Price Dame Wm E.....	John S. Buchan	354
Reyner Horace W.....	Alb Nordheimer et al	163
Stewart Andrew et Chs Lamothe.....		
	Emery Choquette	192
Shindler L.....	Jean M. Papineau	208
Ste Marie Blanche (épse de Louis Charron).	Elizabeth Champagne	102
Union Mutuelle de Bienfaisance.....		
	Jean Lavigneur et al	350
Vadeboncoeur Elzéar C.....	Louis Choquet	114
Wood John B.....	John S. Buchan	254

Sheen		
Darey Denis jr.....	Trust & Loan Co	516
Ste Cunégonde		
Bourdon Alph et al.....	Amédée Chartrand	4900
Naveu Joseph.....	Octave Taillefer	176
Munro Wm.....	Alf. M. Wovenden	215
Munro Colin.....	Alf. M. Wovenden	111
St Louis du Mile End		
Wiseman Robert.....	R. S. Bagg	138
Paquette Alderic.....	L. A. Carrière	101
Ste Marthe		
Welsh Patrick..	Dame M. E. Le Pesant de Bois Guilbert et al	303
Valleyfield		
Berubé Ernest.....	Dominion Radiator Co	143
Westmount		
Mallette Alphonse.....	Cité de St Henri	195

Cour Supérieure

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS		
Ile Bizard		
Par. St. Raphael de l'Isle Bizard	J. A. Chauret	505
Montréal		
Austin H. Hamilton et T. Chs Huot.....	Wm B. Lamb esqual	160
Boivin Pierre A.....	A. E. DeLorimier	785
Brouillette Joseph.....	Géd. Vigneault	120
Corbeil Barnabé.....	The McKay Milling Co	131
Collins W. H.....	T. Z. Lefebvre	1197
Cité de Montreal.....	David Crawford	11559
Creau M. W. et al.....	Wm Patterson	115
Denis Josph.....	Jos Plouffe	371
Desautels J. B.....	Moise Deronin et al	261
Hogarth Wm.....	Wm M. Dowelle et al	102
Jutras Olivier.....	M. J. A. Decelles	176
Newman Frk W.....	A. W. Glasgow	15
Pallascio A. et al.....	Pillow Hersey Mfg Co	296
Pelland De Vve Jos.....	Milton McDonald	213
Radford De F. W.....	S. O. Shorey et al	1510
Pigeon Hill		
Titmore P. H.....	A. Lefebvre	101
Plessisville		
La Fonderie de Plessisville.....	F. T. Savoie	500

Sault aux Récollets		
Ryan John.....	Thos A. Modie	256
St-Henri		
Duhamel Joseph.....	H. A. Depocas	193
St Laurent		
Jasmin J. B. sr.....	Arthur Dufresne	100
St Michel		
St Denis Joseph et alesqual..	J. B. St Denis	159
Windsor Mills		
Gauthier Zotique.....	V. Gauthier et ux	225
Westmount		
Stone Reginald H. et al.....	John Atkinson	180
Robinovitch Ida.....	Simon P. Myer et al	193

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS		
Brompton		
Asselin Philippe.....	E. W. Tobin	79
Brompton Falls		
Goselin Edm.....	E. W. Tobin	41
Cookshire		
Dumond Ed.....	G. A. LeBaron	25
Danville		
Barlow R. L.....	O. Laurin	40
Ditton		
Simard Joseph.....	O'Laurin	35
Ham Nord		
Blanchette J. et al.....	M. Luineau	12
Sherbrooke		
Bush S. M.....	V. Comstock	23
Guilbault Jos.....	J. Steel	9
McDonald John.....	R. Lakeman	17
Smith Wm V.....	R. Lakeman	9
Soulière E.....	A. C. Savage	10
Soulière E.....	G. F. Payne	14
Winter A. T.....	I. Roberge	35
Spaulding		
Crépeau A.....	C. H. Fletcher	12
Westburg		
Bédard George.....	H Aubin	35

Conservrt on des oranges et citrons

Il paraît qu'en Italie, pour assurer la longue conservation des oranges et des citrons, on sale ces fruits comme des jambons, quoique par des procédés différents. Les fruits cueillis à l'état vert, sont examinés soigneusement, puis plongés dans l'eau salée où on les laisse de trois à huit jours, selon l'état plus ou moins avancé de la maturité. Quand on veut les consommer, on les lave à l'eau douce jusqu'à ce que le sel ait été complètement dissous. On conserve ainsi le fruit avec tout son jus et toutes ses qualités.

J. G. LAVIOLETTE, Pres. G. de G. LANGUEDOC, Sec.-Trés. F. GAUTHIER, Gérant.

ST. LAWRENCE FEU

Compagnie
d'Assurance
contre le

BUREAU PRINCIPAL: 7, PLACE D'ARMES, MONTREAL

Certificat de dépôt: — QUÉBEC, 10 Décembre 1896. Je certifie par les présentes, que la COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU "ST. LAWRENCE," de Montréal, a déposé entre les mains du Gouvernement de la Province de Québec, la somme de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 20 Juin 1896. (Signé) H. T. MACHIN, Asst. Trésorier de la Province de Québec.

MARCOTTE & LECLERC, Agents Généraux, 28 Côte de la Montagne, Québec.

National Assurance Co. of Ireland.

.... INCORPORÉE PAR UNE CHARTE ROYALE, ET....
AUTORISÉE PAR ACTE SPÉCIALE DU PARLEMENT.

AGENTS SPÉCIAUX,
PARTEMENT FRANÇAIS:

Bureau Chef au Canada: 1735, RUE NOTRE-DAME
M. C. HINSHAW, Agent Principal : MONTREAL

DROLET & ALARIE, No 20, rue St-Jacques.
ISIDORE CREPEAU No 34, côte S.-Lambert

La Union Mutual Life

COMPAGNIE D'ASSURANCE. PORTLAND, MAINE. CONSTITUÉE EN 1848.

Sujette à l'inappréciable loi de NON CONFISCATION de l'Etat du Maine, et contient tous les avantages connus à ce jour. Tontine, Dividende annuel, ou à terme renouvelable. Avez-vous vu la plus récente et la meilleure Police? Pour obtenir des agences dans la partie occidentale de la Province de Québec et dans l'Est d'Ontario, s'adresser à

WALTER I. JOSEPH, Gérant, 161 rue St-Jacques, Montréal.

On demande des agents de confiance. S'adresser à HENRI E. MORIN, Agent chef pour le Canada.
FRED. E. RICHARDS, Président. ARTHUR L. BATES, Vice-Président

The NORTH AMERICAN LIFE ASSURANCE CO.

BUREAU PRINCIPAL TORONTO.

WM. McCABE, Dir.-Gér. L. GOLDMAN, Sec.

Les résultats de l'exercice 1897 prouvent que la Compagnie est dans une position solide.

Revenu en argent.....	\$699,550.49	Actif.....	\$ 2,773,177.22
Surplus net.....	427,121.33	Assurances en vigueur.....	18,945,878.00

Dr. Chs. AULT et T. G. McCONKEY, Gérants Provinciaux, 180 rue St-Jacques, Montréal.
J. N. L'HEUREUX, Inspecteur du Département Français.

Système de Cotation.

Plan Mutuel.

The Colonial Mutual Life Association

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT DU CANADA

FONDS DE GARANTIE AUTORISÉE \$100,000

Siège Principal: 180, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Président, A. S. EWING, Vice-Présidents: F. P. BUCK, CHAS. J. CHISHOLM.

Les Polices sont libres quant à la résidence, le voyage et la profession. Assurance de première classe au prix coûtant. Polices de Banques d'Épargne, une spécialité. Pour renseignements, écrire à

E. A. BAYNES, B. C. L., Secrétaire et Agent en Chef.

Ventes enregistrées à Montréal.

Pendant la semaine terminée le 31 déc. 1898.

MONTRÉAL EST QUARTIER ST-LAURENT

Rue St Laurent. Lot pt 119, terrain 77 x irrég sup 3633. John Fair à Grégoire Méloche; \$7000 [47452].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Nonancourt. Lot pt S-E 1359-72, terrain 26x74 sup 1924 vacant. Damase Amédée Dufresne à la Succ Jules Guillard dit Labine; \$300 [47420].

Rue Parthenais. Lot 1495-79, terrain 23 x 68 sup 1564 vacant. Enoch James à George B. Burland; \$200 [47428].

Rue Champlain, Nos 323 à 328. Lot 1101-39, avec maison en brique, terrain 38 x 113. F. X. Riopelle à Donat Brabant; \$2,050 [47454].

MONTRÉAL OUEST

QUARTIER STE-ANNE

Rue St-Maurice, Nos 103 à 107. Lot 1869, avec maison en brique, terrain 24 3 x 82-9, Alphonse Valiquette à Dame Agnès Cloutier, épouse de John A. Lazure; \$3,300 [131845].

QUARTIER ST ANTOINE

Rue Mansfield, No 137. Lot pt 1403 avec maison en pierre et brique, terrain 22 5 x 100.8. Succ. Dame Marie Perrot veuve de Ths Léon McOonkey à Placide Allard; \$5,000 [131838].

Carré Richmond, No 35. Lot 1610 avec maison en brique, terrain 24 x 87.6 Mme Agnès Dunlop Hay veuve de John James Browne et al à Dame Georgiana Ann Leslie épouse de Chs Gurd; \$2,500 [131839].

Rue St-Luc, No 17. Lot pt 1671-3 avec maison en pierre et brique, terrain 22 x 117.6. Andrew F. Gault à Dame Margaret Mackay veuve de Wm D. Stroud; \$7750 [131841].

Carré Chaboillez, Nos 1 à 5 et rue Inspecteurs, Nos 60 à 68. Droits dans le lot 829, avec maison en pierre et brique, terrain irrég sup 4672. Dame Regina Turgeon, épouse de Jos Trudel à George Ovide Alf. St Cyr; \$2800 [131847].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOCHELAGA

Rues Iberville, Frontenac. Lots 166-580, 604, 605, 613 et quartier Ste Marie, lot 1599-66, terrain 22 x 80, 3 do 24.3 x 80 chacun vacants. J. U. Emard à Frédéric L. Béique; \$1 et autres considérations [76760].

Rue Iberville. Lot 166-580, terrain 22 x 80 vacant Fred L. Béique à Narcisse Lisabelle, \$550 [76761].

Rue Dezery. Lot 1/2 ind. 51a, terrain supr 7 arpents et 46 perches vacant. Antoine Alex. Trottier à Emma Duperrault, épouse de Joseph Héroux; \$4500 [76813].

QUARTIER ST DENIS

Rue St-André. Lot 7-514. Terrain 25 x 87 sup. 2175 vacant. The St. Denis Land Co. à Joseph Tardy; \$141.38 [76768].

Rue St-André. Lot 7-519, terrain 25 x 87 vacant. The St. Denis Land Co. à Aimé Gagnon; \$141.38 [76769].

Rue St-André. Lot 7-206, 207, terrain 50 x 69 d'un côté et 69.5 de l'autre, sup. 3461, vacant. The St. Denis Land Co. à David Richard; \$214.56 [76800].

Rue St-Denis, No 1221. Lots 162-189-190, avec maison en pierre et brique, terrain 44 x 95; Anastasie Poissant, épouse de Adolphe Duperrault à David Ouimet; \$6000 [76812].

Rue Huntley. Lot 1/2 N. 8-620., terrain 25 x 100 vacant. The St. Denis Land Co à Alphonse Lecours; \$287.50 [76825].

Avenue Mont-Royal. Lot 325-50, terrain 24 x 90 sup 2160 vacant. S. D. Vallières à Orise Dagenais, épouse de Joseph Pepin; \$1500 [76834].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue Charlevoix Nos 763 et 765. Lot 1/2 S. E. 2761, avec maison en bois et brique, terrain 28 3 x 126 9 d'un côté et 131.6 de l'autre, sup 3645. Joseph Leroux à Joseph Emerie Choquette; \$2090 [76759].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue Chambord, No 152. Lot 6-152 avec maison en brique, terrain 21x70 Zéttique Gosselin à Anselme Labrecque; \$2,200 [76732].

Rue St-Dominique, No 749 et avenue Duluth, Nos 368 à 374. Lot 341, avec maison en brique, terrain 25 x 75. Adolphe Gladu et al à Thomas Forest; \$4000 [76751].

Rue Rivard Lot pt 15-311, terrain 25 x 70 sup 1750, vacant. J. B. Coulombe à Pierre Folsy; +800 [76757].

Rues Esplanade et St-Urbain. Lot pt 493, terrain 90 x 168 vacant. Victor Morin et J. B. A. Alarie à Anthime Paquette; \$3,780 [76788].

Rue Chambord Nos 46 à 52. Lot 6-79, 80, avec maison en pierre et brique, terrain 48 x 70. Latreille & Frère à Cuthbert A. Chenevert; \$7,000 [76801].

Rue Boyer. Lot 8-247, terrain 25 x 100 vacant. Bertha A. Eugénie Boyer à Mathias Larose; \$500 [76826].

Rue Boyer. Lot 8-248, terrain 25 x 100

FEU :: :: FONDÉE EN 1833 COMPAGNIE D'ASSURANCE MARINE
BRITISH + AMERICA

Capital en Argent - \$750,000.00. Actif Total, au-delà de \$1,510,827.88
 Pertes payées depuis sa fondation \$18,920,202.75

Bureau Chef à Toronto, Ont. Geo. A. C. Cox, Président; J. J. Kenny, Vice-Président; P. H. Sims, Sec.

C. R. G. JOHNSON, Agent Résident, Bâtisse "Canada Life," MONTREAL

UN FAIT

En 1897, la Compagnie d'assurance **CANADA LIFE** a fait plus de surplus ou de profit à partager parmi ses porteurs de police que toutes les autres Compagnies Canadiennes ensemble.

Mora : - Assurez-vous dans la **CANADA LIFE**

OSCAR N. GAGNON,

Inspecteur Dépt. Français.

J. W. MARLING,

Gérant, Province de Québec.

Provident Savings Life Ass. Society of New York

La meilleure Compagnie pour les Assurés et les Agents.

Les agents habiles, et les personnes recherchant une position rémunératrice, peuvent s'adresser au bureau principal ou à aucun des agents généraux de la Compagnie.

R. H. MATSON, No. 37, rue Yonge, Toronto

GÉRANT GÉNÉRAL POUR LE CANADA.

AGENTS ET COLLECTEURS DEMANDÉS

La Canadienne

S'adresser personnellement
 ou par lettre à
 P. GARON, Gérant.

Compagnie d'Assurance sur la Vie

BUREAU PRINCIPAL: 7, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Argent à prêter sur première hypothèque

Cie d'Assurance-Vie "FEDERAL"

BUREAU CHEF: HAMILTON, ONT.

CAPITAL ET RESSOURCES	\$1,331,448.27
PRIMES EN 1897	349,588.62
DIVIDENDES AUX ACTIONNAIRES	39,246.47

DAVID DEXTER,
 Directeur Gérant.

S. M. KENNEY,
 Secrétaire.

J. K. McCUTCHSON,
 Surint. des Agences.

H. RUSSELL POPHAM, Montréal, Gérant pour la Province de Québec.

vacant. Bertha A. Eugénie Boyer à Wilfrid Lalonde ; \$500 [76827]

MILE END

Rue Boulevard. Lots 127-213 à 219, terrains 25 x 120 chacun vacants. Louis de Gaspé Beaubien à Raymond Auzias Turrenne \$4000 (Dation en paiement) [76736].

MONTRÉAL ANNEXE.

Rue Clarke. Lots 22 et 23, terrain 40 x 95 chacun vacants. Robert S. C. Bagg à Zotique Sénécal ; \$1997.50 [76748].

Rue Clark. Lot $\frac{1}{2}$ S. 11-385, terrain 25 x 84 vacant, The Montreal Investment & Freehold Co à Camille Morin ; \$315 [76756].

Rue St Laurent. Lot 47-18, terrain 25 x 89.7 vacant. Helen F. Mitcheson Bagg épouse de A. E. Lewis à Joseph Deschambault ; \$1120 [76809].

Rue St Laurent. Lot 47-17, terrain 25 x 47.9 vacant. Helen F. Mitcheson Bagg épouse de A. E. Lewis à Nap. Turcot ; \$1120 [76810].

Rue St-Laurent. Lots 47-14, 15, 16, terrain 25 x 89.7 vacant. Helen F. M. Bagg, épouse de A. E. Lewis à L. Villeneuve & Cie ; \$3359 [76837].

Rue St-Louis. Lot 11-196, terrain 25 x 89 vacant. Helen F. M. Bagg épouse de A. E. Lewis à Arménie Chevalier ; \$1200 [76847].

STE-CUNEGONDE.

Rue Richelieu. Lots 588a, 589, $\frac{1}{2}$ N. E. 590 avec maison en brique, terrain 60 x 80, John Honeyman à Joseph Arthur Cardinal à \$4500 [76793].

WESTMOUNT

Rue Springfield. Lot 242-5, 244-5-5 avec maison en pierre et brique, terrain 22 x 100. Chs J. Brown & Ed. Riel à Elizabeth Anne Ansley vve de Thos Douglass ; \$5000 [76743].

Avenues Victoria et Western. Lot 215-12-13, pt 220, avec maison en bois et brique, 2 terrains 50 x 185 ; 1 terrain 150 x 238 d'un côté et 139 de l'autre supr 32921. La succession de Elizabeth Somerville, épouse de Wm Weir à Somerville Weir ; \$15000 [76773].

Avenue Argyle. Lot $\frac{1}{2}$ N. O. 282-19 avec maison en pierré et brique, terrain 25 x 130. Aurélia Somerville veuve de Walter Wardle et al à Frederic W. Hudson ; \$4500 [76778].

ST-HENRI.

Rue St-Ferdinand. Lot $\frac{1}{2}$ N. O. 1900, avec maison en bois et brique, terrain super. 1638, Octave Patenaude à Martial Aubry ; \$1000 [76811].

Rues St-Ambroise et Ste-Zoé. Lot pt-1920, terrain super. 110000 pieds vacant. Succ. Gilman Chenay à The Merchants Cotton Co. ; \$25,000 [76820].

OUTREMONT

Rue Durocher. Lot 32-8-25, terrain 50 x 100 vacant. C. J. McQuaig à Maurice John Lyons ; \$500 [76799].

DE LORIMIER

Lot 207 pt 474a Sault aux Récollets, avec maison, etc., 1 terrain supr 84 arpents. Hannah Flaherty et al à John Esdale Molson ; \$21,000 [76836].

VERDUN

Chemin de Lachine. Lot 3455-11, terrain 25 x 90 supr 2250. La succession Daniel Hadley à Joseph Tremblay ; \$270 [76798].

NOTRE-DAME DE GRACES

Avenue Western. Lots 180-252, 253, terrain 50 x 104.1 d'un côté et 84.4 de l'autre vacant. La Banque du Peuple à la succession Mary Eleonor Westcott, épouse de L. J. A. Papineau ; \$1950 [76784].

Rue Sherbrooke. Lot 180-240, terrain 25.4 x 114.2 d'un côté et 108.2 de l'autre, vacant. La Banque du Peuple à Benjamin O. Béland ; \$1000 [76785].

Avenue Minto. Lot 180-200 terrain 25 x 107 vacant. La Banque du Peuple à Théodure St Jean ; \$500 [76789].

Avenue Prud'homme. Lot 180-73, terrain 25 x 100 vacant. La Banque du Peuple à Guillaume Nolin ; \$800 [76790].

Avenue Minto. Lot 180-201, terrain 20 x 107, vacant. La Banque du Peuple à Fortunat Godfroi Bernier ; \$500 [76815].

SAULT AUX RECOLLETS

Lot 301-218 à 223, terrains vacants. Joseph Dollard Major à Pierre Euclide Beauchamp ; \$1.00 et autres considérations [76734].

Rue Labelle, Lot 489-88, terrain 25 x 87, vacant. J. B. Hogue à Dolphis Hogue ; \$80 [76738].

Lot 245-7. The Canadian Mutual Loan & Investment Co à Pierre Robert ; \$2000 [76839].

ST LAURENT

Lots 465-276, 277. L. Cousineau et Ed. Gohier au Rév. Père Benj. Lecavalier ; \$200 [76830].

Lots $\frac{1}{2}$ N-O 329, $\frac{1}{2}$ N-E 330, $\frac{1}{2}$ S-E 330, $\frac{1}{2}$ N-O 331. Peter Martin à Daniel Fraser ; \$1000 [76853].

LACHINE

Lot 447, terrain 40 x 88 vacant. Chs D. Tylee à Joséphine Côté Vve d'Éphrem St-Denis ; \$150 [76749].

THE WESTERN LOAN & TRUST CO.

(LIMITÉE)

CONSTITUÉE PAR ACTE SPECIAL DE LA LEGISLATURE
CAPITAL AUTORISÉ \$2,000,000.50
ACTIF 2,417,237.98

Bureaux : 18, rue St-Sacrement, Montréal, P. Q.

DIRECTEURS.

Hon. A. W. Ogilvie, M.M. Wm. Strachan; W. Barclay Stephen; R. Préfontaine, M. P.; R. W. Knight; John Hoodless; J. N. Greenshields, C. R.; W. L. Hogg.

OFFICIERS.

Hon. A. W. Ogilvie, Président Wm. STRACHAN
 Vice-Président; — W. BARCLAY STEPHEN,
 Gérant; J. W. MICHAUD, Comptable.

Procureurs — MM. Greenshields & Greenshields.
 Banquiers : La Banque des Marchands du Canada.

Cette Compagnie exerce les fonctions de Syndic
 Administrateur, Exécuteur, Fidél-Commissaire
 Receveur, Curateur aux Aliénés, Gardien, Liqui
 dateur, Etc., et aussi d'agent pour ces fonctions.

Débiteures émises pour trois ou cinq ans. Ces
 débiteures et l'intérêt peuvent être perçues en
 aucune partie du Canada, sans frais.

Pour autres détails s'adresser au Gérant.

ALDE GARAND.

TANOREDE D. TERROUX

GARAND, TERROUX & CIE.,

BANQUIERS ET COURTIERS

No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émises sur
 toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique.
 Traités des pays étrangers encaissés aux taux les
 plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires trans-
 gées par correspondance

A VENDRE

Batisse rapportant
 \$1000 de loyer par an.

S'adresser : A. LIONAIS,

25 St-Gabriel.

The Trust & Loan Company of Canada

INCORPORÉE EN 1845 PAR CHARTRE ROYALE

CAPITAL SOUSCRIT \$7,500,000.00

Argent à prêter sur propriétés de ville et sur fermes
 améliorées, à bas prix et à des conditions
 vraiment avantageuses.

Adressez-vous au Commissaire de

The Trust & Loan Co. of Canada, 26 rue St-Jacques, Montréal, Qué.

LA BANQUE DE ST-HYACINTHE

Bureau Principal : St-Hyacinthe, P. Q.

CAPITAL PAYÉ \$312,793
RESERVE 75,000

DIRECTEURS :

G. C. DESSAULLES, Président.
 J. R. BRILLON, Vice-Président.
 L. P. MORIN, J. NAULT.
 E. R. BLANCHARD, JOS. MORIN.
 C. L. LEDOUX, Inspecteur.
 Caissier.

— Succursales —

St. Césaire, M. N. Jarry, gérant.
 Farnham, J. R. Campbell, gérant
 Iberville, J. M. Bélanger, gérant.
 L'Assomption, C. A. Bédard, gérant.

Correspondants : — Canada : Banque des Mar-
 chands et ses succursales. États-Unis : New-York
 The National Bank of the Republic, Ladenburg,
 Thalman & Co.; Boston, Merchants National Bank.

THE MOLSONS BANK

Incorporée par acte du

Parlement en 1855.

BUREAU PRINCIPAL MONTREAL.
 Capital versé \$2,000,000.00
 Réserve \$1,500,000.00
 Réserve pour rabais sur escomptes
 courants \$80,000.00
 Compte de Profits et Pertes 81,020.95 1,661,020.95

BUREAU DE DIRECTION.

WM. MOLSON MACPHERSON, Président.
 S. H. EWING, Vice-Président.
 W. M. Ramsay, Samuel Finley, Henry Archibald,
 J. P. Cleghorn, H. Markland Molson.
 F. WOLFERSTAN THOMAS, Gérant Général.
 A. D. DURFORD, Inspecteur. H. LOCKWOOD, } Asst.-Insp
 W. W. L. CHIPMAN, }

SUCCURSALES : Alvinston, Ont. : Aylmer; Brockville;
 Calgary; Clinton; Exeter; Hamilton; London; Meaford;
 Montréal; Montréal, rue Ste-Catherine; Morrisburg; Nor-
 wich; Ottawa; Owen Sound; Quebec; Ridgeway; Simcoe;
 Ont. : Smith's Falls; Sorel, P. Q.; St Thomas; Toronto;
 Toronto Junction; Trenton; Vancouver, B. C.; Victoria,
 B. C.; Revelstoke Station, B. C.; Waterloo; Winnipeg;
 Woodstock. — AGENCES à Londres, Paris, Berlin et dans
 toutes les principales villes du monde.

Émission de Lettres de Crédit pour le commerce et lettres
circulaires pour voyageurs.

Attention sérieuse apportée aux Collections.

Lot ind. 584. Hormisdas Leduc à Lucien Leduc; \$100 et autres considérations [76844].

Lot 584. Lucien Leduc à Hy. Timmis; \$1500 et autres considération [76845].

Lots 916-142, 144, 145 J. Armstrong et J. J. Cook à Robert Hall; \$340 [72848].

POINTE AUX TREMBLES

Avenue Park. Lots 235-36, 37, 38, terrain 150 x 170 vacant. Narzal Birtz Desmarteau et al à Wm. Thos. Woodall; \$900 [76763].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux des ventes par quartiers:

St Laurent.....	7,000 00
Ste Marie.....	2,550 00
Ste Anne.....	3,300 00
St Antoine.....	18,450 00
Hochelaga.....	5,050 00
St-Denis.....	8,284 82
St Gabriel.....	2,000 00
St Jean-Baptiste.....	18,780 00
Mile End.....	4,000 00
Montreal Annexe.....	9,111 50
ête Cunégonde.....	4,500 00
Westmount.....	24,000 00
St Henri.....	26,000 00
Outremont.....	500 00
De Lorimier.....	21,000 00
Verdun.....	270 00
Notre Dame de Grâces.....	4,750 00

\$159,546 32

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:

Rue St Laurent, quartier	St Laurent,
\$1.92 le pied.	
Rue Nonancourt, do	Ste Marie,
15 5/8c le pied.	
Rue Parthenais, do	do
12 4/5c le pied.	
Rue Iberville, do	Hochelaga,
31 1/2c le pied.	
Rue St André, do	St Denis,
6 1/2c le pied.	
Rue Huntley, do	do
11 1/2c le pied.	
Avenue Mont Royal, do	do
69 4/9c le pied.	
Rue Rivard, do	St Jean-Bte,
45 5/7c le pied.	
Rue St Urbain, do	do
25c le pied.	
Rue Boyer, do	do
20c le pied.	
Rue Clark, Montreal Annexe,	26 1/2c, 15c
le pied.	
Rue St Laurent, do	14c le pd.
Rue St Ambroise. St Henri.	22 5/7c l.p.

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHECAIRES

Pendant la semaine terminée le 31 décembre 1898, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$170,855 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$73,233
Successions.....	11,750
Oies de prêts.....	52,872
Assurances.....	23,000
Autres corporations...	10,000
	\$170,855

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de :

4 1/2 % pour \$10,000 et \$15,000.
5 % pour \$5,000 ; \$8,000 ; \$9,000 ; \$14,000 et \$17,322.
5 1/2 % pour \$1,000 ; \$2,000 ; \$2,600 ; \$2,750 ; \$3,000 et \$13,000.

Les autres prêts portent 6 et 7 pour cent d'intérêts à l'exception de \$400 à 7 p.c., et de \$1,100 à 2 p.c. d'intérêt par mois.

Effets de la lune sur le bégaiement

Notre savant confrère *Nature*, de Londres, signale une observation des plus étonnantes: il paraîtrait que la lune a une influence sur le bégaiement; elle l'augmenterait très sensiblement.

Un bègue aurait remarqué que les nuits où la lune brille il bégaye plus que pendant les nuits obscures; son infirmité, très prononcée à l'époque de la pleine lune, l'est beaucoup moins à la nouvelle lune.

La maladie du sommeil

On souffre généralement plutôt du mal inverse, c'est-à-dire de l'insomnie. Cette maladie du sommeil existe à l'état endémique en Afrique, depuis le Sénégal jusqu'au Congo, fréquente et grave surtout dans la vallée même du Congo; il paraît d'ailleurs qu'elle n'atteint que les nègres. Plus rare parmi les femmes que les hommes, elle se remarque principalement chez les individus de douze à vingt ans.

Le mal ne se manifeste d'abord que par des envies de dormir irrésistibles; mais bientôt ses somnolences deviennent plus fréquentes et plus prolongées, si bien que le malade finit par refuser tout aliment, par dormir constamment; et, en dépit du proverbe "qui dort dine," il meurt au bout de quelques mois.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 10 au 17 janvier 1899.

DISTRICT DE BEAUCE

Wm E. C. Eustis vs Ed. B. Haycock.

St Côme et St Georges—1o Les droits de Mines sur les lots 1 à 11, 13 et 18 situés à St Côme.

2o Les droits de mines sur les lots 646, 649, 651, 638, 645, 647, 650 et 652 situés à St George et matériel pour mines.

Vente le 11 janvier à 10h. a.m. à la porte de l'église St Côme pour les lots de cette paroisse et le même jour à 2h. p.m. à la porte de l'église St George pour les lots de cette paroisse.

DISTRICT DE BEDFORD

Wm H. McCabe vs Frk C. O'Brien

Ste Rose de Lima de Sweetsburg—Le lot 430 contenant 113 acres avec bâtisses.

Vente le 14 janvier, à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'OTTAWA

Canada Industrial Co vs Jos O. Burdett et F. R. White

Canton Templeton—1o La moitié indivise du lot des parts de mines étant les lots 13d, 14a, 14c du 2e rang; 17a, 21b, du 6ème rang; 16b, 20a du 9ème rang; 9a, 16a et 28 du 10ème rang contenant en tout 1000 acres avec machineries, etc.

2o Les lots 16b 20a du 9ème rang; 9a, 16a, 28 du 10ème rang contenant 600 acres.

Vente le 16 janvier, à 10 h. a.m., au bureau d'enregistrement à Hull.

DISTRICT DE QUÉBEC

Louis H. Blais vs Pierre L'Hérault.

Limoilou—Les lots 142 et 143 situés rue Papineau.

Vente le 13 janvier, à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Québec.

DISTRICT DE RICHELIEU

Albert Laurendeau vs Dlle Méline Lanoue et J. B. Henry.

St. Gabriel de Brandon—La partie du lot 545.

Vente le 10 janvier, à 11 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale

DISTRICT DE RIMOUSKI

In re Samuel Frs Allard, failli.

St Germain de Rimouski—Le lot 258 avec bâtisses.

Vente le 12 janvier, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE ST-HYACINTHE

Frs Ledoux vs Louis Maynard

Ste Marie de Monnoir—Les lots 6, 7, 8, avec bâtisses.

Vente le 11 janvier, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale,

Clovis Chicoine vs Samuel Bessette

Notre-Dame de Bonsecours—Les lots 92 et 93 avec bâtisses.

Vente le 11 janvier, à 2 h. p. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE TERREBONNE.

Léon Rochon vs Dame Emma Poirier esqual

St Benoit—Les lots 376 et 452 avec bâtisses.

Vente le 11 janvier, à 10 h. a. m, à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Adolphe Crête vs Adélarde Grégoire.

St-Jean des Piles et St-Maurice—1o La partie du lot 158 à St-Jean des Piles.

2o Les lots 437 et 607 situés à St-Maurice.

Vente le 11 janvier, à 10 h. a. m., à la porte de l'église de St Jean des Piles, et le 12 janvier à 10 h. a. m., à la porte de l'église St Maurice pour les lots de cette paroisse.

Raphael Lambert vs Jos. Chaurette, fils d'Antoine.

St Paulin—La partie du lot 346 avec bâtisses.

Vente le 13 janvier, à midi, à la porte de l'église paroissiale.

Pour faire briller le vernis

Mélez ensemble deux parties de lait et d'huile de lin, dans une proportion de deux tiers de lait et un tiers d'huile.

Faites chauffer et retirez du feu.

On nettoie la chaussure, puis on y passe une couche de la mixture avec une éponge. Frottez jusqu'à ce que le brillant se montre.

Un animal fabricant l'alcool

Ce n'est point d'ailleurs pour satisfaire à la passion des liqueurs fortes que cet animal se livre à la fabrication dont il s'agit. Nous voulons parler d'un mollusque voisin des huîtres, le *tapes decussata*, qui, placé dans certains liquides, les transforme en glucose d'abord, puis en alcool; il joue le rôle d'un vrai ferment.